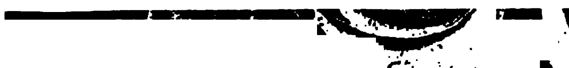





DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA
Taylor Institution.





L'ESPRIT
DE LA LIGUE,
OU
HISTOIRE POLITIQUE
DES TROUBLES DE FRANCE,
Pendant les XVIe. & XVIIe. siècles.

Il faut dire la vérité, quand on écrit l'Histoire ; mais il faut la dire avec tout l'éclat de son tonnerre, quand on parle des vices des Princes, & de ces vices encore, qui ruinent les Monarchies, & qui fauchent des races royales toutes entières.
(*Le Laboureur, tom. II. pag. 621.*)

TOME SECOND.



A PARIS,
Chez JEAN-TH. HERISSANT Fils, Libraire, rue Saint Jacques.

M. DCC. LXVII.
Avec Approbation & Privilége du Roi.

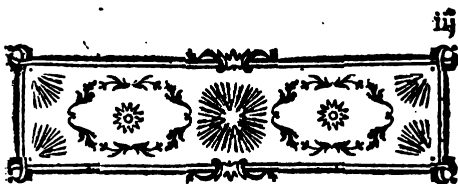


TABLE SOMMAIRE.

LIVRE QUATRIEME.

1571.

1572.

Barthélemi à Rome, en Allemagne, en Espagne. Quatrième guerre civile.

1573.

Siége de la Rochelle. Le roi y fait entrer la Noue pour commander, sa conduite, ses exploits; il est rappelé, sa prudence. Secours d'Angleterre pour la Rochelle, négligence du duc d'Anjou, activité des Rochelois. Quatrième paix. Punition de Sancerre. Le duc d'Anjou roi de Pologne, il quitte la France.

1574.

Dépérissement de Charles IX. Intrigues de cour, entreprise des *jours gras* mal conduite. On trompe la reine. Aveu de la Mole & terreur de la cour. Mesures que prend la reine. Procès de la Mole & de Coconnas. Véritable but de l'intrigue, punition des conjurés. Avantages que la reine tire de ce complot, ce qu'on en pensa. La reine se saisit du gouvernement. Mort de Charles IX, son caractère. Etat du royaume, dispositions des esprits, mœurs de la cour. Voyage de Henri en Pologne, comme il s'y conduit, comment il la quitte. Factions en France & petites guerres. Montgommeri décapité. Assemblée de Millaud, Damville signe la confédération de Millaud. Henri III rentre en France, son caractère. Cinquième guer-civile. Insolence des révoltés, pourquoi les affaires empirent. Le roi s'as-

conditions, ses progrès, son plan, ce qu'on en pense dans le temps. Premiers Etats de Blois.

1577.

Embarras du roi au sujet de la Ligue, il s'en déclare chef. Députation aux mécontens, leurs précautions contre les Etats. Conduite particulière du roi de Navarre, sa réponse à la députation, celle des autres chefs. Les Etats ne décident rien sur la guerre, partage à ce sujet dans le conseil du roi. On négocie. Damville se laisse gagner, les autres chefs cédent. Edit de Poitiers & articles de Bergerac. Nécessité de cet édit pour le roi, pour le royaume. Cruauté de Baleins. Sixième paix, les armées se séparent, le roi se livre aux plaisirs.

1578.

Foible de Henri III pour ses Mignons, picoteries de jeunes gens. Projets du duc d'Anjou sur la Flandre, mal secondé par le roi. Insolence des mignons à l'égard de Monsieur, le roi les appuie & se brouille avec le duc, les deux frères se réconcilient & les favoris aussi. Le duc d'Anjou quitte la cour. Querelles des mignons, mort de Caylus & Maugiron, chagrin du roi, mort de Saint-Maigrain.

1579.

Mort de Bussi. Retour du duc d'Anjou en

d'Anjou en Flandre, sa mort, son caractère.

1585.

La Ligue se fortifie sous le nom du roi. Le duc de Guise se détermine à agir. On prend le prétexte de la succession au trône. Droit prétendu par le cardinal de Bourbon. Appas que le duc de Guise lui présente, ruses par lesquelles il attache les autres seigneurs à la Ligue, alarmes qu'il jette dans l'esprit des peuples; il ne trouve pas la Ligue encore assez forte pour éclater. Le roi d'Espagne l'exige. Premiers efforts de la Ligue & huitième guerre. Origine de la *faction des Seize*. Paris devient le centre de la Ligue, fermentation qui y règne. Manifeste de la Ligue & autres écrits, ses agens zélés Le P. Matthieu, *courier de la Ligue*, en marque le but. Le roi se laisse épouvanter, il prend le plus mauvais parti. Conférence d'Epernay. Traité de Nemours, crainte qu'il inspire au roi de Navarre, combien cette paix fut utile au duc; le roi de Navarre par condescendance ne s'y oppose pas, il prend néanmoins des mesures. Henri III se prépare malgré lui à la guerre contre le roi de Navarre, il en marque sa répugnance, les Ligueurs n'en deviennent que plus hardis; il met des troupes sur pied. Bon mot de la duchesse d'Uzès. Neuvième guerre dite des *trois Henris*. Exploits rapides du roi de Navarre. La Ligue a

tion d'intérêts. Le roi ne ſait à qui ſe fier, il ne fait que luter d'adreſſe avec les rebelles. Le conſeil de la Ligue bruſque les affaires. Paſſion de la ducheſſe de Montpenſier contre le roi. Conjuration contre Boulogne, revélée par Poulain, il en découvre d'autres contre la perſonne même du roi. Projet des barricades; le duc de Mayenne à la tête; il le manque, le roi ſe contente de le railler. Le duc de Guiſe s'irrite de la précipitation des Ligueurs & s'appaiſe. Différence entre Henri III & Eliſabeth. Mort de Marie Stuart, ſon ſupplice utile aux Ligueurs. Proceſſions blanches. Le comte du Bouchage ſe fait Capucin. Nôces du duc d'Epernon. Les Allemands entrent en France. Le roi forme un plan de défenſe. Préſomption de Joyeuſe. Elle le pouſſe à combattre le roi de Navarre. Bataille de Coutras. Bonté & bravoure de Henri IV, ſa piété. Défaite des Catholiques, modération de Henri après la victoire. L'armée Allemande ſouffre dans ſa marche, elle eſt mal commandée, elle veut joindre le roi de Navarre & ſe trouve arrêtée. Etat déplorable où elle eſt réduite. Le roi ſort de Paris contre elle, forcé par les Ligueurs; ils preſſent le duc de Guiſe d'arrêter le roi, raiſons politiques qui l'en empêchent. Le roi de Navarre ne ſeconde point l'armée Allemande, battue & inveſtie, elle poſe les armes. Le roi permet aux Allemands de ſe retirer, affreux maſſacre qu'on en fait dans

Fin de la Table Sommaire du Tome II.





L'ESPRIT DE LA LIGUE,

OU HISTOIRE POLITIQUE DES TROUBLES DE FRANCE,

Pendant les XVIe & XVIIe Siécles.

LIVRE QUATRIEME.

CHARLES IX. 1571. Grande tranquillité en France. *De Thou, liv. L. Davila, liv. V.*

PENDANT que le bruit des armes se faisoit entendre dans toute l'Europe, que les princes Catholiques, excités par Pie V, couvroient la mer de vaisseaux, & opposoient des efforts victorieux aux conquêtes du cruel Sélim, empereur des Turcs : pendant que l'Allemagne surchargée de sectes, s'agitoit encore pour établir l'équilibre entr'elles; que la discorde régnoit en Ecosse; que l'Angleterre étoit en proie aux conjurations, & que les Flamands, soutenant

contre les forces redoutables de l'Espagne leur liberté, & le droit de professer la nouvelle Religion, éprouvoient toutes les horreurs d'une guerre intestine; on vit en France une révolution bien surprenante: la paix, l'union, la concorde entre tous les ordres de l'Etat. On vit ces confédérés si ombrageux, si disposés à frapper les premiers coups, dans la crainte d'être prévenus, déposant leurs soupçons, vivre tranquillement sous la sauve-garde de la parole royale. On vit Charles, oubliant le crime des révoltés, s'intéresser tendrement à la félicité de ses sujets désormais appliqués à lui plaire, leur proposer des mariages, discuter les plaintes par des envoyés pacifiques, punir les brouillons, artisans de nouveaux troubles, recevoir des Calvinistes plusieurs avis avantageux à l'Etat, en concerter avec eux l'exécution, & gagner leur confiance au point d'en obtenir avant le temps la restitution des places de sureté. Que penser de Charles IX, d'un jeune roi de vingt-deux ans, si tant de témoignages de bonté ne furent qu'une feinte employée pour enfoncer plus surement le poignard? & s'il eut l'ame assez noire pour méditer pendant deux ans l'af-

CHARLES IX. 1571.

Sully, tome I, p. 75.

freux projet d'aſſaſſiner ſoixante-dix mille de ſes ſujets?

CHARLES IX. 1571.

Si elle ne ſervit qu'à préparer de nouveaux troubles.

C'eſt encore un problême, de ſavoir quels furent les reſſorts ſecrets du maſſacre connu ſous le nom de *la S. Barthélemy ;* juſqu'à quel point Charles IX y trempa; ſi l'on eut d'abord deſſein d'étendre la proſcription à un ſi grand nombre de victimes; enfin, à quelle époque il faut faire remonter la réſolution priſe en cour d'abattre le Calviniſme, en exterminant les plus capables de le ſoutenir. Le crime une fois commis a paru ſi horrible, tant de gens ont eu intérêt de déguiſer les faits, afin de détruire, s'ils avoient pu, les monumens de leur honte, qu'il n'eſt point étonnant que dans la diſcuſſion de ce point d'hiſtoire, nous ne marchions qu'environnés de ténèbres.

Mais à travers ces obſcurités affectées, il nous reſte encore aſſez de lueurs pour indiquer d'une main ſure les principaux conſeillers, & les vrais auteurs de cette ſanglante cataſtrophe. Quant au fil de l'intrigue, à l'époque de ſon commencement, au dégré de complicité des coupables, ſi nous n'avons pas ſur toutes ces choſes des témoignages auſſi concluans, du moins ne manquons

CHARLES IX. 1571.

nous pas de connoissances propres à satisfaire une curiosité réglée par la raison. Ceux qui écrivent après l'événement, ont coutume de lier les circonstances, comme si elles avoient été toutes prévues & arrangées à dessein. Il est néanmoins constant, que dans les affaires les mieux combinées il y a toujours des faits qui ne sont que le fruit de l'occasion, & l'ouvrage du moment. On verra l'application de ce principe, dans ce qui se passa avant & après la S. Barthélemi.

Mesures qu'on prend après la paix.

La paix faite, la cour vit avec peine les chefs des confédérés fixer leur séjour à la Rochelle, comme s'ils eussent craint une nouvelle surprise, en se séparant & en retournant dans leurs terres, dont le séjour tranquille sembloit faire auparavant l'objet de leurs desirs. Elle leur en témoigna sa peine. Ils répondirent qu'ils ne se méfioient point du roi; que cependant le voyant toujours obsédé par les Guises, & les autres auteurs des troubles, ils avoient tout lieu d'appréhender le retour des préjugés qu'on lui avoit inspirés contr'eux dès son enfance: qu'au reste ils ne faisoient aucuns mouvemens, ni préparatifs de guerre: qu'ils avoient à la

vérité augmenté les troupes mises en garnison dans les places de sûreté, mais parceque le roi avoit lui-même augmenté celles des villes voisines : qu'enfin ils ne restoient assemblés que pour faire sur eux-mêmes la répartition des dettes qu'ils avoient contractées pour la cause commune.

CHARLES IX. 1571.

Ces raisons étoient plausibles ; aussi s'appliqua-t-on moins à y répondre, qu'à les détruire, en donnant toute satisfaction aux princes & à l'amiral. En traitant la paix, on avoit parlé de marier le prince de Béarn avec Marguerite de Valois, la dernière sœur du roi. On remit peu de temps après cette alliance sur le tapis, comme un moyen assuré de dissiper tous les doutes, & de serrer les nœuds d'une union parfaite. La princesse étoit de quelques mois plus âgée que son futur époux, belle, spirituelle, & montrant déja pour l'intrigue un goût qui se tourna plutôt vers la galanterie que vers la politique. Jeanne, reine de Navarre, répondit respectueusement à cette proposition, mais sans s'engager.

On propose le mariage du prince de Béarn avec la sœur du roi.

Brantôme, tome I.

Il sembloit qu'un vieux guerrier, comme l'amiral, étoit inattaquable du côté de la tendresse : cependant il ai-

Mariage de l'amiral.

ma, il fut aimé, & le mariage de l'hom-
CHARLES IX. me peut-être le plus grave de la Fran-
1571. ce, se traita comme une aventure de roman. Une dame de Savoie, nommée Jacqueline d'Entremont, veuve très-riche, s'éprit d'une vive passion pour l'amiral, sur sa seule réputation; & l'enthousiasme s'en mêlant, elle résolut de donner à ce héros de sa Religion sa main & ses biens. Ce dessein rendit le duc de Savoie attentif aux démarches de la veuve; mais malgré les surveillans, Jacqueline s'évada, & vint à la Rochelle épouser Coligny. Le duc irrité, saisit ses terres. En vain le roi réclamé par les deux époux, interposa ses bons offices, le prince demeura infléxible.

Id. & autres. L'amiral se montra peu sensible à cette disgrace; & dans le même temps il donna une autre preuve non équivoque de désintéressement, en mariant Louise de Châtillon sa fille à Téligny, simple gentilhomme, sans fortune, mais excellent négociateur, possédant à fond les affaires du parti, & plus en état qu'aucun autre d'en faire valoir les intérêts, par son habileté & sa prudence. Le prince de Condé se prépara aussi à épouser Marie de Clèves troisième sœur de la duchesse de Guise, qui avoit été élevée

par la reine de Navarre dans la nouvelle Religion. Enfin la cour de France fit à Elisabeth, reine d'Angleterre, des propositions de mariage entr'elle & le duc d'Anjou, frère du roi; mais ce projet ne fut point alors appuyé des démarches néceſſaires.

On parle de la guerre de Flandre.

Brantôme.

Il en revenoit du moins cet avantage, que les esprits amusés par l'espérance, les plaisirs ou les soins d'une nouvelle alliance, perdoient insensiblement l'habitude de la guerre. L'amiral auroit voulu qu'on eût ainsi captivé les Calvinistes, moins par la violence que par la diversion. *Je sai bien ce qu'il m'en dit à la Rochelle*, écrivoit Brantôme, *voyant bien le caractère de ses Huguenots, que s'il ne les occupoit & amusoit au-dehors, pour le sûr ils recommenceroient à brouiller au-dedans, tant il les connoiſſoit brouillons, remuans, frétillans, & amateurs de la picorée.* Il desiroit ardemment quelque guerre étrangère, & n'en voyoit pas de plus commode & de plus avantageuse à la France, que celle des Pays-bas.

Ces provinces révoltées contre l'Espagne, épuisées par leurs propres victoires, étoient réduites à ne pouvoir plus se soutenir sans troupes étrangères.

CHARLES IX 1571.

Au défaut de la France, elles menaçoient de se jeter entre les bras de l'Angleterre. Première raison de les aider, pour ne pas laisser cet avantage à nos rivaux. De plus, on ne pouvoit douter que ce ne fût le roi d'Espagne, qui par ses conseils, son argent, ses secours mesurés, non sur nos besoins, mais sur les règles de sa politique, n'entretînt la guerre civile en France. Or, nul meilleur moyen de se venger sans risque & sans peine, que de lui opposer dans son propre pays les Calvinistes François, dont il poursuivoit la ruine.

L'amiral & la reine de Navarre viennent à la cour.

Louis de Nassau, frère du prince d'Orange, vint exprès en France exposer ces raisons au conseil. Charles IX parut les goûter; mais il renvoya Nassau à Coligny, lui faisant entendre qu'avant de prendre sa dernière résolution, il vouloit conférer avec l'amiral. Si c'étoit un appas destiné à lui inspirer une confiance pernicieuse, il étoit trop flateur pour que l'amiral ne s'y laissât point prendre. Il se détermina donc à paroître à la cour.

Sur la fin de l'été, le roi alla de Blois en Touraine. Cette démarche se faisoit en faveur de la reine de Navarre, qui ne pouvant décemment se refuser aux avances de la cour, au sujet du

mariage du prince de Béarn, ne se livroit cependant qu'avec inquiétude. Elle amena au roi Henri son fils, le prince de Condé, & enfin l'amiral. *Je vous tiens*, dit le roi à ce vieux guerrier, en le retenant lorsqu'il se jeta à ses pieds par respect, *je vous tiens, & vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta le monarque d'un air satisfait, *le jour le plus heureux de ma vie.* La suite de la réception répondit au commencement: la reine mère, le duc d'Anjou, tous les seigneurs, comblèrent Coligny de caresses; & surtout le duc d'Alençon, le plus jeune frère du roi, qui se laissant aller à la franchise de son âge, sembloit ne pouvoir assez exprimer les sentimens d'estime dont il étoit pénétré pour l'amiral.

CHARLES IX. 1571.

Les deux reines s'observent.

Mém. de Tavannes, p. 376.

Au milieu des plaisirs qu'occasionna cette réunion, on parla de décider le mariage du prince de Béarn. Difficultés par rapport à la différence de Religion, au temps, à la manière de la célébration : le roi, qui souhaitoit la conclusion de cette affaire, aplanissoit tout. Jeanne d'Albret étoit étonnée de tant de complaisance. Elle regardoit, elle examinoit avec la circonspection d'une personne qui se défie, & qui a honte

CHARLES IX. 1572.

fut averti, entra dans une grande colère, & le duc en craignant les éclats, épousa précipitamment Catherine de Clèves. Mais comme les rois ne commandent point aux cœurs, le duc de Guise conservoit des droits cachés sur celui de Marguerite; & Charles appréhendoit que ces dispositions secrettes de sa sœur, venant à la connoissance de la reine de Navarre, ne la réfroidissent sur cette alliance. Le duc d'Anjou ne voyoit pas non plus de bon œil ce mariage, dans la crainte qu'il ne rendît le prince de Béarn trop puissant. Enfin, le pape se récrioit plus que tous les autres, & protestoit de ne jamais accorder de dispense. Il envoya même en France son neveu, le cardinal Alexandrin, chargé de renouveler les instances en faveur du roi de Portugal, & de faire des reproches au roi sur ses liaisons avec les Huguenots.

Comment il rassure le pape.

Préface du Stratagême.

Le légat s'acquitta exactement de sa commission. Il pressa vivement le roi; & comme il le poussoit à ne savoir que répondre : *Monsieur le cardinal*, lui dit le monarque embarassé, *plût à Dieu que je pusse tout vous dire! Vous connoîtriez bientôt, ainsi que le souverain pontife, que rien n'est plus propre que*

ce mariage pour assurer la Religion en France, & exterminer ses ennemis. Oui, ajouta-t-il, en lui serrant affectueusement la main, *croyez-en ma parole; encore un peu de temps, & le saint pere lui-même sera obligé de louer mes desseins, ma piété & mon ardeur pour la Religion.* Il voulut assurer ces promesses, en faisant glisser un diamant au doigt du cardinal; mais le prélat le remercia, & dit qu'il se contentoit de la parole du roi.

CHARLES IX. 1572.

Ce qu'on doit penser des auteurs contemporains.

Si Charles IX a tenu ce discours, il méditoit certainement pour lors le massacre de la Saint-Barthélemy. Mais de Thou nous avertit qu'il faut se défier des historiens Italiens, dont est tiré ce récit. La plupart abusés par les Guises, qui avoient intérêt de ne point passer pour les seuls auteurs d'une action si atroce, ou trompés par les Catholiques zélés, fidèles échos des Guises, ont enveloppé toute la cour dans le complot, & sur-tout le roi, qu'ils ont toujours mis à la tête. Au contraire, les Mémoires du temps, faits par les personnes les mieux instruites, tels que ceux de *Brantôme*, de la *reine Marguerite*, de *Chiverny*, de *Villeroy*, de *Castelnau*, sur-tout de *Tavannes*, d'après lesquels

CHARLES IX. 1572.

se sont décidés *Dupleix*, *le Laboureur*, l'auteur des *Commentaires*, & les meilleurs historiens, portent expressément deux choses: la première, que Charles IX ne se détermina au massacre, qu'après la blessure de l'amiral: la seconde, qu'il n'eut d'abord dessein d'y comprendre que quelques chefs, & non une si grande multitude.

Résultat de leurs récits.

Voici donc, autant qu'on peut débrouiller ce cahos, l'idée qu'il faudroit se former de la marche de l'intrigue. On peut croire que dès l'instant de la paix, Charles IX eut dessein de s'assurer de l'amiral & des autres chefs, & que les bonnes manières qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à se procurer la facilité de les avoir sous sa main, s'ils venoient à remuer, & de rompre leurs projets par la prison, & par un châtiment juridique. Il est aussi à présumer que ce dessein de réprimer les Calvinistes par la force, tourna en projets de ménagemens, quand Charles vit qu'ils demeuroient tranquilles, & qu'ils prenoient confiance en lui. Cette disposition pacifique du roi, traversée néanmoins par des alternatives de craintes & de soupçons, a pu durer jusqu'à la blessure de l'amiral,

Quant à ce malheur, qui eut des ſuites ſi funeſtes, ce fut l'ouvrage d'une politique ténébreuſe, qui pouſſa le roi à des extrémités qu'il n'avoit pas prévues; politique dont on expoſera tous les reſſorts.

CHARLES IX. 1572.

Ce prince avoit été trop mal ſervi dans la guerre, pour ne pas vouloir ſincèrement la paix. Voyant que pour y parvenir il n'étoit queſtion que de quelque condeſcendance envers les Calviniſtes, Charles les ménageoit; & on a droit de penſer, que ſans adopter leurs opinions, il goûta leurs perſonnes. La reine mère, ſoit vues d'Etat, ſoit attachement à la Religion Romaine, s'alarma de ces liaiſons. Elle s'unit ſecrettement aux Guiſes, pour ramener ſon fils à ſes anciens principes, & le forcer même par un coup d'éclat, s'il étoit néceſſaire, à rompre tout engagement avec les Sectaires.

Le roi ménage les Calviniſtes.

Mém. de Tavannes.

On imagina d'abord de tenter s'il ſeroit ſenſible à l'abandon des Catholiques, ſes anciens amis. En conſéquence les Guiſes, les Montpenſiers & leurs proches, quittèrent bruſquement la cour. *C'étoit*, diſoient-ils, *une choſe odieuſe, qu'une famille qui avoit rendu de ſi grands ſervices, fût ſi peu con-*

Les Calviniſtes en prennent ombrage.

CHARLES IX. 1572.

sidérée ; & que loin de venger la mort d'un homme qui s'étoit sacrifié pour la Religion & pour l'Etat, on affectât d'accabler de bienfaits ses ennemis & ses assassins. On ne manquoit point de faire parvenir ces discours au roi ; mais il sembloit ne point s'en embarasser : au contraire, il paroissoit libre & gai au milieu des Calvinistes, que les nôces prochaines du prince de Béarn attiroient auprès de lui. Cependant tous ne s'y fioient pas. *Si ces nôces se font à Paris*, disoit le père de Sully, *les livrées en seront vermeilles.*

Sully, tome I, p. 43.

Mort de la reine de Navarre.

Journ. de Henri III, t. I, p. 43 Cayet, t. I, p. 128.

La reine de Navarre arriva à la cour au milieu du mois de Mai, & le 9 Juin elle étoit morte. Un cri se fit entendre par toute la France qu'elle avoit été empoisonnée. Cependant, malgré les recherches les plus exactes, on ne lui trouva aucune marque de poison. Mais que ne pouvoit-on pas présumer, après les exemples trop sûrs qu'on avoit de morts aussi nécessaires procurées par différens moyens ? Celle de Lignerolles, favori & confident du duc d'Anjou, tué sous ses yeux au milieu de la cour, parcequ'il avoit eu le malheur, dit-on, d'apprendre de son maître les secrets du roi : d'autres disent, parcequ'il avoit une

une intrigue avec la reine mère. Celle du cardinal Odet de Châtillon, empoisonné par son valet-de-chambre lorsqu'il étoit prêt à revenir en France. Celle du seigneur de Mouy, assassiné à Niort par Maurevel, qu'on appeloit publiquement *le tueur du roi*; & tant d'autres dont la fin tragique tournoit en preuves les moindres soupçons. CHARLES IX 1572.

Jeanne d'Albret, après avoir aimé les plaisirs, se les interdit lorsqu'elle y étoit encore propre, réforma son luxe, & montra une austérité de dévotion qui la rendit chère à son parti. Elle eut les vertus & les vices ordinaires à ce genre de vie : sévère dans ses mœurs, réglée dans son domestique, ferme contre les revers, zélée, libérale; mais aigre, impérieuse, aimant à parler théologie, & faisant sa principale compagnie des ministres, dont sa maison étoit l'asyle. Dans les manifestes auxquels Jeanne eut part, on remarque toujours contre le Clergé, & sur-tout contre le cardinal de Lorraine, des traits mordans, qui dénotent la femme piquée. Pendant que son fils étoit en cour, avant le voyage de Baïonne, elle lui écrivit une lettre, qu'on jugeroit moins destinée à retenir dans le devoir un enfant de neuf à dix

Son caractère.

Le Lab tome I, p. 837.

CHARLES IX. 1572.

ans, qu'à satisfaire sa causticité, en censurant des vices qui ne la regardoient pas. Elle n'étoit pas moins amère dans ses reproches à ceux de sa Religion qui s'écartoient de leur devoir; mais aussi elle n'avoit rien à elle, & toutes ses richesses étoient au parti. Les Catholiques même reconnoissent son courage, sa constance, sa fermeté, & ne blâment que son entêtement, qui faisoit sa gloire dans l'esprit des Calvinistes. Sa mort retarda le mariage du prince de Béarn, qui prit aussi-tôt le titre de roi de Navarre.

Craintes des Calvinistes.

De Thou, liv. LII. Davila, liv V. Matthieu, liv. VI. page 338.

L'amiral, pendant cet intervalle, se retira dans son château de Châtillon-sur-Loing. Là il recevoit tous les jours des lettres de ses amis, qui le conjuroient de ne point retourner à la cour. Leurs craintes étoient fondées sur une multitude de circonstances, qui prises chacune à part, ne pouvoient tout au plus fournir la matière que de quelques soupçons; mais qui rapprochées, formoient un corps de présomptions effrayantes.

Sécurité de l'amiral.

Coligny, sûr de la bonne-foi du roi, se fâchoit sérieusement contre l'importunité des donneurs d'avis. Quant à ceux avec lesquels il vouloit bien entrer en explication, il leur disoit que

ses mesures étoient prises avec Charles ; qu'il y avoit une ligue signée contre l'Espagne, entre la France, l'Angleterre & les princes Protestans d'Allemagne ; & que la guerre de Flandre alloit se déclarer. Lui faisoit-on remarquer les troupes que la cour rassembloit sur les côtes du Poitou ? Il répondoit aussi-tôt qu'elles n'étoient point destinées contre la Rochelle, mais contre les Pays-bas, où des vaisseaux devoient les transporter ; que c'étoit par son avis qu'on avoit pris cet expédient, tant pour épargner aux soldats la fatigue de la marche, que pour tromper les ennemis. Si on lui parloit des emprunts que le roi faisoit de tous côtés, il disoit que c'étoit pour subvenir aux frais de cette guerre, & qu'on les faisoit sur les princes Catholiques par préférence, afin de les priver de la ressource de leur argent. Enfin il prétendoit n'avoir rien à craindre des Guises, parceque le roi les avoit reconciliés avec lui, & que d'ailleurs ils n'avoient plus grand crédit : que même le cardinal de Lorraine, le plus redoutable entr'eux, étoit à Rome, occupé dans le Conclave, bien éloigné de pouvoir lui nuire. Enfin, dût-il être trompé, il prioit très-in-

CHARLES IX. 1572.

CHARLES IX. 1572.

stamment ses amis de ne plus le fatiguer par de pareils soupçons.

Ces raisons ne satisfaisoient pas tout le monde. Un gentilhomme, nommé *Langoiran*, les ayant bien repassées dans son esprit, alla trouver l'amiral, & lui demanda son congé. *Pourquoi donc*, dit Coligny étonné ? *Parcequ'on vous fait trop de caresses*, répondit Langoiran, *& que j'aime mieux me sauver avec les fous, que de périr avec les sages.* Ce bon mot fut regardé comme une de ces saillies qu'essuient souvent les projets les plus prudens ; & l'amiral continua dans sa sécurité.

Mariage du roi de Navarre.

Les nôces de Henri roi de Navarre, & de Catherine, sœur du roi, furent célébrées avec une pompe vraiment royale. Elles avoient été précédées de celles du prince de Condé & de Marie de Clèves. La Noblesse Calviniste, nombreuse, leste & magnifique, fit les honneurs des unes & des autres. Pour l'amiral, au milieu des plaisirs, il ne s'occupoit que de sa chimère, la guerre de Flandre : tout sembloit lui en inspirer le desir. Voyant le jour du mariage, aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux pris sur lui dans les journées de Jarnac & de Montcontour : *Bien-*

tôt, dit-il, en les montrant au maréchal de Damville, *bien-tôt ils seront remplacés par d'autres plus agréables à des yeux François.* Téligny, la Rochefoucault, Rohan, tous les chefs du parti, pensoient comme Coligny, sur la certitude de cette guerre; & de plus défians s'en feroient flatés à leur place, tant Charles y paroissoit résolu.

CHARLES IX, 1572.

A force de conférer sur ce projet, il en avoit senti l'avantage, & le prenoit à cœur. En réglant le plan des opérations, l'adroit Coligny faisoit sentir au jeune monarque, qu'il ne falloit pas se conduire dans cette guerre comme dans les précédentes, c'est-à-dire, confier ses forces à son frère le duc d'Anjou, qui avoit recueilli tout l'honneur de la victoire; mais que le roi devoit se mettre lui-même à la tête de ses troupes. La reine votre mère, ajoutoit-il, ne cherche qu'à vous tenir en tutelle, afin de gouverner seule; c'est pour cela qu'elle vous a engagé à prendre un lieutenant général. Mais il est temps de secouer le joug, & de vous montrer à vos peuples digne de leur commander.

Le roi goûte l'amiral & ses projets.

D'Aubigné, t. II, l. I. Le Labour. tome III, page 31. Mém. de Tavannes, p. 376. Mém. de Villeroi, t. II, p. 361.

Ces discours faisoient une vive impression sur l'esprit d'un roi susceptible

Mém. de Tavannes, p. 415.

CHARLES IX. 1572.

& jaloux. Catherine en étoit informée; mais certaine de son ascendant, elle se contenta d'abord de prendre quelques mesures générales, comme de s'assurer, en cas de besoin, le secours des Guises & de leurs partisans. Cependant le danger augmentoit. La reine fut avertie par Villequier, de Sauve, Rets, courtisans assidus & pénétrans, en qui même le roi avoit une grande confiance, que son fils alloit lui échapper, qu'il étoit totalement gagné par les Religionnaires, & que sans quelque remède violent, il n'y avoit point à se flater de le ramener.

Adresse de la reine. *Mém. de Tavannes.*

A un mal si pressant, Catherine se résout d'appliquer un remède extrême. Elle saisit le moment d'une chasse, pendant laquelle son fils se trouvoit loin des conseillers qui l'obsédoient ordinairement : elle l'entraîne dans un château, s'enferme avec lui dans un cabinet, & éclate en reproches amers. Mêlant la tendresse à la force, elle lui représente ce qu'elle a fait pour lui dès son enfance, les peines qu'elle a essuyées, les dangers qu'elle a courus de la part de ces mêmes hommes, avec lesquels il a l'imprudence de se lier si étroitement. S'ils se rendent maîtres des affaires, que deviendrai-je, dit-el-

le, en sanglotant ? Que deviendra le duc d'Anjou, l'objet perpétuel de leur haine ? Comment échapperons-nous à leur fureur ? *Donnez-moi*, ajoute-t-elle, *congé de m'en retourner à Florence ; donnez à votre frère le temps de se sauver.*

CHARLES IX. 1572.

Elle fait craindre au roi son ressentiment.

Le roi épouvanté, *non tant*, dit Tavannes, *des Huguenots, que de sa mère & de son frère, dont il sait la finesse, ambition & puissance dans son Etat*, craignant une révolution, s'il continue à soutenir les Calvinistes, avoue son tort à sa mère, & la prie de l'excuser. Catherine feignant un mécontentement sans retour, se retire dans une maison voisine. Le roi la suit. Il la trouve avec le duc d'Anjou, les sieurs de Rets, de Tavannes & de Sauve, comme tenant un conseil. Nouveau sujet d'inquiétude pour le jeune Charles, qui tremble qu'on ne machine quelque chose contre lui.

Et l'audace des Calvinistes.

Il entre en explication, & demande qu'on lui fasse du moins connoître les nouveaux crimes des Calvinistes. Chacun s'empresse de le satisfaire, en rapportant tout ce qu'il sait de leurs prétentions vraies ou supposées. L'un dit que, non contens d'avoir libre exercice de leur Religion, ils veulent encore abolir la Catholique ; l'autre, qu'ils se

CHARLES IX. 1572.

vantent de posséder l'esprit du roi, & de faire désormais tout ce qu'ils voudront; que l'amiral sur-tout ne cesse d'exalter ses exploits, & qu'il se promet bien de se venger un jour des arrêts de proscription donnés contre lui.

Brantôme.

Il faut avouer que Téligny & les autres ne furent pas toujours assez modérés dans leurs paroles. La Noue désapprouvoit ces bravades : il en appeloit les auteurs *de vrais fous & malhabiles.* En pareille circonstance, ces propos ne manquèrent pas d'être relevés & assaisonnés de toutes les manières capables de piquer le roi. Attaqué de tant de manières, il se laissa vaincre, & promit de se tenir désormais plus en garde, afin que l'amiral & les siens n'abusassent pas davantage de sa bonté. Mais comme le monarque ne paroissoit pas encore bien décidé, on résolut de le commettre avec les Calvinistes, de façon qu'il n'y eût jamais lieu à réconciliation.

On veut se défaire de l'amiral.

En conséquence on expédia un courier au duc d'Aumale, qui vint avec son neveu le duc de Guise, les ducs de Nemours, d'Elbœuf, de Nevers, de Montpensier, & une grosse suite de gentilshommes. Tout cela se passoit

avant

avant le mariage du roi de Navarre, & on ne jugea pas à propos de différer plus de quatre jours après pour se délivrer des craintes que donnoit Coligny. CHARLES IX. 1572.

Il n'est que blessé.

L'assassin fut bien-tôt trouvé. On choisit le fameux Maurevel, qui se cacha dans une maison devant laquelle l'amiral passoit tous les jours en revenant du Louvre. Par une fenêtre couverte d'un rideau, il tira à Coligny un coup d'arquebuse, dont les balles lui firent une grande blessure au bras gauche, & lui coupèrent l'index de la main droite. Sans la moindre émotion, l'amiral montra la maison d'où partoit le coup. On enfonça la porte, mais l'assassin étoit déja sauvé. Coligny tout sanglant, appuyé sur ses domestiques, se retira chez lui.

Colère du roi.

De Serres, t. II, p. 740.

Le roi jouoit à la paume, quand il apprit cet accident. *N'aurai-je jamais de repos*, s'écria-t-il, *en jettant sa raquette avec fureur? Verrai-je tous les jours troubles nouveaux?* Le premier moment ne fut que tumulte & confusion. On alloit, on venoit, on se parloit, on s'épuisoit en conjectures. Des partisans de l'amiral, les uns menaçoient, les autres restoient mornes &

CHARLES IX. 1572.

gardoient le silence. Tous donnoient des avis, & l'embaras du choix faisoit qu'on n'en suivoit aucun.

Il promet de punir les coupables.

Revenus du premier transport, ils résolurent d'aller se plaindre au roi, & demander justice. Le roi de Navarre & le prince de Condé se chargèrent de la requête. Charles répondit que personne n'étoit plus fâché que lui de ce qui venoit d'arriver, & qu'il en tireroit une vengeance éclatante. La reine mère ajouta que ce crime attaquoit le roi lui-même, & que s'il le laissoit impuni, bien-tôt il ne seroit pas en sûreté dans le Louvre. Les princes se retirèrent satisfaits des dispositions de la cour, d'autant plus qu'on avoit paru prendre d'abord toutes les mesures pour arrêter l'assassin. Les portes de Paris furent fermées : il y eut des commissaires chargés d'informer : on fit des visites dans toutes les maisons suspectes. De plus, le roi dit aux ambassadeurs de déclarer à leurs maîtres que cette action lui déplaisoit ; & il ordonna d'écrire aux gouverneurs de province, *qu'il feroit en sorte que les coupables d'un si méchant acte fussent découverts & punis.*

Il visite l'amiral.

Coligny, l'après-midi de sa blessure, demanda à voir le roi. Charles se ren-

dit dans la chambre du malade avec sa mère, le duc d'Anjou, les maréchaux de France, & un brillant cortége. En abordant l'amiral, il le consola, & lui jura par le nom de Dieu, comme il en avoit la mauvaise habitude, qu'il tireroit de ce forfait une vengeance si terrible, que jamais elle ne s'effaceroit de la mémoire des hommes. Coligny le remercia; & après une courte protestation de sa fidélité, il tourna la conversation sur la guerre de Flandre, sa manie ordinaire. Il représenta au roi qu'il tardoit trop à la déclarer; que pendant ce temps de braves soldats, qui sous la conduite de Genlis, de l'aveu secret de sa majesté, s'étoient exprès transportés dans les Pays-bas pour son service, avoient été battus faute de secours; & après leur défaite, traités par le duc d'Albe comme des brigands. Qu'on tournoit en ridicule publiquement à la cour le projet de cette guerre, & que le conseil d'Espagne savoit tout ce qui se décidoit dans celui de France. Il se plaignit aussi que les édits en faveur des Calvinistes n'étoient point observés. *Mon père*, répondit le roi, *comptez que je vous regarde toujours comme un fidèle sujet, & comme*

CHARLES IX. 1572.

semens propres à lui faire digérer une pareille confidence, il lui avoue que la blessure de l'amiral n'est pas l'ouvrage de Guise seul, mais de sa mère & du duc d'Anjou; qu'ils y ont été forcés par les menées sourdes de ce rebelle, qui vouloit les perdre; que la chose une fois faite, il n'y a plus de milieu, & qu'il faut ou se joindre aux Catholiques pour achever ce qui est commencé, ou s'attendre à une nouvelle guerre civile. Ces premiers propos mis en avant, la reine survient, comme on en étoit convenu, accompagnée du duc d'Anjou, du comte de Nevers, de Birague, garde des sceaux, & du maréchal de Tavannes. Elle confirme à son fils tout ce que le duc de Rets venoit de lui dire; & elle ajoute que depuis la blessure de l'amiral, les Huguenots sont entrés dans un tel désespoir, qu'il y a à craindre qu'ils s'en prennent non-seulement au duc de Guise, mais au roi lui-même.

Bravades des Calvinistes.

Mém. de Marguerite. Dupleix, tome III, p. 714.

En effet, les discours imprudens de quelques-uns des Calvinistes, ne donnoient que trop lieu à ces imputations. Ils disoient nettement que si le roi ne leur faisoit justice, ils se la feroient eux-mêmes. Pardaillan s'en vanta publiquement au souper de la reine. Le

seigneur de Piles fit plus : il osa tenir ces mêmes propos au roi en face. *Les paroles indiscrettes, le geste insolent, & le front sourcilleux de ce téméraire seigneur, firent frémir le roi, & tous les Catholiques de la Cour.*

CHARLES IX. 1572.

Elles servent à la reine à changer le roi.

Catherine, en lui rappelant leurs menaces dans ce conseil secret, affirma encore que l'amiral, depuis sa blessure, avoit fait partir plusieurs dépêches pour l'Allemagne & la Suisse, d'où il espéroit tirer vingt mille hommes : que si ces troupes se joignoient aux mécontens François, dénué, comme étoit le roi, d'argent & d'hommes, elle ne voyoit plus pour lui de sûreté en France ; qu'au surplus elle étoit bien aise de l'avertir, qu'à la moindre apparence de collusion de la part de Charles avec les Religionnaires, les Catholiques étoient déterminés à élire un capitaine général, & à faire une ligue offensive & défensive contre les Huguenots ; qu'ainsi il se trouveroit entre les deux partis, sans puissance ni autorité dans son royaume.

Il consent au massacre. *Mém. de Villeroi.*

Ces considérations firent, dit le duc d'Anjou, dans la relation de Miron, *une merveilleuse & étrange métamorphose au roi ; car s'il avoit été aupara-*

CHARLES IX. 1572.

vant difficile à persuader, ce fut lors à nous à le retenir. Se levant, il nous dit de fureur & de cholère, en jurant par la mort D . . . puisque nous trouvions bon qu'on tuast l'amiral, qu'il le vouloit; mais aussi tous les Huguenots de France, afin qu'il n'en demeurast pas un qui lui peust reprocher après, & que nous y donnassions ordre promptement.

Mesures pour l'exécution.

Ce terrible arrêt prononcé, on ne songea plus qu'à l'exécution; & Charles, dès ce moment, se prêta à tous les déguisemens qu'on lui fit sentir nécessaires pour la réussite. Il s'agissoit de rassembler dans le même canton de la ville les gentilshommes Calvinistes, afin de les prendre tous comme dans un filet. Ils en fournirent eux-mêmes les moyens. L'amiral alarmé de quelques mouvemens qu'on voyoit parmi le peuple, envoya prier le roi de lui donner une garde. On avoit peu de jours auparavant introduit dans Paris, sous d'autres prétextes, le régiment des Gardes. Le roi, non-seulement en fit placer une compagnie devant la porte de Coligny, mais encore il y eut ordre aux Catholiques du voisinage de céder leurs logemens aux Religionnaires. Les officiers de la ville furent chargés d'en

faire un rôle, & de les exhorter à se retirer auprès de l'amiral. Par une suite des mêmes attentions, on mit dans la maison de l'amiral, des Suisses de la garde du roi de Navarre ; & ce prince lui-même fut averti par le roi de faire venir au Louvre tout ce qu'il avoit de gens de main, afin de servir à la cour de rempart contre les Guises, en cas qu'ils voulussent tenter quelqu'entreprise.

Comment on trompe l'amiral.

Tant de précautions, qui toutes paroissoient à l'avantage des Calvinistes, rassurèrent infiniment le plus grand nombre des amis de l'amiral. Quelques-uns insistoient cependant encore sur le parti le plus prudent, qui étoit d'enlever le malade, de sortir de Paris, & d'aller au loin entendre gronder l'orage. Mais Coligny s'y opposa toujours. Il dit que ce seroit faire injure au roi, & qu'il vouloit se fier à sa parole, dût-il en être victime. Téligny & la Rochefoucault pensoient comme lui. Cette réunion de sentimens n'empêcha pas les plus méfians de faire de nouveaux efforts. Ils disoient qu'on avoit fait entrer beaucoup d'armes dans le Louvre, comme si on vouloit en faire un arsenal d'où partiroient les foudres desti-

CHARLES IX. 1572.

nées contr'eux. Le malade répondoit que c'étoit pour un tournoi dont le roi vouloit se donner le divertissement, & qu'il avoit eu la bonté de l'en faire avertir. Ils répliquoient que cela pouvoit n'être qu'une ruse, & qu'en pareil cas il ne falloit rien négliger. Le zèle de ces conseillers fut encore inutile.

Le massacre fixé au jour de Saint Barthélemy.

Comment. liv. X.

Mém. de Villeroi.

Mém. de Tavannes.

Mais la reine mère qui avoit des espions parmi eux, apprit ces délibérations: elles la déterminèrent à presser l'exécution, qu'on fixa au point du jour de saint Barthélemy, 24 Août. La résolution en fut prise dans le château des Tuileries, entre la reine, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frère bâtard du roi, Birague, garde des sceaux, le maréchal de Tavannes & le comte de Rets. Des auteurs assez sûrs disent qu'on hésita si on envelopperoit dans la proscription le roi de Navarre, le prince de Condé & les Montmorencis. D'autres prétendent que l'intention étoit d'abord de mettre aux mains les chefs des Calvinistes & des Catholiques; & quand ils auroient été épuisés, le roi sortant du Louvre à la tête de ses gardes, seroit tombé sur les uns & sur les autres, & en auroit fait une boucherie entière.

Enfin il est encore incertain, si on eut dessein de rendre le massacre aussi général qu'il le fut. *Pour moi*, disoit Catherine après l'exécution, *je n'ai sur la conscience que la mort de six*. Quelle affreuse sécurité!

CHARLES IX, 1572.

Quoi qu'il en soit, on résolut de confier le meurtre de l'amiral, & comme la première scène de la tragédie, au duc de Guise. Afin de prévenir jusqu'à l'ombre du soupçon, les princes Lorrains feignirent de craindre quelque violence de la part de leurs ennemis, & sous ce prétexte ils vinrent demander au roi permission de se retirer. *Allez*, leur dit le monarque d'un air courroucé; *si vous êtes coupables, je saurai bien vous retrouver*. Ainsi congédiés, & maîtres de cacher leurs mouvemens sous les apparences de l'embaras inséparable d'un départ, ils eurent plus de facilité à rassembler leurs gens, sans donner d'ombrage.

Le duc de Guise chargé de commencer.

Tavannes fit venir en présence du roi les prevôts des marchands, Jean Charron, & Marcel son prédécesseur, qui avoient grand crédit auprès du peuple. Il leur donna l'ordre de faire armer les compagnies bourgeoises, & de les tenir prêtes pour minuit à l'Hôtel-de-

Ordres généraux.

Brantôme, tome IX. Mém. de Tavannes.

CHARLES IX. 1572.

ville. Ils promirent d'obéir. Mais quand on leur dit le but de l'armement, ils tremblèrent, & commencèrent à s'excuser sur leur conscience. Tavannes les menaça de l'indignation du roi, & il tâchoit même d'exciter contr'eux le monarque, trop indifférent à son gré. *Les pauvres diables ne pouvant pas faire autre chose, répondirent alors : Hé! le prenez-vous là, Sire, & vous, monsieur? Nous vous jurons que vous en aurez nouvelle ; car nous y menerons si bien les mains, à tort-à-travers, qu'il en sera mémoire à jamais.* Voilà, ajoute Brantôme, *comme une résolution prise par force a plus de violence qu'une autre, & comme il ne fait pas bon acharner un peuple ; car il y est après plus âpre qu'on ne veut.* Ils reçurent ensuite les instructions, savoir, que le signal seroit donné par la cloche de l'horloge du Palais ; qu'on mettroit des flambeaux aux fenêtres ; que les chaînes seroient tendues ; qu'ils établiroient des corps de gardes dans toutes les places & carrefours, & que pour se reconnoître ils porteroient un linge au bras gauche, & une croix blanche au chapeau.

Signal du massacre.

Tout s'arrange, selon ces dispositions, dans un affreux silence. Le roi

craignant de faire manquer l'entrepriſe par trop de pitié, n'oſe ſauver le comte de la Rochefoucault qu'il aimoit. Le voyant ſur le ſoir prêt à ſortir du Louvre, Charles l'invite, le preſſe d'y reſter. Le comte refuſe. Charles ne pouvant le retenir ſans riſquer d'être deviné, l'abandonne à ſon ſort, gémiſſant au fond du cœur de ſe voir forcé de le ſacrifier à la ſûreté de ſon ſecret. Triſte & morne, le roi attend avec une ſecrette horreur l'heure fixée pour le maſſacre. Sa mère le raſſure & l'encourage. Il ſe laiſſe arracher l'ordre pour le ſignal, ſort de ſon appartement, entre dans un cabinet tenant à la porte du Louvre, & regarde dehors avec inquiétude. Sa mère & ſon frère ne le quittoient pas. Un coup de piſtolet ſe fait entendre. *Ne ſçaurois dire en quel endroit*, rapporte le duc d'Anjou, *ni s'il offenſa quelqu'un; bien ſçai-je que le ſon nous bleſſa tous trois ſi avant dans l'eſprit, qu'il offenſa nos ſens & notre jugement, épris de terreur & d'appréhenſion des grands déſordres qui s'alloient lors commettre.* Ils envoyèrent en diligence un gentilhomme dire au duc de Guiſe de ne rien entreprendre contre l'amiral, ce qui auroit ſuſpendu

CHARLES IX.
1572.
Comment. liv. X, p. 31. Mém. de Villeroi.

tout le reste; mais il étoit déja trop tard.

CHARLES IX. 1572.

Meurtre de l'amiral.

Le vindicatif Guise avoit à peine attendu le signal pour se rendre chez l'amiral. Au nom du roi, les portes sont ouvertes, & celui qui en avoit rendu les clefs est poignardé sur le champ. Les Suisses de la garde Navarroise surpris, fuient & se cachent. Trois colonels des troupes Françoises, accompagnés de Petrucci, Siennois, & de Bême, Allemand, escortés de soldats, montent précipitamment l'escalier, & fonçant dans la chambre de Coligny: *A mort*, s'écrient-ils tous ensemble, d'une voix terrible. Au bruit qui se faisoit dans sa maison, l'amiral avoit jugé d'abord qu'on en vouloit à sa vie: il s'étoit levé &, appuyé contre la muraille, il faisoit ses prières. Bême l'apperçoit le premier. *Est-ce toi qui es Coligny*, lui dit-il? *C'est moi-même*, répond celui-ci, d'un air tranquille. *Jeune homme, respectes mes cheveux blancs.* Bême lui enfonce son épée dans le corps, la retire toute fumante, & lui coupe le visage: mille coups suivent le premier. L'amiral tombe nâgeant dans son sang. *C'en est fait*, s'écrie Bême par la fenêtre. *M. d'Angoulême ne le veut pas*

croire, répond Guise, *qu'il ne le voie à ses pieds*. On précipite le cadavre. Le duc d'Angoulême essuie lui-même le visage pour le reconnoître; & on dit qu'il s'oublia jusqu'à le fouler aux pieds.

CHARLES IX. 1572.

Aux cris, aux hurlemens, au vacarme épouvantable qui se fit entendre de tous côtés, si-tôt que la cloche du Palais sonna, les Calvinistes sortent de leurs maisons à demi-nuds, encore endormis, & sans armes. Ceux qui veulent gagner la maison de l'amiral, sont massacrés par les compagnies des Gardes postées devant sa porte. Veulent-ils se réfugier dans le Louvre, la garde les repousse à coups de piques & d'arquebuses: en fuyant, ils tombent dans les troupes du duc de Guise & dans les patrouilles bourgeoises, qui en font un horrible carnage. Des rues on passe dans les maisons, dont on enfonce les portes; tout ce qui s'y trouve, sans distinction d'âge ni de sexe, est massacré; l'air retentit des cris aigus des assassins, & des plaintes douloureuses des mourans. Le jour vient éclairer la scène affreuse de cette sanglante tragédie. *Les corps détranchés tomboient des fenêtres; les portes-cochères étoient*

Massacre dans la ville. *D'Aubigné, t. II, l. I, p. 548.*

CHARLES IX. 1572.

bouchées de corps achevés ou languissans, & les rues, de cadavres qu'on traînoit sur le pavé à la rivière.

Et dans le Louvre.

Mém. de Marguerite.

Ce qui se passoit au Louvre ne démentoit pas les fureurs de la ville. Les événemens arrivés depuis huit jours, que Marguerite de Valois étoit mariée au jeune Henri, roi de Navarre, avoient substitué une sombre tristesse aux plaisirs que promet ordinairement un nouvel hymen. La contrainte perçoit à travers les divertissemens ordonnés par la cour. Nulle confiance, nul épanchement de joie. La jeune épouse, suspecte aux Calvinistes par sa Religion, aux Catholiques par son mariage, n'osoit seulement pas demander la cause des mouvemens qu'elle remarquoit. Le soir, veille de la Saint Barthélemy, la reine mère apercevant sa fille un peu tard, lui ordonna de se retirer. *Comme je faisois la révérence*, dit Marguerite, *ma sœur de Lorraine me prend par le bras, m'arrête, & se prenant fort à pleurer, me dit : Mon Dieu, ma sœur, n'y allez pas !* A ce mouvement Catherine s'irrite, & reproche à sa fille aînée son imprudence. *Quelle apparence*, répond celle-ci, *de l'envoyer ainsi sacrifier? S'ils découvrent quelque*

que chose, ils se vengeront sur elle.
Cette altercation finit par de nouveaux ordres à Marguerite de se retirer. Sa sœur l'embrasse fondante en larmes. *Et moi*, dit-elle, *je m'en allai toute transie & toute éperdue, sans pouvoir imaginer ce que j'avois à craindre.* CHARLES IX. 1572.

Appelée par son mari, *je trouvai*, ajoute-t-elle, *son lit environné de trente ou quarante Huguenots que je ne connoissois point encore. Toute la nuit ils ne firent que parler de l'accident advenu à M. l'amiral. Moi, j'avois toujours dans le cœur les larmes de ma sœur, & ne pouvois dormir pour l'appréhension dans laquelle elle m'avoit mise, sans savoir de quoi. La nuit se passa de cette façon, sans fermer l'œil.* Au point du jour, Henri se lève, sort de sa chambre, & tous ses gentilshommes avec lui. La jeune reine, accablée de sommeil, fait fermer les portes & s'endort. . . . .

Une heure après elle se réveille en sursaut, au bruit que faisoit un homme, qui frappant contre la porte des pieds & des mains, crioit de toutes ses forces : *Navarre, Navarre!* Sa nourrice, croyant que c'étoit le roi, ouvre. Un homme tout sanglant se jette à

CHARLES IX. 1572.

corps perdu dans la chambre, poursuivi par quatre archers, qui entrent pêle-mêle avec lui. Il avoit un coup d'épée dans le coude, & un coup de hallebarde dans le bras. *Lui, se voulant garantir*, continue Marguerite, *se jette dessus mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tenoit, je me jette à la ruelle, & lui après moi, me tenant toujours à-travers du corps. Je ne cognoissois point cet homme, & ne savois s'il venoit là pour m'offenser, ou si les archers en vouloient à lui ou à moi. Nous crïons tous deux, & étions aussi effrayés l'un que l'autre.* Enfin, le capitaine des gardes arriva, qui renvoya les archers, & accorda la vie à cet homme, aux prières de la reine. Il l'emmena ensuite elle-même à l'appartement de sa sœur, la duchesse de Lorraine. Comme elle entroit dans l'antichambre, un gentilhomme fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas : elle tomba presqu'évanouie, & ne se rassura que quand elle fut avec sa sœur.

Danger que courent le roi de Navarre & le prince de Condé.

Sully, t. I, p. 68.

Sa première inquétude fut pour le roi son mari. On lui dit qu'il étoit en sûreté. Charles IX l'avoit mandé, ainsi que le prince de Condé. *Il les reçut avec un visage farouche, & des yeux*

ardens de courroux, & leur dit que c'étoit par son ordre qu'on venoit de tuer l'amiral & les autres chefs des Rebelles; que pour eux, persuadé qu'ils avoient été entraînés dans la révolte, moins de leur propre mouvement, que par de mauvais conseils, il étoit prêt à leur pardonner, pourvu qu'ils abjurassent leur fausse Religion, & professassent la Catholique. Sur leur réponse ambiguë & embarassée, Charles leur donna trois jours. CHARLES IX. 1572.

Du lieu où cette scène se passoit, ils pouvoient entendre les derniers cris de leurs amis, qu'on égorgeoit dans le Louvre. Les gardes ayant formé deux haies, tuoient à coups de hallebardes les malheureux qu'on amenoit désarmés, & qu'on poussoit au milieu d'eux; où ils expiroient les uns sur les autres entassés par monceaux. La plupart se laissoient percer sans rien dire; d'autres attestoient la foi publique, & la parole sacrée du roi. *Grand Dieu!* s'écrioient-ils, *prenez la défense des opprimés. Juste Juge, vengez cette perfidie!*

Multitude des proscrits.

Le massacre dura trois jours, & il y a peu de familles distinguées qui ne trouvent dans la liste des proscrits quel- *Brantôme, t. IX, p. 43.*

CHARLES IX. 1572.

qu'infortuné de son nom. La Rochefoucault, Crussol, Téligny, Pluviaut, Berny, Clermont, Lavardin, Caumont de la Force, Pardaillan, de Lévi, & mille autres braves capitaines, périrent par le poignard. Quelques-uns se sauvèrent, entre lesquels on compte Rohan, le vidame de Chartres, Montgommery, Grammont, Duras, de Gamaches, Bouchavannes, obtinrent grace du roi. Les Guises en épargnèrent aussi quelques-uns; mais ces exemples d'humanité furent rares. *Saignez*, s'écrioit l'impitoyable Tavannes, *saignez; les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'Août, comme en Mai.* Le duc de Guise, le duc de Montpensier, & le bâtard d'Angoulême, se promenant dans les rues, disoient que c'étoit là volonté du roi, qu'il falloit tuer jusqu'au dernier, & écraser cette race de serpens. Excitées par ces exhortations, les compagnies bourgeoises s'acharnèrent au massacre de leurs concitoyens, comme elles l'avoient promis, & on vit un nommé Crucé, orfévre, montrant son bras nud & ensanglanté, se vanter que ce bras en avoit égorgé plus de quatre cents en un jour.

Il ne faut pas croire que la Religion

seule éguisa les poignards. Plusieurs Catholiques, reconnus pour tels, périrent dans le tumulte. Des héritiers tuèrent leurs parens, des gens de lettres leurs émules de gloire, des amans leurs rivaux de tendresse, des plaideurs leurs parties. La richesse devint un crime, l'inimitié, un motif légitime de cruauté ; & le torrent de l'exemple entraîna dans les excès les plus incroyables des hommes faits pour donner aux autres des leçons d'honneur & de vertu. Brantôme rapporte que plusieurs de ses camarades, gentilshommes comme lui, y gagnèrent jusqu'à dix mille écus. Les pillards n'avoient pas honte de venir offrir au roi & à la reine les bijoux précieux, fruits de leur brigandage, & ils étoient acceptés.

CHARLES IX. 1572.

motifs des *massacreurs.*

Brantôme, tom. VII, p. 16. Comment. liv. X, pag. 19 & 441. D'Aubigné, t. II, liv. XI, p. 556.

Les violences commises sous les yeux de la reine Marguerite, prouvent que les meurtriers étoient incapables d'égards. Brion, gouverneur du prince de Conti, vieillard octogénaire, se voyant poursuivi par les assassins prit entre les mains son jeune éleve, comme une sauve-garde ; mais il n'en fut pas moins poignardé, malgré les efforts du prince, *qui mettoit ses petites mains au-devant des coups*. Enfin, il n'y eut genre

CHARLES IX. 1572.

de cruauté qui ne fût commise. Des enfans de dix ans tuèrent des enfans au maillot; & on vit des femmes de la cour parcourir effrontément de leurs yeux les cadavres nuds des hommes de leur connoissance, cherchant matière à des observations licencieuses, qui les faisoient éclater de rire.

Fureur du roi & du peuple.

Brantôme, tome IX, p. 410.

Le fougueux Charles, une fois livré à son caractère impétueux, ne connut plus de bornes. On l'accuse d'avoir tiré lui-même sur les malheureux Calvinistes qui fuyoient. Il ne se tint pas renfermé dans son palais pendant ces jours de sang : il en sortit, & se promena par la ville, accompagné de sa cour; cortége brillant, qui faisoit un contraste révoltant, avec les traces du massacre imprimées sur toutes les murailles. Il alla à Montfaucon, où sont les fourches patibulaires de Paris, voir le corps de l'amiral. Tout ce que peut imaginer la rage d'une multitude forcenée, fut exercé sur ce cadavre par la populace de Paris. Ils le traînèrent par les rues, & le mutilèrent de la manière la plus indigne. Ils le plongèrent dans la rivière, ne l'en retirèrent que pour le jeter au feu, d'où on l'arracha à demi rôti, & on le porta à Montfaucon, où il fut

pendu par les cuisses à des crochets de fer.

Aventure de Vézins & de Regnier.

D'Aubigné, t. II, l. I, p. 559. Sully, tome I, p. 75.

Entre tant de traits de barbarie, les historiens n'en ont conservé qu'un de générosité, qui même porte encore l'empreinte de la férocité du siècle. Vezins, gentilhomme du Quercy, étoit depuis long-tems brouillé avec un de ses voisins nommé Regnier, Calviniste, dont il avoit plus d'une fois juré la mort. Tous deux se trouvoient à Paris, & Regnier trembloit que Vezins, profitant de la circonstance, ne satisfît, aux dépens de sa vie, la haine invétérée qu'il lui portoit. Comme il étoit dans ces alarmes, on enfonce la porte de sa chambre, & Vezins entre l'épée à la main, accompagné de deux soldats. *Suis-moi*, dit-il à Regnier d'un ton dur & brusque. Celui-ci consterné, passe entre les deux satellites, croyant aller à la mort. Vezins le fait monter à cheval, sort de la ville en hâte : sans s'arrêter, sans dire un seul mot, il le mene jusqu'en Quercy dans son château. *Vous voilà en sûreté*, lui dit-il : *j'aurois pu profiter de l'occasion pour me venger ; mais entre braves gens, on doit partager le péril ; c'est pour cela que je vous ai sauvé.*

CHARLES IX. 1572.

Quand vous voudrez, vous me trouverez prêt à vuider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes. Regnier ne lui répondit que par des protestations de reconnoissance, & en lui demandant son amitié. *Je vous laisse la liberté de m'aimer ou de me haïr*, lui dit le farouche Vezins, *& je ne vous ai amené ici que pour vous mettre en état de faire ce choix.* Sans attendre sa réponse, il donne un coup d'éperon à son cheval & part.

L'incertitude, l'irrésolution, les aveux faits & rétractés, la contrariété des démarches, tout dénote le trouble qui agitoit l'esprit des auteurs de la Saint Barthélemy, pendant & après le massacre. Le roi écrivit le premier jour aux gouverneurs des provinces, qu'il n'avoit aucune part au désordre, qui étoit le fruit de l'animosité des deux maisons de Guise & de Châtillon; qu'ils eussent donc soin de faire entendre à tout le monde, que ce qui venoit d'arriver n'apporteroit aucun changement aux édits de pacification, & qu'il commandoit que chacun restât tranquille. Mais dès le lendemain on dépêcha, par toutes les villes considérables du royaume,

royaume, des Catholiques accrédités, chargés d'ordres verbaux tout contraires.

CHARLES IX. 1572.

Il va au Parlement.

Enfin, le troisième jour, le roi se rendit au Parlement, où il tint son lit de justice. Il y déclara, qu'après une suite non interrompue de révoltes & d'attentats contre son souverain, mille fois pardonnés, Coligny avoit comblé ses crimes, par la résolution d'exterminer le roi, la reine, les ducs d'Anjou & d'Alençon, & le roi de Navarre, quoique de la même Religion. Qu'après ces assassinats l'amiral avoit dessein de mettre sur le trône le prince de Condé & de s'en défaire ensuite, pour y monter lui-même, lorsqu'il l'auroit rendu vacant par l'extinction totale de la famille royale. Cette déclaration, si elle eût été appuyée de preuves solides, devoit être faite dès le premier jour; & rien n'étoit plus capable de justifier les excès auxquels on se porta. Ce fut la réflexion du président de Thou, qu'on vit gémir d'être forcé, par sa place de premier président au Parlement, d'approuver en apparence les faux motifs suggérés au roi.

Prend sur lui le massacre.

Charles, en donnant son consentement à la Saint Barthélemy, crut que

l'odieux tomberoit sur les Guises, & ce fut le but de sa première déclaration. On ne le laissa pas long-temps dans cette agréable espérance. La reine mère, qui savoit tourner cet esprit susceptible, le plaça habilement entre sa gloire & son autorité. Outre les inconvéniens de voir rallumer une guerre plus furieuse entre les Guises & les Montmorency, dont les derniers voudroient venger la mort de Châtillon, tant qu'ils en croiroient les princes Lorrains seuls coupables, elle fit entendre à son fils, que rejeter cette action sur d'autres, ce seroit avouer sa foiblesse & son impuissance; qu'il ne faut pas que dans un royaume rien paroisse arriver sans l'aveu du souverain; qu'autrement il est bien-tôt méprisé, & exposé à voir tout bouleversé dans son Etat.

CHARLES IX. 1572.

L'ordonne dans les provinces.

Selon la coutume des caractères extrêmes, le jeune Charles une fois convaincu de ces maximes, ne connut plus de modération. Il autorisa de son nom le massacre qui se fit dans les provinces. Il fut horrible à Meaux, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Lyon, à Toulouse, à Rouen, sans compter les petites villes, les bourgs & les châteaux particuliers, où les seigneurs ne furent

pas toujours en sureté contre la fureur des peuples ameutés. Les cadavres pourrissoient sur la terre sans sépultures; & plusieurs rivières furent tellement infectées des corps qu'on y jetoit, que ceux qui en habitoient les bords ne voulurent de long-temps boire de leurs eaux, ni manger de leur poisson. CHARLES IX, 1572.

Ajoutons, pour la satisfaction du lecteur, rebuté de tant d'horreurs, que quelques commandans de province refusèrent de se prêter à l'exécution de ces ordres sanguinaires; le comte de Tendes, en Provence; Gordes, en Dauphiné; Chabot-Charny, en Bourgogne; Saint-Héran, en Auvergne; de la Guiche, à Mâcon. De pareils noms doivent aller à la postérité. Jean Hennuyer, évêque de Lisieux, obtint de celui à qui les lettres de la cour étoient adressées, qu'il surseoiroit au massacre; & par ce sage délai il sauva les Calvinistes de sa ville & de son diocèse. Le vicomte d'Orthe, commandant à Baïonne, écrivit au roi: *Sire, j'ai communiqué le commandement de votre majesté à ses fidèles habitans & gens de guerre de la garnison. Je n'y ai trouvé que bons citoyens & braves soldats, mais pas un bourreau: c'est pourquoi, eux & moi, supplions très-humblement*

Quelques gouverneurs refusent d'obéir.

Mézeray, tome II, p. 1107.

CHARLES IX. 1572.

votre majesté, de vouloir employer nos bras & nos vies en choses possibles; quelque hasardeuses qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à la dernière goutte de notre sang. On respire, en voyant du moins que l'humanité n'étoit point bannie de tous les cœurs. Mais la mort précipitée du vicomte d'Orthe & du comte de Tendes, a fait croire que leur générosité fut récompensée par le poison.

Aucuns Calvinistes ne se défendent.

Pasquier, liv. V, lett. 12.

Il est étonnant que de tant de braves capitaines, deux hommes seuls se soient défendus : Guerchi, qui, le bras enveloppé de son manteau, combattit longtemps dans la maison de l'amiral, & ne fut accablé que par le nombre; & Taverny, lieutenant de la maréchaussée, *homme de robe longue*, qui, avec un seul valet, soutint dans sa maison comme un siége de neuf heures. Une semblable résistance de plusieurs autres, auroit donné au gros le temps de se reconnoître. Mais comme si la surprise eût engourdi tous les sens, à peine songeoient-ils à fuir; & semblables à des victimes dévouées à la mort, ils tendoient le col à ceux qui les égorgeoient.

Conversion forcée du roi

L'épouvante fit des conversions,

dont la plupart durèrent autant que la crainte. Mais ce motif ne fut pas victorieux sur tous également : au contraire, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, dit que l'horreur de la Saint Barthélemy le porta à se faire Calviniste. Il manquoit un triomphe à la cour, & tant de violences devenoient inutiles, si ceux qui approchoient le plus du trône persistoient dans leur obstination. Tous les jours des théologiens choisis catéchisoient le roi de Navarre & le prince de Condé. Leurs amis y joignoient des exhortations, des prières, & jusqu'à des menaces. On eut même, s'il faut en croire les historiens Calvinistes, l'adresse de ménager l'abjuration d'un fameux ministre nommé Durozier, dans l'espérance que cet exemple les gagneroit ; mais ils différoient toujours, sous prétexte d'avoir besoin d'une plus ample instruction.

CHARLES IX. 1572.

de Navarre, du prince de Condé, & autres.

De Thou, liv. IIII. Davila, liv. V. Mém. de Tav. p. 57. Comm. liv. XX, p. 51.

Ennuyé de ces délais, Charles IX, dans un mouvement impétueux de colère, ordonne qu'on lui apporte ses armes, que le régiment des Gardes se range autour de lui, & qu'on lui amène les princes. La jeune reine son épouse, princesse pleine de douceur & d'humanité, déja très-touchée de ce qui s'étoit

CHARLES IX. 1572.

passé, se jeta à ses genoux, & obtint que cet appareil menaçant fût contremandé. Mais quoiqu'adouci, l'abord de Charles fut encore terrible pour les princes. *Mort, Messe ou Bastille*, leur dit-il, d'un ton foudroyant. Le roi de Navarre, & sa sœur Catherine de Bourbon, cédèrent. Le prince de Condé montra d'abord quelque fermeté, & plia ensuite, ainsi que Marie de Clèves sa femme, & Françoise d'Orléans sa belle-mère. Tous écrivirent au pape, & reçurent l'absolution par le ministère du cardinal de Bourbon leur oncle. Le roi de Navarre fit plus : il ordonna dans ses Etats le rétablissement de la Religion Catholique, & défendit l'exercice de la Réformée.

On fait le procès à Briquemaut & à Cavagne.

Le Conseil par ces conversions, auxquelles on donna toute la célébrité possible, crut constater l'utilité de la Saint Barthélemy, & résolut en outre d'en persuader la nécessité par une autre action non moins éclatante. Briquemaut & Cavagne, le premier excellent capitaine, le second habile négociateur, tous deux parfaitement instruits des secrets du parti, après avoir échappé au premier emportement des *massacreurs*, furent découverts, tirés de leur asyle &

mis en prison. La cour s'imagina qu'un procès fait dans les règles à ces deux chefs, procès par lequel il paroîtroit que les Calvinistes avoient médité les premiers la destruction des Catholiques, en commençant par le roi, seroit le meilleur moyen de justifier aux yeux de l'univers les mesures prises contre eux, à titre de représailles & de précautions. Déja on agissoit sur ce plan contre la mémoire de l'amiral : les deux causes eurent la même issue.

Leur mort

Briquemaut & Cavagne furent condamnés à être pendus, comme atteints & convaincus de toutes les noirceurs reprochées aux Calvinistes. Ce Briquemaut, si intrépide à la tête de ses soldats, ne montra que foiblesse devant les juges : tant il y a de différence entre s'exposer volontairement à une mort brusque & réputée glorieuse, & la voir approcher précédée de tourmens, & suivie de l'infamie! Pour racheter sa vie, il proposa d'abord de servir contre la Rochelle, dont il avoit dirigé les fortifications, & d'indiquer les endroits foibles. Cette offre rejetée, il promit de reconnoître que Téligny & les autres avoient véritablement conspiré contre le roi, & d'en faire un aveu public.

CHARLES IX. 1572.

Cavagne, témoin du trouble de son ami, attaché à la même chaîne, & entouré comme lui des ministres de la mort, le regarda avec compassion; il lui parla. Briquemaut rougit de sa lâcheté, & retrouva son ancienne intrépidité pour aller au supplice. Ils y furent traînés sur la claie. Le peuple, toujours prêt à prendre les passions qu'on veut lui inspirer, les chargea d'injures comme des malfaiteurs publics, les couvrit d'ordures & de boue, & mutila cruellement leurs cadavres.

On flétrit la mémoire de l'amiral Coligny.

On traîna avec eux l'effigie de l'amiral, faite de paille. Tout ce qu'on peut imaginer pour flétrir un homme éternellement, fut accumulé dans l'arrêt porté contre sa mémoire. Il y étoit dit que son effigie portée de la grève à Montfaucon, resteroit dans l'endroit le plus élevé; que ses armes seroient traînées à la queue des chevaux par l'exécuteur de la haute justice, dans les principales villes du royaume; injonction de lacérer & briser ses portraits & ses statues, par-tout où elles se trouveroient; de raser son château de Châtillon-sur-Loing, sans qu'il pût jamais être rétabli; de couper les arbres à quatre pieds de haut; de semer du sel sur

la terre, & d'élever au milieu des ruines une colonne où l'arrêt seroit gravé. Enfin, tous ses biens furent confisqués, ses enfans déclarés roturiers, & inhabiles à jamais posséder aucune charge. Le même arrêt ordonnoit une procession solemnelle tous les ans, le jour de la Saint Barthélemy, pour remercier Dieu d'avoir en ce jour préservé le royaume des mauvais desseins des Hérétiques.

CHARLES IX. 1572.

Son caractère.

Ce fut le dernier coup porté contre Coligny, & comme la dernière scène de cette sanglante tragédie. Avec moins de sécurité, cet homme si prudent dans les autres actions de sa vie, auroit épargné à lui-même le plus terrible des malheurs, & à la France une blessure dont les profondes cicatrices l'ont défigurée long-temps. Mais on peut remarquer dans l'histoire de nos troubles, que le bras vengeur de Dieu étoit étendu sur tous ceux qui soufflant aux peuples leurs antipathies & leurs animosités, les entraînoient dans des guerres, sources de toutes sortes de crimes. Le premier des Guises fut tué par un assassin. Le maréchal de Saint-André, un des triumvirs, périt dans le champ d'honneur, mais également assassiné. Le premier prince

CHARLES IX. 1572.

de Condé eut le même sort. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, & le connétable de Montmorency, moururent de leurs blessures. Enfin, l'amiral, le cardinal de Châtillon son frère, & une foule de noblesse la plus distinguée des deux Religions, périrent dans l'espace de douze ans, par tous les genres de mort que la rage & la fureur sont capables d'inventer.

Brantôme, tome VIII. pag. 209.

A travers les piéges tendus sous ses pas, & les dangers qui menaçoient sa tête, Coligny marcha toujours avec intrépidité au but qu'il s'étoit proposé. Il avoit les qualités les plus nécessaires à un chef de parti, la fermeté & le talent de la persuasion. Général malheureux, il ne fit presque pas une entreprise sans être battu; mais après la déroute, ses ennemis le retrouvoient supérieur aux coups du sort, & il sembloit commander à la fortune. Quand le découragement se mettoit dans ses troupes battues & dispersées, fuyant sans pain, sans habits, sans asiles, sollicitées à la désertion par l'argent & les grâces, son air tranquille & serein les rassuroit : il n'y avoit point de soldat qui, à voir la hardiesse des projets qu'il formoit, après les revers

les plus fâcheux, ne lui supposât des ressources secrettes capables de tout réparer, & ne s'attachât davantage à lui : point de gentilhomme, qui, à l'entendre exposer les motifs de ses actions, ne le regardât comme un héros qui se sacrifioit à l'intérêt unique de ceux qui l'écoutoient. Son discours étoit noble, pur & énergique. Il nous en reste un échantillon dans la *Relation du siége de Saint-Quentin*, ouvrage de sa jeunesse. On y remarque beaucoup d'élégance, & des tours de phrase qui ont enrichi la langue. Coligny, outre ces qualités avoit des mœurs irréprochables, sévères même, vertu essentielle dans une guerre de Religion. Il étoit bon mari, bon père, mais *ennemi sombre*, le plus laborieux des hommes, d'un secret impénétrable, jouissant d'un crédit sans égal parmi les siens, & de la plus grande réputation chez l'étranger.

CHARLES IX 1572.

Ce qu'on pense de la S. Barthélemy à Rome.

La nouvelle de sa mort & du massacre, fut reçue à Rome avec les transports de la joie la plus vive. On tira le canon, on alluma des feux, comme pour l'événement le plus avantageux. Il y eut une messe solemnelle d'actions de grâces, à laquelle le pape Grégoire XIII assista avec l'éclat que cette cour donne aux cé-

Stratagêm p. 99. Brantôme tome VIII p. 190.

CHARLES IX. 1572.

rémonies qu'elle veut rendre illustres. Le cardinal de Lorraine récompensa largement le courier, & l'interrogea en homme instruit d'avance. Brantôme raconte que le souverain pontife versa des larmes sur le sort de tant d'infortunés. *Je pleure*, dit-il, *tant d'innocens qui n'auront pas manqué d'être confondus avec les coupables; & possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grâce de se repentir.* Sentiment de compassion qui n'est pas incompatible avec les démonstrations contraires que la politique exigeoit, pendant que la pitié réclamoit au fond des cœurs les droits de l'humanité si étrangement violés.

En Allemagne.

Il n'y eut qu'un cri en Allemagne au sujet de la barbarie exercée contre les prétendus Réformés de France. On disoit que c'étoit une action exécrable, qui réunissoit tous les rafinemens de fourberie, de méchanceté, de perfidie, employés séparément dans la suite des siécles par les tyrans les plus cruels. Il parut une foule d'écrits pleins de ces reproches. La cour de France y fut d'autant plus sensible, qu'elle songeoit alors à briguer la couronne de Pologne pour le duc d'Anjou, & que cette prévention générale des Allemands ne fai-

soit pas bien augurer du succès de l'entreprise. On leur envoya des députés chargés de les adoucir. On fit aussi courir des apologies, dont les unes excusoient le tout, d'autres simplement une partie; mais toutes fondoient la nécessité du massacre sur la conjuration de l'amiral, comme sur un crime avéré par l'arrêt du Parlement; crime sur lequel cette preuve ne laissoit pas le moindre doute. Mais malgré ces palliatifs, il resta toujours chez les Allemands une persuasion désavantageuse aux auteurs de cette atrocité.

En Espagne.

Brantôme, tome VIII, p. 189.

En Espagne, on vit les choses d'un autre œil. Philippe II, après avoir lu la relation que la cour de France lui adressa, l'envoya à l'amiral de Castille. Celui ci en fit lecture à sa table, où étoit le duc de l'Infantandade. *L'amiral & ses partisans étoient-ils chrétiens*, demanda naïvement ce jeune duc? *Sans doute*, répondit l'amiral de Castille. *Et comment se peut-il*, reprit le duc, *que puisqu'ils sont François & Chrétiens, ils s'assassinent ainsi comme des bêtes? Doucement, Monsieur le duc*, dit l'amiral, *ne savez-vous pas que la guerre de France est la paix d'Espagne?*

En effet, si Coligny eût été cru, &

CHARLES IX. 1572.

si Charles IX avoit envoyé les Calvinistes contre le duc d'Albe en Flandre, le roi d'Espagne se seroit trouvé fort embarassé; au lieu que par le moyen des troubles, suites nécessaires de la Saint Barthélemy, il se voyoit pour longtemps délivré des François, assez occupés de leurs propres querelles. Ce n'étoit pas ce que la cour de France avoit espéré: elle s'étoit flatée au contraire qu'après cette exécution les Religionnaires, comme un corps épuisé de sang, ne feroient plus que languir, & se détruiroient d'eux-mêmes. Pour hâter leur ruine, en leur ôtant toute espèce d'autorité, le roi par un édit les dépouilla de leurs charges, dans la robe comme dans l'épée, sans excepter ceux même qui avoient fait abjuration. Mais bientôt de nouveaux événemens exigèrent d'autres mesures.

Quatrième guerre civile. *Comment. l. II, p. 61.*

Les Réformés qui échappèrent à la première fureur se sauvèrent, les uns chez des amis fidèles, d'autres dans les pays étrangers. La veuve & les enfans de Coligny passèrent à Genève. Plusieurs se réfugièrent en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, chez les Confédérés du Pays-bas; le plus grand nombre, dans les villes de sûreté les plus

voiſines de leurs demeures ; à Montauban, à Nîmes, à Sancerre, dans les pays coupés & aiſés à défendre, comme le Vivarez, le Rouergue & les Cévennes. D'abord l'épouvante ne leur permit pas de croire qu'il fût jamais poſſible de s'y ſoutenir : ils ſe flatoient tout-au-plus d'y reſter quelque temps, juſqu'à ce qu'ils puſſent trouver des aſiles plus ſurs ; & ils traitoient de téméraires, ceux d'entr'eux qui parloient de ſe défendre.

CHARLES IX. 1572.

Mais ils changèrent de langage, quand ils virent qu'on ne les preſſoit pas ſur le champ, comme ils avoient appréhendé, que le roi n'avoit point d'armée ſur pied, qu'ils pouvoient compter ſur la protection ſecrette de quelques ſeigneurs Catholiques ſenſibles à leur malheur, entr'autres des Montmorencys, qui avoient eux-mêmes couru de grands riſques à la Saint Barthélemy ; qu'enfin la cour, au lieu d'employer les coups de vigueur, employoit avec eux les promeſſes & les exhortations ; qu'on appréhendoit même juſqu'à leur déſertion, puiſque le roi, pour les empêcher de quitter le royaume, donna le 28 Octobre un édit portant défenſe de les inquiéter,

CHARLES IX. 1572.

ordre de leur rendre leurs biens, & assurance de sa protection. Alors l'espérance succéda à l'abattement.

Quelques petits succès dans les marais du Poitou, dans la Guyenne & le Languedoc, enflèrent le courage des Réformés. Ils écrivirent de tous côtés, & réclamèrent le secours de leurs anciens amis les Anglois, sur-tout pour la Rochelle, qui paroissoit menacée la première.

Siége de la Rochelle.

De Thou, liv. LVI.

Davila, livre V.

Pasquier, l. V. lett. 12 & 13.

Mém. de Tavan. pag. 443.

Cette ville, & celle de Sancerre, furent attaquées par les armes; Nîmes & Montauban, par les offres & les exhortations. Ces places étoient regardées comme les derniers asiles, la dernière ressource des Religionnaires; & on se flatoit qu'après leur prise ils seroient obligés de s'abandonner à la merci de la cour. La Rochelle attiroit la principale attention, parcequ'elle étoit la plus forte, & qu'on croyoit que sa chûte entraîneroit celle des autres. Mais par une inconséquence fort ordinaire sous ce règne, on lui laissa le temps de faire des provisions, de réparer ses fortifications, de se ménager même des secours du côté de l'Angleterre; & ce ne fut qu'après avoir souffert tous ces préparatifs, que Biron, à la tête d'une

d'une grosse armée, commença les approches..

Le roi y fait entrer la Noue pour commander.

Amirault, Vie de la Noue. Mém. de Mornay, p. 4.

Autre chose non moins singulière, c'est que le commandant qui défendit long-temps cette ville, fut donné aux Rochelois par Charles IX lui-même. C'étoit le brave la Noue. Pendant le massacre de la Saint Barthélemy, il se trouvoit heureusement dans le Hainaut, où il avoit été envoyé pour frayer le chemin à l'amiral, & commencer la guerre des Pays-bas. N'étant pas assez fort pour se soutenir contre le duc d'Albe, avec le peu de troupes qu'on lui avoit donné d'abord, & n'ayant plus d'espérance du côté de la France, il ne savoit où se retirer. Dans cet embaras, il s'adressa au duc de Longueville, son ancien ami, gouverneur de Picardie. Celui-ci écrivit à la cour. La Noue jouissoit d'une réputation de probité égale à sa bravoure. On savoit que soldat intrépide dans l'action, il étoit toujours pour le parti le plus modéré dans le conseil. Plein de droiture, incapable de la moindre duplicité, aimant sa patrie, desirant sincèrement la paix, prenant les armes sans ambition, sans intérêt, uniquement comme un devoir que lui prescrivoit sa conscience.

CHARLES IX. 1573.

Il est certain que si tous les Calvinistes lui eussent ressemblé, la tranquillité eût bientôt été rétablie en France.

Le roi le reçut à bras ouverts, le combla de caresses, & lui rendit les biens de Téligny son beau-frère, qui avoient été confisqués. Il lui proposa ensuite de s'employer à inspirer aux Rochélois des sentimens de soumission & de paix. La Noue s'en excusa long-temps; mais vaincu par les instances du roi, qui le conjuroit de lui rendre ce service, pressé du desir de sauver ses frères, il accepta enfin cette commission épineuse, à condition qu'on ne se serviroit pas de son ministère pour les tromper. La cour lui associa en second l'abbé Guadagne, Florentin, chargé en secret d'éclairer sa conduite, & il partit.

Les députés de la Rochelle, qui allèrent le trouver dans un village voisin pour écouter ses propositions, le traitèrent avec une indifférence soupçonneuse, très-mortifiante pour un homme jaloux de l'estime de ses amis. *Nous avons été appelés*, disoient-ils, *afin de conférer avec Monsieur la Noue; mais où est-il? Nous ne le reconnoissons point ici.* La Noue, le cœur percé

de cet affront, dévora néanmoins son chagrin en silence, & demanda à entrer dans la ville. L'accueil du peuple ne fut pas plus satisfaisant. On ne voulut pas délibérer sur les paroles de paix qu'il apportoit; & pour toute réponse on lui dit qu'il n'avoit qu'un de ces trois partis à choisir : se retirer en Angleterre, rester dans la ville simple particulier, ou devenir leur général. Après en avoir conféré avec Guadagne, la Noue se détermina à prendre le commandement.

Conduite de la Noue.

On vit donc un homme envoyé par le roi, obtenir toute la confiance des Révoltés ; & ce même homme, de l'aveu du roi, rester à la tête de ceux qui faisoient la guerre à leur prince. La Noue soutint ce double personnage, de défenseur de la Rochelle, & de ministre de la cour, avec une intégrité qui fit le sujet de l'admiration générale. Guerrier infatigable, il ne se permettoit aucun repos, & employoit toute l'habileté que lui donnoit une longue expérience, à mettre en sureté la ville recommandée à ses soins. Vainqueur dans un assaut ou une sortie, il revenoit conjurer les citoyens d'être moins opiniâtres, & d'accepter

CHARLES IX. 1573.

les offres avantageuses que le roi leur faisoit. Plusieurs fois il essuya des affronts de la part des ministres de sa Religion, trop prévenus contre la paix par les exemples passés, & de la part d'une populace séduite & brutale. Mais jamais il ne fut exposé à aucun soupçon. Il souhaitoit mourir dans ces occasions, en voyant un peuple qui lui étoit cher courir à sa perte. Cependant il continuoit ses bons offices, espérant tout du temps & de la patience. Exemple rare d'une probité respectée au point d'être réclamée par les deux partis, dans le moment critique de la plus grande animosité.

Ses exploits.

On ne comptoit à la Rochelle que quinze cents hommes de troupes réglées, & deux mille habitans aguerris; mais il y avoit de bonnes fortifications, des munitions de guerre & de bouche en abondance; un courage déterminé jusque dans les femmes, & des espérances assurées d'un secours d'Angleterre. Ce fut avec ces forces, sous le commandement de cinq ou six braves capitaines, dont la Noue étoit chef, sous le gouvernement de son conseil municipal, présidé par Henri Marchand, maire en exercice, & Salvert, bourgeois

très-autorisé, que cette ville, qui se donna pour lors le titre de république, attendit l'effort d'une armée formidable, dont le duc d'Anjou étoit général. Il avoit avec lui le duc d'Alençon son frère, les autres princes du sang, l'élite de la noblesse du royaume ; sans omettre le roi de Navarre, le prince de Condé, & beaucoup de Calvinistes cachés, ou leurs partisans, qu'on força de combattre contre leurs anciens amis.

Le siége commença en forme les premiers jours de Février, & tant qu'il dura, les assauts & les sorties furent entremêlés de négociations & de conférences. Les pour-parlers n'empêchoient pas, quand on en venoit aux mains, qu'on ne se battît avec le dernier acharnement. Les Rochelois se défendoient en désespérés. Cependant, malgré leur bravoure, ils auroient certainement succombé, s'il y avoit eu le moindre esprit de systême dans l'armée Catholique ; mais tout s'y faisoit au hasard. On attaquoit aujourd'hui d'un côté, le lendemain on tournoit de l'autre. L'officier comme le soldat ne connoissoit ni ordre ni discipline. Nul secret dans les délibérations. Un assaut étoit ébruité bien avant l'exécution : chacun y cou-

CHARLES IX. 1573.

roit pêle-mêle, non-seulement sans être commandé, mais contre les prières, contre la défense expresse du Général: de sorte qu'on perdoit beaucoup de monde, sur-tout de jeunes gens de la première noblesse, sans rien avancer. Le duc d'Aumale, de la maison de Guise, qui étoit chargé du détail du siége, fut tué dès le commencement, & remplacé par le duc de Nevers. Les Rochelois eurent aussi le plaisir de voir tomber sous leurs coups Cosseins, un des assassins de l'amiral, & beaucoup d'autres qui s'étoient signalés à la Saint Barthélemi.

Il est rappelé.

La joie de leurs succès fut empoisonnée par la retraite de la Noue. Le duc d'Anjou voyant ses efforts pour la paix inutiles, le fit sommer de quitter la ville. Il revint dans l'armée royale, où sa prudence arrêta les effets d'un complot à la vérité mal digéré, mais qui pouvoit avoir des suites.

Sa prudence.

Mém. de Turenne, p. 57.

Mém. de Bouillon, p. 70.

On a vu que le duc d'Alençon avoit pour Coligny une affection particulière. Il ne s'en cacha point, même après sa mort tragique; & ces sentimens lui attachèrent beaucoup des anciens partisans de l'amiral, sur-tout parmi la jeunesse, qui sensible à l'éclat de la

bravoure, regrettoit dans Coligny le plus habile capitaine de son siècle. Un de ses plus zélés admirateurs étoit Henri de la Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne. Il n'avoit alors que dix-sept ans, & dans un âge si tendre, il se montroit également propre aux armes & à l'intrigue. Turenne étoit des parties du duc d'Alençon, à-peu-près du même âge, enthousiasmés l'un comme l'autre du desir de se signaler par quelqu'entreprise extraordinaire.

En effet, on ne peut guère attribuer à d'autres motifs, qu'à une effervescence de jeunesse, le projet chimérique qu'ils conçurent. Semblables à des enfans mécontens, qui s'imaginent qu'en montrant du dépit, & en menaçant de quitter la maison paternelle, ils obtiendront ce qu'ils desirent, ces jeunes gens crurent qu'ils n'avoient qu'à se jeter dans quelque place forte, comme Angoulême ou Saint-Jean-d'Angély, déployer des drapeaux, emboucher la trompette, & qu'aussi-tôt tous les Religionnaires viendroient se ranger autour d'eux; qu'au pis aller ils se retireroient en Angleterre, & que ce coup d'éclat feroit révolter tout le royaume. Ils avoient encore bien d'autres pro-

CHARLES IX. 1573.

jets, comme de s'emparer de la flotte du roi, se joindre aux assiégés, former un corps de troupes des partisans secrets des Calvinistes, dans le camp même, & avec eux tomber sur le reste de l'armée. Le roi de Navarre & le prince de Condé ne donnoient que foiblement dans ces idées, tant à cause de leur peu de solidité, que dans la crainte d'être décelés par les gens peu surs que cette jeunesse admettoit à sa confidence. Cependant ils ne les rejetoient pas absolument, de peur d'éteindre un feu qui pouroit être plus utilement employé par la suite. Ces Confédérés ne s'accordant pas entr'eux, convinrent de s'en rapporter à la Noue. Il les écouta, pesa leurs raisons; & après leur avoir fait connoître les inconvéniens & les dangers de l'entreprise, il obtint d'eux qu'ils y renonceroient.

Secours d'Angleterre pour la Rochelle.

Au milieu d'Avril arriva le secours d'Angleterre attendu par les Rochelois. Montgommery commandoit la flotte, qui se trouva plus foible que celle du roi: elle n'osa même tenter le combat. De tout le convoi, il n'entra dans la ville qu'un seul vaisseau chargé de poudre, dont les assiégés avoient grand besoin. Charles IX qui venoit de signer un

un traité d'alliance avec Eliſabeth, ſe plaignit amèrement de cette infraction. Elle répondit qu'elle n'avoit aucune part à cet armement; que c'étoit une troupe de bannis & de pirates, qui s'étoit miſe en mer ſans ſon aveu; qu'elle n'y prenoit aucun intérêt; & que ſi on pouvoit les arrêter, elle trouvoit bon qu'on les punît ſévèrement. Mais ils avoient pris le large, & après quelques courſes ſur les côtes de Bretagne, Montgommery fit ſavoir aux aſſiégés qu'il retournoit en Angleterre, & qu'il leur aménetoit inceſſamment des ſecours plus puiſſans.

CHARLES IX. 1573.

Négligence du duc d'Anjou.

Il n'en fut pas beſoin: tout languiſſoit dans l'armée royale; officiers & ſoldats ne montroient ni ardeur ni émulation, par la faute du chef. Le duc d'Anjou fit connoître dans ce ſiége le caractère qui lui fut ſi funeſte dans la ſuite, c'eſt-à-dire, une négligence abſolue pour tout ce qui lui déplaiſoit, quoiqu'eſſentiel, & un empreſſement tenant de la paſſion pour ce qu'il aimoit, quoiqu'inutile. Il avoit formé le ſiége de la Rochelle: ſon honneur étoit intéreſſé à terminer avantageuſement une entrepriſe ſi éclatante; mais ſi-tôt qu'il eut appris que les négociations en-

CHARLES IX 1573.

tamées pour lui faire obtenir la couronne de Pologne prenoient un tour heureux, il sembla oublier tout ce qui regardoit la France. On ne parloit plus à sa cour que des agrémens du nouveau royaume, de ses richesses, de la magnificence des grands, de la docilité du peuple. Tout ce qui n'avoit point rapport à ces objets devenoit indifférent. Par conséquent, point de plan d'attaque régulier, point de négociation suivie, point d'approvisionnement pour les troupes. La disette, suite de cette négligence, désola bien-tôt le soldat; & pour comble de malheur, il se répandit dans l'armée une maladie épidémique, qui fit un affreux ravage.

Activité des Rochelois.

Les Rochelois savoient bien se prévaloir de ces circonstances. Plus ils voyoient de mollesse dans leurs ennemis, plus ils montroient d'activité : ils avoient les yeux ouverts sur tout ce qui se passoit. Plusieurs fois des émissaires, sortis du camp sous différens prétextes, tentèrent de former des factions dans la ville; mais ces intelligences clandestines furent toujours découvertes par les magistrats, & punies avec la dernière rigueur, sur le citoyen, comme sur l'étranger. Dès le commencement du sié-

ge, on avoit offert aux Rochelois liberté de conſcience, & ſureté pour eux ſeuls. Mille fois, pendant l'eſpace de cinq mois, les négociateurs renouvelèrent les mêmes propoſitions; mais les aſſiégés s'obſtinèrent à ne vouloir point traiter, qu'on ne leur permît de le faire pour tout le parti. Enfin, on ſe détermina à leur accorder cette ſatisfaction, & le duc d'Anjou fit venir dans le camp, des députés de Nîmes & de Montauban, qui s'abouchèrent avec ceux de la Rochelle.

CHARLES IX. 1573.

Quatrième paix.

Cette condeſcendance étoit une ſuite des ordres réitérés du roi. Voyant ſes coffres ſe vuider, ſon armée périr, & toutes les forces de ſon royaume tenues en échec par une ſeule ville, il envoyoit courier ſur courier, avec commandement de faire la paix à quelque condition que ce fût. Les Rochelois obtinrent libre exercice de leur Religion pour eux-mêmes, pour les habitans de Nîmes & ceux de Montauban, & pour les ſeigneurs hauts-juſticiers qui n'auroient pas abjuré. On leur accorda que perſonne ne ſeroit inquiété au ſujet de la Religion, ou des promeſſes d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cauſe, notamment

CHARLES IX. 1573.

les habitans des trois villes nommées, seroient rétablis dans leurs biens & honneurs, & reconnus fidèles sujets du roi.

On prétendit sauver la honte de ces conditions, par des clauses de convention auxquelles les Rochelois se prétèrent volontiers : savoir, que des hommes choisis entre les assiégés viendroient supplier le duc d'Anjou, comme représentant le roi, de leur pardonner tout le passé ; qu'ils recevroient un gouverneur ; qu'enfin les trois villes auroient à la cour, pendant deux ans, quatre députés, comme ôtages de la fidélité de leurs commettans. Ces conditions furent exprimées dans l'édit de pacification. Les Rochelois ne s'en mirent pas en peine, non plus que des bruits qui coururent alors que le roi ne leur avoit accordé de si grands avantages, qu'en considération de son frère le duc d'Anjou, nommé roi de Pologne, dont le départ pressoit. La paix fut ratifiée le 6 Juillet. Biron, nommé gouverneur, alla dans la ville la faire publier : il fut traité splendidement à dîner, & revint le soir au camp.

Punition de Saucerre.

Ce siége coûta à la France quarante mille hommes, & des trésors infinis;

de ſorte que le royaume ſe trouva plus épuiſé par cette guerre de huit mois, qu'il ne l'avoit été par toutes les autres. Les malheureux habitans de Sancerre ne furent compris dans le traité que pour la liberté de conſcience, & non pour le privilége d'avoir, dans leur ville, exercice public de leur Religion. Ils s'étoient toujours flatés, & ils avoient promeſſe que les Rochelois ne traiteroient pas ſans eux; mais ſe voyant abandonnés, ils ne perdirent point courage, & ſoutinrent encore deux mois, luttant moins contre les troupes qui les environnoient, que contre la faim. Excités par leurs miniſtres, qui, comme ceux de la Rochelle, furent la principale cauſe de l'opiniâtreté du peuple, ils ſouffrirent, avant que de ſe rendre, toutes les extrémités de la plus horrible famine. De la chair des plus vils animaux, on en vint à leurs cuirs, aux vieux parchemins, qu'on faiſoit ramollir dans l'eau; aux grains de toute eſpèce; à la paille hâchée; à des mélanges de ſuif, de noix, de graiſſe rance & corrompue; enfin, à la chair humaine. Un père & une mère déterrèrent leur fille, qui venoit de mourir, & la mangèrent. Action qui fait frémir, dont

CHARLES IX. 1573.

les habitans eurent eux-mêmes horreur, & qu'ils punirent par la mort des coupables. Enfin, se voyant sans ressource, ils se rendirent. Leur ville fut taxée à une rançon, privée de tous les honneurs municipaux, & démantelée. Charles IX fit grâce au peuple. L'intention de la cour étoit, disoit-on, que le royaume parût tranquille aux ambassadeurs de Pologne, chargés de venir chercher leur nouveau roi, afin qu'ils ne remportassent dans leur pays aucune fâcheuse impression.

Le duc d'Anjou roi de Pologne.

De Thou, liv. LVII. Davila, liv. V. Castelnau.

Montluc, évêque de Valence, principal instrument de cette élection, avoit eu bien de la peine à réussir, à cause des préjugés répandus contre le duc d'Anjou pour le massacre de la Saint Barthélemi. Les autres prétendans, aidés des Protestans d'Allemagne, ne manquèrent point de faire valoir ce grief. Mais la reine mère, qui avoit à cœur le succès de cette affaire, fit tant par argent & par promesses, qu'elle l'emporta.

On dit que le motif de l'empressement de Catherine, fut la prédiction des astrologues, qui tirant l'horoscope de ses enfans, lui dirent qu'ils seroient tous rois. Or, ne comptant point, pour

le duc d'Anjou, sur la couronne de France, portée par un jeune prince, dont l'épouse donnoit déja des marques de fécondité, elle voulut lui en procurer une étrangère. D'autres prétendent que voyant de la mésintelligence entre Charles IX & son frère, la reine saisit ce moyen glorieux d'épargner des déboires à son fils Henri, qu'elle aimoit par préférence.

CHARLES IX. 1573.

Sans aller chercher de pareils motifs, il étoit bien naturel que Catherine, par simple amitié pour son fils, tâchât de lui procurer une couronne. Comme il n'est pas non plus étonnant que voyant Charles IX, au moment du départ de son frère, frappé d'une maladie subite, dont les premiers symptômes annonçoient une mort prochaine, elle ait imaginé toutes sortes de délais, pour retenir en France celui qu'elle prévoyoit devoir bientôt en occuper le trône.

Il quitte la France.

D'Aubigné, t. II, l. II, p. 667.

Mais il fallut partir. Charles traita splendidement les ambassadeurs. Il y eut des fêtes somptueuses, dans lesquelles les deux rois parurent avec une grâce & une majesté qui charma ces étrangers. Le roi de France n'oublia rien de ce qui pouvoit décorer la sortie de son frère, & apporta tous ses soins à ap-

CHARLES IX. 1573.

planir au plutôt les difficultés qu'occasionnoient quelques conditions non réglées en Pologne. On remarqua même de sa part un empressement qui fit soupçonner de l'impatience, sur-tout quand il eut senti les premières attaques de sa maladie.

Par une foiblesse trop commune, il sembla qu'il tardoit au monarque de voir éloigner celui que la loi de l'Etat lui marquoit pour successeur. Il le conduisit, sur le chemin d'Allemagne, jusqu'à Vitry en Champagne, & la reine, avec la plus grande partie de la cour, alla jusqu'en Lorraine. Tout le monde remarqua ce qu'il en coûta à la mère pour se séparer de son fils. Elle le serroit dans ses bras; à peine l'avoit-elle quitté qu'elle le reprenoit encore, & mouilloit de ses larmes le visage de son cher fils. Quelques courtisans des plus proches entendirent que pour dernier adieu elle lui dit : *Partez, mon fils ; vous n'y serez guère.* Pronostic qui, selon l'ordinaire, fit faire bien des réfléxions après l'événement.

1574. Dépérissement de Charles IX.

Il y a peu d'exemples d'un sort aussi triste que celui de Charles IX. Depuis l'instant qu'il commença à se connoître, sa vie s'écoula dans les alarmes.

Elle fut attaquée par quatre conſpirations, vraies, ou aſſez vrai-ſemblables pour tenir ſon ame dans un état de perplexité plus accablant que l'attentat même. Frappé d'une maladie mortelle, ſe voyant périr, à la fleur de ſon âge, au lieu des conſolations qui ne manquent pas aux plus malheureux, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ſes proches, complots dans ſa propre cour, rébellions de ſes peuples, peines d'eſprit de toute eſpèce.

CHARLES IX. 1574.

Cayet, t. I, p. 125 & ſ. D'Aubigné, t. II, liv. I, p. 662. Brantôme, tome IX, p. 432. Mém. de Baſſompierre, tome I, page 242.

Dieu, déployant ſur lui ſa vengeance ſévère,
Marqua ce roi mourant du ſceau de ſa colère.

Voltaire.

Il croyoit voir des ſpectres. Des ſonges effrayans le réveilloient en ſurſaut. Son imagination frappée lui préſentoit des ruiſſeaux de ſang, des monceaux de cadavres, & lui faiſoit entendre des ſons lugubres & des accens plaintifs qui perçoient les airs.

Son caractère changea après la Saint Barthélemi. De *gracieux* & *bénin*, il devint ſombre & farouche. Les impatiences & les emportemens, auxquels il avoit toujours été ſujet, augmentèrent. Il ſoupiroit tout ſeul, levoit les yeux au ciel, & ſembloit porter dans ſon cœur un levain de mélancolie qui lui rendoit tout inſupportable. Sans

CHARLES IX. 1574.

prêter un crime à la mère de Charles, on peut dire que les remords & le chagrin furent le seul poison qui abrégea ses jours : en cela digne de compassion, & plus estimable que les autres auteurs du massacre, qui n'en témoignèrent jamais le moindre repentir.

Intrigue de cour.

Sully, tome I, ch. VI, p. 80.
Mém. de Marg.
Mém. de Bouillon.
D'Aubigné, tome I
De Thou, t. X, page 724.

Tout retentissoit en France du doux nom de paix, & tout annonçoit les troubles les plus funestes. Désunion entre la mère & les enfans, esprit de faction répandu parmi les seigneurs, mécontentement des peuples, murmures sourds, brigandage ouvert, point de sureté dans les chemins, nulle police dans les villes, interruption du commerce, enfin tous les désordres de l'anarchie, sous un roi rebuté de ses peines, ennuyé de vivre, & qui ne sachant à qui se fier, remettoit souvent les affaires entre des mains intéressées à les brouiller.

Son frère, le duc d'Alençon, étoit un esprit ardent, léger, avide de gloire, mais d'une gloire mal-entendue, qu'il faisoit consister dans l'éclat des entreprises, sans consulter la justice. Il étoit aussi jaloux & présomptueux. Il avoit vu son frère, le duc d'Anjou, commander les armées, il vouloit les commander à son tour. Le duc

d'Anjou avoit été lieutenant général du royaume, c'en étoit assez à son frère pour vouloir l'être aussi. Ces idées lui étoient suggérées par des gens plus habiles : les Calvinistes d'une part, & de l'autre les Montmorencis & leurs partisans, c'est-à-dire, tous les mécontens de la Saint Barthélemi, charmés de pouvoir remuer sous le nom d'un frère du roi. Ils se servoient, pour éguillonner ce jeune prince, déja trop porté à brouiller, du crédit qu'avoit sur lui Joseph de Boniface, sieur de la Mole, son favori, aussi peu réfléchi que le maître, & le comte de Coconnas, un de ces Italiens industrieux qui venoient chercher fortune en France, à l'ombre de la faveur dont jouissoit leur nation sous le gouvernement de Catherine de Médicis. Il entroit dans cette société des personnes de tout état, un essain de jeunes gens, des femmes, & jusqu'à un astrologue, prometteur magnifique, qui devoit changer tout l'argent en or, & fournir bien au-delà de ce qui feroit nécessaire pour la dépense des entreprises qu'on voudroit former. Cette cabale se donna le nom important de *Politiques*, ou *Mal-contens*.

CHARLES IX 1574.

Le roi de Navarre & le prince de

CHARLES IX. 1574.

Condé en étoient aussi. Comme le séjour forcé qu'ils faisoient à la cour leur paroissoit un véritable esclavage, ils trouvoient bon tout ce qui pouvoit contribuer à les en tirer. Les conférences se tenoient tantôt chez la reine de Navarre, tantôt chez Madame de Sauve, coquette adroite, qui captivoit les cœurs sans donner le sien. Mais il n'y étoit pas toujours question des intérêts du parti : les rendez-vous d'affaires en couvroient souvent d'autres, dont le but n'étoit pas même un mystère assez caché.

Journ. de Henri III, t. I, p. 63.

On rapporte que Charles IX, outré des liaisons peu décentes que Marguerite sa sœur entretenoit dans le Louvre jusques sous ses yeux, avec la Mole, voulut en faire justice lui-même, & distribua au duc de Guise & à d'autres confidens des cordes, pour étrangler cet audacieux quand il sortiroit la nuit de l'appartement de cette jeune reine. Mais, ou averti, ou par hasard, il y resta jusqu'au jour, & ce retard le sauva. Coconnas de son côté étoit aimé de la duchesse de Nemours, mère du duc de Guise. Le duc d'Alençon & le roi de Navarre se disputoient la conquête de Madame de Sauve; mais cette concurrence n'altéroit pas leur amitié.

CHARLES IX. 1574.

Quand par hasard elle causoit entr'eux quelque froideur, Marguerite, épouse & sœur complaisante, les raccommodoit. Aussi peu fixée dans ses systêmes que son frère le duc d'Alençon, aujourd'hui elle gardoit un secret inviolable: le lendemain, épouvantée, elle alloit confier à sa mère que son mari, son cousin le prince de Condé, & son frère le duc d'Alençon, devoient quitter la cour, se livrer aux Calvinistes, & recommencer la guerre. Sur ces indications, on les gardoit à vue, & leurs mesures se trouvoient rompues. Mais ensuite, lorsque la reine mère comptoit le plus sur les avertissemens de sa fille, celle-ci ne disoit plus mot, & laissoit fortifier ces complots, qui ne se découvroient souvent que par l'éclat d'une exécution mal concertée.

Entreprise des *Jours gras*.

Vie de Mornay, p. 26.

Telle fut la fameuse entreprise des *Jours gras*, qui rappelle celle que la Noue empêcha par sa prudence, sous les murs de la Rochelle. Il se prêta à celle-ci, ainsi que d'autres graves personnages; mais ils eurent soin de se tenir éloignés, & ils en laissèrent courir les risques à ceux qui n'en prévoyoient pas assez les suites. Il ne s'agissoit pas d'un exploit bien difficile,

CHARLES IX. 1574.

mais simplement de tirer les princes de la cour, qui étoit à Saint-Germain, & de les conduire dans quelqu'une des provinces où les Religionnaires avoient déja des places fortes & des corps de troupes tout formés. Pour cela il ne falloit qu'une escorte, & sur-tout s'entendre, afin que l'évasion des princes cadrant avec l'arrivée de leurs conducteurs, ils pussent, en cas de poursuite, en imposer à ceux que le roi détacheroit après eux. C'étoit encore une sage précaution de s'emparer de quelques villes voisines, pour servir de rempart contre un premier coup de main, reprendre haleine, & continuer ensuite sa route avec moins de gêne & de précipitation.

Mal conduite. *Brantôme.*

Tout avoit été ainsi réglé, & rien ne s'exécuta. Soit crainte qu'en différant trop, le projet ne s'éventât, ou que les princes, livrés à de trop longues réflexions, ne changeassent d'avis, l'escorte parut le Mardi-gras, sans qu'on s'y attendît, quinze jours avant le temps stipulé. La vue de ces hommes armés jeta l'alarme dans la cour. Comme ils se présentoient tantôt d'un côté de Saint-Germain, tantôt de l'autre, pour attirer à eux ceux qu'ils atten-

doient, on s'imaginoit en être investi, & la frayeur les multiplioit.

CHARLES IX. 1574.

On trompe la reine.

Mém. de Bouillon, p. 101.

Au lieu de profiter de ce moment de confusion pour se dérober, le duc d'Alençon perdit du temps à consulter. La reine très-étonnée, se servit des premiers qui s'offrirent d'aller à la découverte. Turenne marqua le plus d'ardeur. Il étoit lui-même du complot, & sous prétexte de remplir les vues de la reine, il portoit à l'escorte les paroles du duc d'Alençon. La dernière résolution du prince, fut qu'il ne se livreroit pas qu'il n'eût la ville de Mantes pour le recevoir. En vain Duplessis-Mornay représenta que la prise de cette place, presqu'impossible sans le duc d'Alençon, deviendroit la plus facile si-tôt qu'il se présenteroit lui-même à la tête des troupes : le prince ne voulut point se désister.

Mornay, & Bussi son frère, allèrent donc à Mantes, & s'emparèrent chacun d'une porte, en attendant Guitry, chef de l'escorte, qui devoit les aider à se rendre maîtres de toute la ville. Mais par un de ces contre-temps que toute la prudence humaine ne peut empêcher, il arriva trop tard & trop foible. Mornay se tira adroitement d'un pas si

CHARLES IX. 1574.

difficile. Il sortit contre Guitry, faisant mine de vouloir le combattre, & se retira avec lui. Son stratagême fut si bien conduit, qu'il reçut du roi des lettres de remercîment, comme s'il avoit sauvé la ville. Mais il ne s'y fia pas, & il se mit au loin en sureté, avant que la mêche fût évantée.

Aveu de la Mole, & terreur de la cour.

D'Aubigné, t. II, l. II, p. 685.
Brantôme, tome IX.

Tous ne furent pas si prudens. Pendant les délais du duc d'Alençon, la Mole qui voyoit que l'affaire prenoit un mauvais tour, voulut se faire un mérite auprès de la reine, & alla lui déclarer toute l'intrigue. Quoiqu'il assûrât qu'il ne s'agissoit d'autre chose que de tirer les princes de la cour, & que le roi n'avoit rien à craindre, Catherine ne crut pas devoir s'en fier à sa parole. Les ordres furent donnés pour se retirer sur le champ à Paris. D'Aubigné nous fait une peinture assez plaisante du désordre qui accompagna ce départ précipité. *Les cardinaux de Bourbon, de Lorraine & de Guise, Birague, chancelier, Morvilliers & Bellièvre, étoient tous montés sur coursiers d'Italie, empoignant des deux mains l'arçon, & en aussi grande peur de leurs chevaux que des ennemis.* Mais si la terreur panique des prélats & gens de robe

robe offroit un ſpectacle amuſant, la ſituation de Charles IX inſpiroit de la compaſſion. On le fit porter à deux heures après minuit dans une litière. Contraint de fuir malade, & à pareille heure, il diſoit en gémiſſant: *Du moins, s'ils avoient attendu ma mort!* CHARLES IX. 1574.

La reine s'aperçut bien qu'elle avoit été jouée. Quand elle ſe vit en ſureté, elle réſolut de ne s'en pas tenir aux foibles indications fournies par la Mole, mais d'approfondir le myſtère. Pour y réuſſir, on arrêta la Mole lui-même, & Coconnas ſon ami. On donna des gardes au roi de Navarre & au duc d'Alençon. Pour le prince de Condé, il s'étoit ſauvé avec Thoré, Montmorenci & Turenne, dans ſon gouvernement de Picardie, d'où il paſſa en Allemagne. On mit auſſi en priſon Grandry, l'alchymiſte; & ſur quelques lumières, qui ſurvinrent pendant le procès, on envoya à la Baſtille les maréchaux de Coſſé & de Montmorenci. Meſures que prend la reine.

L'inſtruction ne fut pas difficile. Le duc d'Alençon, preſſé par ſa mère, avoua tout ce qu'on voulut, avec la timidité d'un enfant, ſans même demander préalablement ni après, aucune grâce pour ceux qui avoient agi ſous Procès de la Mole & de Coconnas. *Le Labour. t. II, l. VI. Mém. de Bouillon, p. 102.*

CHARLES IX. 1574.

son nom, & dans le dessein de l'obliger. Le roi de Navarre, qui connoissoit son caractère, ne s'y trompa pas. Le voyant renfermé avec Catherine, il dit au duc de Bouillon : *Notre homme dit tout*. Pour Henri, il se défendit comme d'un déshonneur, des aveux humilians qu'on vouloit tirer de lui. Au lieu de répondre, il se rejeta fièrement sur les mauvais procédés qu'on avoit à son égard, & se plaignit surtout de l'espèce de captivité dans laquelle on le retenoit ; ajoutant que quand il auroit cherché à s'en tirer, on n'avoit pas à s'en plaindre, & qu'il étoit disposé à le faire toutes les fois qu'il en trouveroit l'occasion. Cette fermeté lui fit honneur, mais ne sauva pas ceux qu'on vouloit sacrifier pour l'exemple.

Véritable but de l'intrigue.

Mém. de Sully, chap. VI, p. 80. Mém. de Nevers, t. I. p. 69. Le Labour. t. II, l. VI.

Il falloit trouver un crime, & le dessein seul de tirer les princes de la cour, n'étoit pas un délit suffisant aux yeux du public, porté à plaindre plus qu'à condamner les écarts de la jeunesse. On chercha dans le complot les indices d'un attentat direct contre la personne du roi, mais inutilement. *Pauvre la Mole!* s'écrioit ce gentilhomme, dans les douleurs de la tor-

ture, *n'y a-t-il pas moyen d'avoir grace? Le duc mon maître m'ayant obligé cent mille fois, me commanda sur sa vie que je ne disse rien de ce qu'il vouloit faire. Je lui dis: Oui, Monsieur, si vous ne faites rien contre le roi.* C'est à quoi s'en tinrent toujours les Conjurés. Il y a grande apparence que le but secret de l'intrigue, étoit d'empêcher le retour du roi de Pologne, & de mettre le duc d'Alençon sur le trône, après la mort de Charles IX. Sans doute on ne voulut point trop dévoiler ce mystère aux yeux du roi mourant, déja assez accablé, sans qu'on eût encore la cruauté de lui montrer le tombeau prêt à l'engloutir.

Punition des conjurés.

La Mole & Coconnas furent condamnés à avoir la tête tranchée. D'autres moins considérables subirent divers genres de punitions. En allant au supplice, Coconnas sembloit vouloir donner à la postérité la seule instruction solide qu'on peut tirer de cette histoire: *Messieurs*, disoit-il aux courtisans témoins de sa catastrophe, *vous voyez que les petits sont pris & les grands demeurent qui ont fait la faute.*

Avantage de ce complot.

Si les Calvinistes & les Politiques, soutenus des autres mécontens, eurent

CHARLES IX. 1574.

dessein de fermer le chemin du trône de France au roi de Pologne, ils durent admirer les secrets ressorts de la Providence, qui tourna en faveur de celui qu'ils vouloient écarter, les mesures prises pour son exclusion. Sans cette conjuration si mal concertée, le duc d'Alençon & ses partisans se seroient trouvés à la mort de Charles IX, libres & en état de cabaler; au lieu que cette entreprise fournit à la reine mere une raison plausible de faire garder à vue le roi de Navarre & le duc d'Alençon, & de les mettre dans l'impossibilité de remuer; elle y trouva aussi un prétexte de retenir à la bastille les maréchaux de Montmorenci & de Cossé, comme des cautions contre les projets que pouvoient former tant au-dedans qu'au-dehors du royaume, les Calvinistes & les mécontens, sous la conduite du Prince de Condé & de Damville, gouverneur de Languedoc.

Ce qu'on en pense.

Le succès de cette affaire, favorable à la bonne cause que la reine soutenoit, a fait imaginer que ce fut Catherine qui présenta à ceux dont elle se défioit, le piége d'un complot qu'elle dirigeoit en secret, afin de les prendre dans les filets qu'elle leur tendoit:

mais c'eſt lui ſuppoſer trop de raffinement. Elle eut ſeulement l'habileté de tourner les circonſtances à ſon avantage; mérite rare, même entre les plus grands politiques.

Quelques Auteurs, de Thou lui-même, lui prêtent encore une autre adreſſe, c'eſt d'avoir exagéré le danger, & rempli de terreur l'ame de ſon fils, pour ſe faire rendre l'autorité qu'elle étoit prête à perdre, par les défiances qu'on inſpiroit au jeune roi. Le fait eſt qu'il la laiſſa maîtreſſe de gouverner à ſa volonté.

Mesure que prend la reine.

Dépoſitaire de la ſouveraine puiſſance, Catherine dirigea ſelon ſes vues, les opérations des troupes que Charles avoit toujours tenues ſur pied, & même augmentées depuis la paix. Elle envoya en Normandie, ſous le commandement du maréchal de Matignon, un corps d'armée contre Montgommery qui fut pris. Deux autres, commandés par les princes de Montpenſier, inviolablement attachés à la reine mere, avec des ſuccès moins apparens, remplirent également leur objet. L'un tint en échec dans le Languedoc, Damville, chef des mécontens; l'autre reſſerra dans la Xaintonge, les Calviniſtes,

CHARLES IX. 1574.

qui, sous la conduite de la Noue, menaçoient toutes les provinces voisines. Ainsi Catherine, comme un pilote habile, préparoit, pendant le calme, les manœuvres nécessaires pour sauver le vaisseau de la tempête qu'elle prévoyoit devoir s'élever à la mort de Charles IX.

Mort de Charles IX.

Ce jeune prince, luttant contre la violence de la maladie, voyoit insensiblement éteindre une vie passée dans l'amertume. Il ne fut pas tranquille, même dans ses derniers momens; combattu par des idées contraires sur la manière dont il pourvoiroit au gouvernement de son royaume, en l'absence du successeur légitime. On ne peut douter qu'il n'y ait eu de la part de ceux qui l'approchoient, beaucoup d'insinuations différentes, pour l'engager à partager le souverain pouvoir; cependant la reine mere l'obtint tout entier. Les lettres de régente lui furent expédiées le 30 mai, & ce même jour mourut Charles IX, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année.

Son caractère.

Matthieu, l. VI, p. 677.

Cet âge avertit qu'il ne faut pas le juger à la rigueur. On doit excuser son extrême vivacité, & son penchant excessif pour les exercices violens, tels

que les travaux en fer auxquels il se livroit jusqu'à altérer son tempérament, en forgeant lui-même des casques & des cuirasses. Il aimoit aussi trop la chasse; nous avons sur ce sujet un traité écrit sous sa dictée, estimé des connoisseurs. * Charles fut très-mal élevé. Dès son enfance on lui laissa contracter l'habitude de jurer, que son exemple rendit commun entre les jeunes gens de sa cour. On ne veilla pas non plus sur ses mœurs, & ses désordres furent publics. Il eut deux enfans de Marie Touchet, fille d'un juge d'Orléans; mais la tendresse & l'estime que lui inspirèrent les graces & les vertus d'Elisabeth d'Autriche son épouse, mirent un frein à ces délires d'une jeunesse pétulente. Il n'eut d'elle qu'une fille qui lui survécut peu. Charles, en mourant, se félicitoit de ne point avoir de fils, pour ne point laisser sur le trône un enfant exposé aux mêmes chagrins que lui : pensée qui fait voir combien la couronne fut pesante à ce jeune monarque.

CHARLES IX. 1574.

Daubigné; t. II. liv. II, p. 698. Mémoire de Bouill. l. VI. Brantôme, tome IX.

Prince malheureux, qui n'eut souvent le choix qu'entre les démarches

* *C'est un petit volume in-8°, imprimé en 1625. Il est devenu très-rare.*

CHARLES IX. 1574. hasardeuses! Les trahisons qu'il éprouva changèrent son caractère, porté à la franchise & à la gaieté. Il aimoit la poësie & la musique ainsi que ceux qui y excelloient. Il avoit une manière de s'exprimer noble & énergique, un esprit vif, une conception aisée & un jugement sûr. Il en fit preuve dans sa façon de penser sur le roi de Pologne son frere. On crut d'abord que c'étoit par jalousie qu'il ne l'estimoit pas; mais on eut tout lieu de remarquer ensuite qu'il l'avoit bien connu. Enfin, quiconque étudiera Charles IX, en faisant attention à son âge, lui trouvera plus de bonnes qualités que de mauvaises, & demeurera persuadé que l'expérience & le courage secondant ses bonnes intentions, il auroit préservé la France des maux qu'elle éprouva sous Henri III, son successeur.

HENRI III. *De Thou, liv. LVIII. Davila, liv. VI.*

Il est bon de jetter un coup d'œil général sur ce regne agité par tant de troubles, afin qu'en voyant la disposition des esprits & le concours des circonstances, on se représente mieux l'origine & le progrès des factions qui ébranlèrent le trône; & qui furent prêtes à y placer un étranger devenu l'idole

l'idole des peuples. Ces grandes révolutions dans les corps politiques, n'arrivent pas sans des symptômes avant-coureurs de la dernière crise.

HENRI III. 1574.

Dispositions des esprits.

Ceux qu'on remarque principalement sous, Henri III, sont, de la part du Roi, une conduite bizarre qui lui ôta la confiance de la nation, & qui fit passer de la critique de sa conduite particulière, au mépris de sa personne: de la part des peuples, un esprit de fanatisme & d'enthousiasme, beaucoup plus général depuis que les cruautés de la Saint-Barthélemi eurent persuadé que c'étoit au poignard à décider la querelle: de la part de la cour enfin, un goût d'intrigue universel; les grands, comme les princes du sang, les Guises & les Montmorencis prirent l'habitude de séparer leur cause de celle de la patrie, & de se faire des créatures uniquement attachées à eux. Les gentilshommes de sa cour se piquoient d'un dévouement entier à ceux qu'ils appeloient *leurs maîtres*. Il y avoit à cet égard entre les protégés & même entre les protecteurs, une rivalité qui dégénéroit souvent en querelles personnelles. On se bravoit, on se faisoit des défis; les femmes s'en

HENRI III. 1574.

Mœurs de la cour.

Vie de d'Aubigné. *Mém. de Marguerite.* *Brantôme.* *Mém. de Bouillon.* *Mém. de Montluc.* *Journal d'Henri III.* *Lettre de Busbec.*

mêloient ; & des intrigues d'amour, des tracasseries domestiques devenoient des affaires d'état.

Les mémoires qui nous restent de ce temps, écrits par les personnes même de la cour, attestent ces faits, & beaucoup de particularités qu'il est utile de connoître, parcequ'elles sont liées aux grands événemens, & qu'elles les ont même souvent causés. Le Louvre étoit comme une école ouverte à la jeune noblesse du royaume. Elle passoit les journées entières dans les salles basses, occupée à tirer des armes. C'étoit un honneur singulier de savoir mieux que les autres, courir, franchir les fossés, donner *prestement* un coup de pistolet & de poignard. On ne parloit que de galanterie ou de meurtre, de carnage & d'incendie ; on inventoit, on se racontoit des faits d'armes extraordinaires. Ces récits échauffoient les imaginations, & il en résultoit des appels fréquens, des projets outrés, des entreprises folles & téméraires.

Les idées extrêmes sur les choses même ordinaires, ne manquoient pas d'être du goût de cette jeunesse emportée. Ils se lioient par des sermens de ne se jamais abandonner, de suivre

toujours le même parti, d'avoir biens & maux communs. L'accident de l'un étoit un malheur ſenſible pour l'autre : l'abſence d'un ami occaſionnoit un deuil. On en vit pour cette ſeule raiſon, prendre des habits lugubres, laiſſer croître leur barbe outre-meſure, ſe refuſer à tous les plaiſirs, vivre en hommes plongés dans la mélancolie la plus profonde, & la cour applaudiſſoit à ces puériles affectations.

Il leur reſtoit pourtant de cette éducation un courage intrépide, & des liaiſons ſûres, non-ſeulement avec leurs égaux, mais encore avec les principaux ſeigneurs. Tous, à commencer par le roi, réputoient à honneur de s'attacher un plus grand nombre de ces *braves*, par des louanges, par des careſſes, ſouvent par des bienfaits, tels que des mariages avantageux.

On remarquoit encore des traces de l'ancienne galanterie, mais dégénérée dans les deux ſexes. Les femmes, au lieu de ces ſentimens qui inſpiroient autrefois l'héroïſme, tiroient vanité des preuves de dévouement outrées, que la frénéſie de la paſſion inſpiroit à leurs amans. Il

HENRI III. 1574.

étoit beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans une rivière, sans savoir nager; d'affronter des bêtes féroces; de faire ruisseler son sang avec la pointe du poignard, pour marque de la disposition où on étoit d'aimer sa dame jusqu'à la mort. Selon l'esprit du temps, Henri III, écrivant de Pologne à une princesse qu'il aimoit, *tiroit du sang de son doigt, & Souvray rouvroit & fermoit la piqûure, à mesure qu'il falloit remplir la plume.* Les hommes, en récompense du sacrifice de leur raison au caprice des femmes, demandoient plus que la bienséance ne permettoit, & n'obtenoient que trop dans une cour aussi licencieuse. Delà les jalousies, l'espionnage, les confidences, les rapports, les inimitiés, les éclats qui déshonoroient le monarque & sa famille à la face du royaume.

Matthieu, liv. VII, p. 386.

Mais, ou les grands se soucioient peu alors de l'estime publique, ou ils n'avoient pas les mêmes idées que nous du respect que les gens en place se doivent à eux-mêmes. Rien de si commun que les courses tumultueuses du roi avec toute sa cour, tantôt dans les foires qu'il parcouroit,

danſant, chantant, inſultant marchands & curieux, expoſé lui-même aux huées d'une populace inſolente; tantôt chez les bourgeois à l'occaſion d'une nôce, d'un baptême, ou de quelqu'autres réjouiſſances. Il s'y commettoit des déſordres qui devenoient la matière des plaiſanteries du jour. A ces débauches publiques ſuccédoient des actes de religion éclatans, tels que des meſſes ſolemnelles, des proceſſions auguſtes & pompeuſes; mais, par un mélange prophane, ceux qui venoient d'aſſiſter à ces dévotions avec tout l'extérieur du recueillement, ſe tranſportoient delà chez l'aſtrologue & le devin, eſpèce de gens mis à la mode par la crédulité de Catherine de Médicis. Hommes & femmes s'y donnoient des rendez-vous clandeſtins. On y compoſoit des philtres pour ſe faire aimer, des charmes pour ſe venger. On doit mettre au nombre de ces prétendus ſortilèges, de petites ſtatues de cire trouvées chez l'infortuné la Mole, lorſqu'il fut arrêté. L'une étoit à moitié fondue, l'autre avoit une épingle dans le cœur. On lui demanda dans la torture ſi elles ne repréſentoient pas le roi,

HENRI III. 1574

HENRI III. 1574.

& si par ces manœuvres obscures de l'art magique, il n'avoit pas eu dessein d'altérer la santé du jeune monarque, supposant quelle s'affoibliroit à mesure que la cire fondroit, & que l'épingle entreroit dans le cœur. La Mole avoua ces procédés superstitieux, communs alors à presque toute la cour, preuves d'une ignorance grossière; mais il soutint qu'il ne les avoit employés que pour se faire aimer par une demoiselle Provençale, dont il étoit épris.

Le plus fameux de ces astrologues étoit un nommé Cosme Ruggieri, Florentin. Il passoit aussi pour habile empoisonneur. La reine mere & plusieurs seigneurs le protégeoient ouvertement; d'où vinrent sans doute des soupçons si multipliés, qu'à peine mouroit-il une personne de marque, qu'on publioit qu'elle avoit été empoisonnée. Pour les ennemis d'un moindre rang, on s'en défaisoit par l'assassinat. Nul temps, nul lieu n'étoit respecté. Le duc de Guise poursuivit l'épée à la main, jusques dans l'antichambre du roi, un gentilhomme, dont il prétendoit avoir lieu de se plaindre. Villequier, favori de Henri

III, poignarda dans le Louvre par jalousie, sa femme, grosse de deux enfans. Poussée par une pareille rage, la dame de Chateau-neuf, femme décriée par ses intrigues avant son mariage, tua de ses propres mains celui qui avoit eu la complaisance de l'épouser. HENRI III. 1574.

Mais rien n'égale en ce genre la cruauté d'un Corse, soldat de fortune, nommé San-pietro, attaché au service de France. Son crime, quoique commis en 1567, sept ans avant le regne de Henri III, n'est pas assez éloigné pour ne point servir au tableau des mœurs de notre époque. Pierre, né à la Bastie, capitale de Corse, avoit sucé avec le lait une haine héréditaire contre les Génois, qu'on lui peignit de bonne heure comme les oppresseurs de sa patrie. Dès l'enfance, il porta les armes contr'eux, & devint par sa bravoure & sa science militaire, un homme redoutable à la république. Ses exploits le rendirent célèbre, & lui gagnerent le cœur de Vannina Ornano, fille du viceroi de Corse, très-belle & très-riche héritière, qui l'épousa, quoiqu'il fût d'une famille obscure.

De Thou, l. XXXIX. d'Aubigné, t. I, liv. IV. Brantôme, t. VII.

HENRI III. 1574.

Pierre pouvoit vivre tranquille, à l'abri de ce mariage avantageux, s'il ne s'étoit persuadé que jamais les Génois ne lui pardonneroient leurs défaites. Plein de ces idées & de nouveaux projets, il se retira en France avec sa femme & ses enfans. Il y servit heureusement la cour pendant nos guerres civiles; mais toujours tourmenté par le desir d'affranchir sa patrie, il ne cessoit de susciter des affaires aux Génois. Il alla même jusqu'à Constantinople solliciter le Grand Seigneur d'envoyer une flotte contre eux.

Pendant ce voyage, la république attentive aux démarches de Pierre, détacha auprès de sa femme, restée à Marseille, des agents secrets, qui l'exhortèrent à revenir dans sa patrie, sous la promesse qu'on lui rendroit ses biens, & dans l'espérance que cette confiance lui feroit obtenir la grâce de son mari. La crédule Vannina se laisse persuader. Elle envoie devant elle ses meubles & ses bijoux, & part pour Gênes avec ses enfans. Un ami de San-pietro averti à temps, arme un vaisseau, poursuit la fugitive & l'atteint. Il la ramene en France & la remet entre les mains du Parlement

d'Aix qui lui donne des gardes.

Pierre apprend cette aventure en arrivant de Conſtantinople. Un de ſes domeſtiques, qui avoit eu quelque connoiſſance du complot, & qui n'avoit oſé s'y oppoſer, eſt poignardé de ſa main. Il ſe rend à Aix, & redemande ſa femme. Le Parlement appréhendant tout de ce furieux, ne vouloit pas la remettre entre ſes mains. Mais quoique certaine de quelque funeſte évènement, Vannina, ſupérieure à la crainte, fait elle-même inſtance pour être réunie à ſon mari. On ne peut la refuſer, & ils partent enſemble pour Marſeille. HENRI II. 1574.

Arrivé à ſa maiſon, Pierre la trouve vuide. Cette vue lui rend toute ſa fureur. Sans s'écarter du reſpect qu'il conſervoit toujours pour ſa femme, comme infiniment ſupérieure à lui par la naiſſance, il lui reproche ſa faute, & lui déclare qu'elle ne peut s'expier que par la mort. Il ordonne en même temps à deux eſclaves d'exécuter cette terrible ſentence. *Je ne ſuis pas le châtiment*, répond la tendre *Vannina; mais puiſqu'il faut mourir, je vous demande pour dernière grâce que ce ne ſoit pas par la main de ces hom-*

HENRI III. 1574.

mes méprisables, mais par celle du plus courageux des hommes, que sa valeur m'a fait prendre pour mari. Le barbare fait retirer les bourreaux, se jette aux pieds de son épouse, lui demande pardon en termes humbles & soumis, & fait venir devant elle ses enfans qu'elle embrasse. Il pleure avec l'infortunée sur les tristes gages de leur tendresse, passe à son col le fatal cordon, & l'étrangle de ses propres mains. San-Pietro part aussi-tôt pour la cour. La nouvelle de son crime l'avoit précédé. On le fait avertir de ne point paroître : il avance néanmoins, & se présente au roi. Son audace étonne : on l'écoute. Il parle de ses services, en réclame le prix, & découvrant sa poitrine cicatrisée par les blessures : *Qu'importe au roi*, dit-il, *qu'importe à la France la bonne ou mauvaise intelligence de Pierre avec sa femme?* * Tout le monde frémit d'une atrocité soutenue avec autant de hardiesse; mais on lui accorda sa grace.

* D'Aubigné raconte qu'Alfonse d'Ornano, fils de ce San-Pietro, exécutoit avec la même froideur les sentences de mort qu'il portoit contre les soldats. Un de ses neveux ayant manqué à quelque partie du com-

Quelqu'apparence d'héroïsme, mêlée à un forfait, le rendoit aisément excusable dans une cour où le prince lui-même donnoit l'exemple de la violence. Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, ayant refusé avec dédain d'épouser une femme décriée, mais puissamment protégée, le roi de France, le roi de Pologne, le roi de Navarre, le bâtard d'Angoulême, le duc de Guise & plusieurs jeunes seigneurs, fondirent dans sa maison pendant la nuit, comme des brigands, brisèrent ses meubles, rompirent sa vaisselle, enfoncèrent ses coffres, & ne se retirèrent qu'après lui avoir fait mille insultes plus déshonorantes pour eux que pour lui.

Peu s'en fallut que ce divertissement ne devînt funeste. Un des frères de Nantouillet avoit caché dans une chambre reculée, quatre assassins gagés pour un meurtre qu'ils exécutèrent ensuite. Au fracas qui se faisoit dans la maison, les scélérats croyant qu'ils étoient cherchés & poursuivis, furent cent fois tentés de sortir de

---

mandement, vint se présenter à sa table. Alfonse se jette sur lui, le poignarde, demande à laver ses mains, & se remet tranquillement à table.

HENRI III. 1574.

leur retraite le pistolet à la main, & de faire main basse sur tout ce qui se présenteroit. Il est certain que dans une attaque aussi brusque, il pouvoit arriver que les rois eux-mêmes fussent blessés ou tués, avant qu'on eût le temps d'arrêter ces désespérés. Heureusement les assassins se retinrent. Ils allèrent ensuite commettre leur crime, qui fut sçu, & ne fut pas puni: nouvelle preuve des désordres affreux qui regnoient dans tous les états.

On étoit cruel & impitoyable de sang-froid, & par une habitude qui ôtoit toute honte à cet égard. Charles IX & Henri III interrogeoient eux-mêmes les criminels, présidoient, pour ainsi dire, aux tortures, & assistoient aux exécutions. Les femmes n'en détournoient pas les yeux. On remarque un caractère de férocité jusques dans les témoignages les moins équivoques de leur tendresse. La reine Marguerite & la jeune duchesse de Nevers, se firent apporter les têtes de la Mole & de Coconas leurs amans; se donnèrent le triste plaisir de les toucher, de verser des larmes sur ces restes chéris, & de les embaumer de leurs mains. D'Aubigné rapporte que

voyageant un jour avec la Tremouille, il s'aperçut que celui-ci changeoit de couleur à la vue de quelques cadavres attachés à des gibets. Il l'arrêta, le prit par la main & lui dit : *Contemplez de bonne grâce ces objets tragiques ; en faisant ce que nous faisons, il est bon de s'apprivoiser avec la mort.* HENRI III. 1574.

Cette intrépidité, quand elle se tourne contre les autres peuples dans des guerres étrangères, est capable de subjuguer l'univers : mais quand excitée par un motif aussi puissant que le zèle de la religion, secondée par le desir de dominer, elle s'exerce contre sa propre nation, elle peut faire un cahos du royaume le plus florissant. C'est ce qui arriva sous Charles IX, & encore plus sous Henri III, son successeur.

Voyage de Henri en Pologne.

Le prince allant en Pologne, laissa la France pleine de factions. Les Calvinistes virent avec plaisir partir le vainqueur de Jarnac & de Montcontour. Les Montmorencis & les autres Catholiques mécontens, regardèrent comme un avantage l'éloignement d'un prince trop dévoué à la reine sa mere, qu'ils croyoient leur ennemie.

HENRI III. 1574.

Si Guise & ses partisans donnèrent quelques regrets à son départ, c'est qu'ils le pénétroient déja, & sentoient son foible qui pouvoit leur être utile.

Brantôme, tome VIII, pag. 216.

Henri prit son chemin pour son nouveau royaume, par l'Allemagne. Dans les états protestans il rencontra un grand nombre de François réfugiés, victimes échappées à la Saint-Barthélemi. Le jeune monarque en fut comme investi chez le comte Palatin. Les uns l'envisageoient d'un air sombre, d'autres attachoient sur lui des regards sinistres, & murmuroient assez haut pour être entendus, contre l'auteur de leur infortune. Après une réception séche, le comte le mena dans une galerie de peintures, où le premier tableau, qui frappa sa vue, fut le portrait de l'amiral. *Vous connoissez bien cet homme*, lui dit son hôte, *vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la chrétienté, & vous ne le deviez pas; car il vous a fait & au roi de très-grands services.* Henri voulut s'excuser sur la prétendue conjuration de l'amiral. *Monsieur*, reprit froidement le comte, *vous en savez toute l'histoire.* Le roi de Pologne eut encore plus d'un

hagrin à dévorer dans sa route.

Il en fut dédommagé par les fêtes qui l'attendoient dans son royaume. Henri, peut-être le plus propre des hommes à la représentation, y parut de manière à satisfaire ses nouveaux sujets. Mais ces premiers momens de pompe & de magnificence passés, il se tint presque toujours renfermé dans son palais avec les favoris qu'il avoit amenés, la plûpart comme lui, peu éloignés de leur vingtième année. Ils s'y occupoient à parler de la France, à y écrire, à entretenir les intrigues d'amour qu'ils y avoient formées, quelquefois à des jeux bruyans, à des plaisirs tumultueux & emportés, qui ne s'accommodoient guères avec la gravité des Sénateurs Polonois.

HENRI III. 1574.

Comment il s'y conduit

Matthieu, liv. VII. Pag. 386.

La nouvelle de la mort de son frère lui fut portée en quatorze jours. Pour premier soin, il confirma la régence à sa mère, & lui en envoya les provisions. On délibéra ensuite dans ce conseil de jeunes gens, si le roi mettroit ordre aux affaires de Pologne; ce qui entraîneroit nécessairement du retard, ou s'il partiroit sur le champ pour la France. Comme le plus grand nombre auroit voulu y être déja ar-

Comment il la quitte.

HENRI III. 1574.

rivé, ce dernier parti prévalut. Henri, pendant une nuit obscure, se déroba de son palais comme un fugitif, se rendit en moins de deux jours sur les frontières de l'empire, & delà à Vienne, laissant exposés à la première fureur des Polonois, Pibrac son chancelier, & ceux qui ne furent pas assez diligens pour le suivre.

Ce départ si précipité pouvoit s'excuser sur la nécessité de calmer la France, en lui montrant son roi. Mais il fut difficile de ne le point blâmer, quand on vit que loin de hâter sa marche, le monarque s'arrêtoit avec complaisance dans tous les endroits qui lui présentoient des plaisirs. Venise se distingua entre les autres états : la république lui fit les plus grands honneurs. Il trouva les mêmes motifs de retardement, dans toutes les villes d'Italie par lesquelles il passa, & n'arriva dans son royaume qu'en septembre, après avoir séjourné quelque temps à la cour de Turin, où se tinrent les conseils qui décidèrent du sort de la France.

Factions en France.

Ce royaume étoit dans un de ces momens critiques, où le choix d'un mauvais parti pouvoit le réduire à une extrémité

extrémité, dont toute la prudence humaine ne seroit pas capable de le tirer ensuite. L'orage se formoit en dedans & au dehors. Le Prince de Condé, montrant déja une intelligence au-dessus de son âge, retiré chez les princes d'Allemagne, ménageoit leur bienveillance pour les Calvinistes de France, avec lesquels il entretenoit un étroit commerce. Ceux-ci avoient les armes à la main dans presque toutes les provinces. Ils étoient soutenus par les *Politiques*, dont la faction prit le nom de *Tiers-parti*.

HENRI III, 1574.

Elle se forma de Catholiques mécontens, qui alléguoient pour griefs la prison des maréchaux de Montmorenci & de Cossé, la captivité du roi de Navarre & du duc d'Alençon, & les mesures qu'ils prétendoient avoir été prises par la régente, pour détruire les grandes maisons dont la puissance lui étoit suspecte. A l'ombre de ces plaintes, ils se croyoient autorisés à se fortifier dans leurs gouvernemens, & à se cantonner dans les villes où ils commandoient. On ne voyoit que surprises de places, compositions, traités particuliers, quelques intervalles de paix dans les pro-

Petites guerres.

HENRI III. 1574.

vinces habituellement consumées par le feu de la guerre; & les horreurs de la guerre, tout-à-coup transportées dans les cantons qui comptoient le plus sur les douceurs de la paix.

La régente n'avoit pour but que de tenir les affaires en équilibre jusqu'à l'arrivée du roi. Elle y réussit par un mêlange de fermeté & de condescendance. D'une main elle présentoit la guerre, augmentant les troupes, & ordonnant aux généraux d'agir : de l'autre elle signoit des trèves. Sitôt qu'on vouloit traiter, on la trouvoit prête; elle prévenoit même, mais sans marquer ni crainte, ni empressement.

Montgommeri décapité.

Dès les premiers jours de sa régence, Catherine fit un acte de vigueur qui mortifia les réformés & les grands du royaume. Montgommeri, le meurtrier involontaire de Henri II, un des chefs les plus accrédités dans le parti calviniste, avoit jusqu'alors fait heureusement la guerre dans plusieurs provinces du royaume. C'est à ses victoires dans le Béarn, que les confédérés durent le rétablissement de leurs affaires, après la bataille de Montcontour. Ce fut lui qui déter-

mina la reine Elizabeth à donner des troupes aux Rochelois, & il commandoit la flotte qui en tenta le ſecours. Mais repouſſé de ce côté, il vint échouer en Normandie, où ſon bonheur l'abandonna. Le maréchal de Matignon l'inveſtit dans Domfront, & le força de ſe rendre. Montgommeri fut amené à Paris, où le Parlement lui fit ſon procès. Il avoua que lui qui avoit affronté ſans ſe troubler, des armées entières & des remparts hériſſés de canons, n'avoit pu ſe défendre d'un frémiſſement d'horreur, à l'aſpect de ſes juges.

Ils le condamnèrent comme rebelle & complice de la conſpiration de l'amiral. Montgommeri étoit plus coupable qu'un autre, car puiſqu'il avoit eu le malheur de tuer ſon roi, il auroit dû conſacrer au ſervice de la veuve & de ſes enfans, tout ce qu'il avoit de talens, au lieu de ſe jetter, comme il fit, dans la faction & dans l'intrigue. L'arrêt porté contre lui fut exécuté; *exemple qui nous apprend*, dit M. de Thou, *que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hazard eſt imputé à crime, quand même la volonté ſeroit innocente.*

HENRI III. 1574.

On accusa la reine de l'avoir sacrifié aux mânes de son époux ; mais vengeance ou justice, Catherine se montra inflexible. Tant est puissant le langage de la loi sur l'esprit des peuples ! quand on vit Montgommeri condamné, selon les formes ordinaires, par un arrêt du Parlement, personne ne réclama : il n'y eut que de légers murmures foiblement insinués dans les écrits qui parurent. La reine n'en tint compte, toute occupée qu'elle étoit à prévenir les entreprises des mécontens, & à traverser l'union qu'ils méditoient.

Assemblée de Millaud.

Il y eut entr'eux à ce sujet plusieurs conférences, dont les plus fameuses sont celles de Millaud, ville du Rouergue, tenues dans le cours de Juillet & d'Août. Le prince de Condé, quoiqu'absent, en étoit l'ame. Il demandoit que les Eglises réformées fissent sur elles-mêmes une imposition, & de l'argent qu'elles lui enverroient, il promettoit de lever en Allemagne une armée qu'il conduiroit en France. Condé devoit en être le chef jusqu'à la délivrance du duc d'Alençon & du roi de Navarre, à qui il remettroit le commandement,

quand ils seroient délivrés de la captivité où la cour les retenoit depuis le supplice de la Mole. Les confédérés s'engagèrent réciproquement; savoir, les politiques à procurer aux Calvinistes l'exercice de leur religion, & ceux-ci à ne point quitter les armes, que la liberté n'eût été rendue aux maréchaux de Cossé & de Montmorenci : tous enfin à faire une guerre opiniâtre jusqu'à ce que dans des Etats légitimement assemblés, on eût pourvu solidement à la réforme du gouvernement, à la punition des perturbateurs du repos public, & au soulagement des peuples.

HENRI III. 1574.

La reine se donna beaucoup de mouvement, pour empêcher l'effet de ces conférences. D'abord elle suspendit long-temps, par des propositions captieuses, le départ des députés de la Rochelle, & d'autres Eglises qui devoient s'y rendre. Ensuite elle envoya des agens secrets, chargés de semer la discorde entre les ministres. Mais si la conclusion essuya des délais, ce fut moins par le moyen de ses ruses, que par l'irrésolution de Henri de Montmorenci, second fils du conné-

Damville signe la confédération de Millaud.

Brantôme, t. VII & IX.
Le Lab. tome II.
Vie de d'Aubigné, p. 132.

table, duc de Damville, & gouverneur de Languedoc.

HENRI III. 1574.

Ce seigneur, d'un caractère doux & pacifique, se trouva, comme malgré lui, chef d'un parti dans l'état. C'étoit un homme indolent, difficile à émouvoir, qui aimoit les plaisirs; mais d'un jugement exquis, incapable de se tromper quand il vouloit se donner la peine d'examiner une affaire, & prenant alors assez sur sa nonchalance pour suivre, comme l'homme le plus actif, les résolutions que sa prudence lui dictoit. Voyant le royaume en feu sous Charles IX, Damville se renferma dans son gouvernement. Il n'auroit pas mieux demandé que d'y entretenir la paix: mais tantôt les entreprises des Calvinistes, tantôt les ordres de la cour, le tiroient de sa tranquillité. Il y revenoit le plutôt qu'il pouvoit; conduite dont se plaignoient les commandans voisins, sur-tout Montluc qui aimoit la guerre, qui la faisoit pour le plaisir de la faire, & qui auroit voulu que tous les autres fussent aussi acharnés que lui.

La comparaison de ces gouverneurs

remuans, avec Damville, le faisoit regarder en cour comme un homme peu sûr. Plusieurs fois, les ministres tentèrent, mais sans succès, de le tirer de sa province. Au moment de l'emprisonnement de son frère, la reine, sous prétexte de conférence, lui envoya deux de ses affidés, qu'on prétend avoir été chargés d'ordres de se saisir, mort ou vif. Lui, de son côté, aussi sous prétexte de ramener les Calvinistes à la paix, entretenoit avec eux des liaisons réglées. Ainsi ce n'étoient que ruses & tromperies de part & d'autres. A l'occasion d'une maladie aigüe, dont les symptômes parurent extraordinaires, Damville crut avoir été empoisonné. Cependant, malgré la persuasion d'une mauvaise volonté si marquée, l'amour du repos auroit encore prévalu, & il ne se seroit pas joint aux confédérés de Millaud, s'il avoit pu se promettre quelque sûreté de la part du roi, qu'il alla exprès trouver à Turin.

HENRI III. 1574.

Tous les princes que Henri III vit dans sa route, l'empereur & sur-tout le doge de Venise, homme d'une prudence consommée, lui conseillèrent la paix. Marguerite de Savoie, sa tante,

HENRI III. 1574.

desiroit ardemment de le voir réuni avec les Montmorencis, persuadée que delà dépendoit le retour de plusieurs Grands aliénés, & la chute du tiers parti. Le roi ne paroissoit pas éloigné de leur accorder ses bonnes graces, & sur les espérances qu'il en donnoit, la duchesse engagea Damville à risquer le voyage de Piémont. Il s'y trouva en concurrence avec Neuville de Villeroi, & Hurault de Chiverni, envoyés par la régente. Quand Henri suivoit les conseils de la duchesse, Damville étoit favorablement écouté; mais si-tôt que le jeune monarque prêtoit l'oreille aux insinuations des ministres de sa mère, il ne montroit plus au gouverneur de Languedoc, que froideur & indifférence. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur cet esprit chancelant, prit congé, & arrivé dans son gouvernement, signa la confédération de Millaud.

Henri III rentre en France.

Aussi la guerre, sans être précisément déclarée, se trouva allumée par tout le royaume. Henri III parut indifférent sur ces troubles, plus amusé des fêtes qu'on lui donnoit, qu'alarmé des dangers que lui présentoit

un

un soulevement général. Ce fut dans ces dispositions qu'il entra en France. La régente alla au-devant de lui jusqu'à Lyon : elle s'étoit fait précéder par le duc d'Alençon & le roi de Navarre. Ils ne furent pas reçus par le roi en criminels, mais avec toutes les caresses d'usage à l'égard de parens qu'on chérit. Alors on commença à connoître le caractère de Henri. Quoiqu'il ne doive que trop se développer par la suite, il convient néanmoins d'en exposer dès à présent les contrastes principaux, parcequ'ils furent la vraie cause des troubles du royaume. HENRI III. 1574.

Son caractère. Mém. de Chiverni, p. 212. Mém. de Nevers t. I. Matthieu, l. VII, p. 418.

Chiverni, qui fut un de ses ministres les plus affidés, & qui lui resta constamment attaché, dit *qu'il n'avoit pas le jugement bon ; qu'il sentoit mieux qu'il ne pensoit ; qu'il avoit trop bonne opinion de sa suffisance ; qu'il méprisoit les conseils des autres, & que ses voluptés le firent mépriser.* Le duc de Nevers qui l'avoit vu de près, a écrit que quand il aimoit quelqu'un, il ne pensoit & n'agissoit plus que par ses conseils, exclusivement même à ses propres idées ; qu'il se transformoit, pour ainsi dire, en ses

HENRI III. 1574.

favoris, & qu'il étoit d'une prodigalité au-delà de toutes bornes. L'Historien Mathieu qui apprit ses anecdotes de Henri IV, & des seigneurs contemporains, dit que Henri III regardoit les cruautés utiles, comme justes & permises. Nous pouvons ajouter encore qu'il tenoit de la reine, sa mere, le goût du rafinement dans les affaires; en sorte que de plusieurs expédiens, il choisissoit toujours les plus obliques & les plus compliqués. Il étoit brave à la vérité, mais aisé à rebuter, ne supportant volontiers de la guerre, que le moment de l'action. De ces défauts, on déduit naturellement tous les événemens de son regne. Doué de plus de pénétration que de justesse, il devoit saisir vivement un projet, & prendre toujours les plus mauvais moyens pour réussir. Esclave de la volonté de ses favoris, il n'est pas surprenant que Henri ait souvent sacrifié l'état à leurs intérêts. Ses profusions outrées, durent nécessairement créer des sentimens de haine & de mépris dans le cœur du peuple qui paye & qui souffre. Enfin de cette inclination pour les fausses finesses, pour les coups de main hazardés, pour un

repos indolent, il ne pouvoit résulter qu'un cahos d'intrigues, de défiances & de traités de paix faits mal à propos; semences de nouvelles guerres. HENRI III. 1574.

Tel est en raccourci le tableau du regne de Henri III. Puisqu'il se déterminoit à la guerre, il étoit naturel de penser que ce monarque, célèbre dès l'âge de vingt-un ans par deux victoires, alloit se mettre lui-même à la tête de ses armées, & poursuivre à outrance ses ennemis. Mais par une inconséquence dont on doit trouver bien d'autres preuves dans sa conduite, il s'amusa, pour ainsi dire, à chicaner avec ses sujets, en faisant un jour des offres qu'il rétractoit le lendemain, en tâchant, non de les ramener au devoir, mais de les détruire les uns par les autres. Ce manège n'aboutit qu'à faire soupçonner sa bonne foi, & à lui attirer dès le commencement des marques publiques de mépris.

Cinquième guerre civile.

Sully, t. I. p. 86.

Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume, qui, quinze ans auparavant avoit pris les armes pour la religion réformée, sommé de la part du roi de rendre quelques prisonniers, eut l'audace de ré-

Insolence des révoltés.

Brantôme. Le Lab. tome II. Dupleix, t. III.

HENRI III. 1574.

pondre : *Comment ! le roi m'écrit comme roi, & comme si je devois le reconnoître. Je veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix ; mais en temps de guerre qu'on a le bras armé, & le cul sur la selle, tout le monde est compagnon.* Montbrun paya de sa vie son insolence. L'année suivante, les assiégés de Livron, petite ville en Languedoc, aussi coupables, furent plus heureux. Le roi avoit envoyé son armée devant cette place : voyant qu'elle s'y morfondoit sans avancer, il vint lui-même au camp avec ses courtisans. Du haut de leurs murailles, les assiégés les accablèrent d'injures : *Laches !* leurs crioient-ils, *assassins ! que venez-vous chercher ? Croyez-vous nous surprendre dans nos lits & nous égorger, comme vous avez fait à l'amiral ? Paroissez, jeunes mignons ! venez éprouver à vos dépens que vous n'êtes pas seulement capables de tenir tête à nos femmes.* On vit pendant les attaques une vieille femme assise sur la brêche, filer tranquillement, & narguer les assiégeans. Comme si le roi ne fût venu que pour essuyer cette insulte, il se retira, & le siége fut levé.

Tout déclinoit dans les armées, comme dans le conseil, parceque les ministres instruits, les anciens généraux voyant leur crédit absorbé par les jeunes favoris, se retiroient. Loin d'être touché de cette désertion, Henri s'en applaudissoit. Débarrassé de ces hommes graves, il se trouvoit moins gêné dans ses plaisirs; & les titres qu'ils laissoient vacans, lui servoient à décorer ses mignons.

HENRI I
1574
Pourq
les affaires
empirent.

Etant à Avignon, le roi assista à la procession des pénitens, genre de dévotion que l'exemple de la cour rendit commun en France. On se revêtoit d'une espèce de sac, qui descendoit jusqu'aux talons: il étoit surmonté d'un capuchon qui enveloppoit la tête, & couvroit le visage, percé seulement à l'endroit des yeux, pour laisser la vue libre. Il y avoit des pénitens noirs, blancs, verts & bleus, ainsi nommés de la couleur du sac. A la ceinture ils portoient un grand chapelet de têtes de mort, & une longue discipline, dont quelques-uns faisoient usage. Dans les pays chauds comme l'Italie, où ces confrairies furent inventées, elles faisoient leurs processions le soir ou la nuit: elles re-

Le roi
socie aux
nitens.

*Journa
de Henri
III.*

HENRI III. 1574.

tinrent cette coutume dans les pays plus tempérés où elles s'introduisirent. La dévotion consistoit à aller d'Eglises en Eglises, récitant à deux chœurs des litanies & des pseaumes chantés d'un ton lugubre. On sent combien sous ce déguisement, favorisé des ténèbres, il pouvoit se commettre de désordres. C'est cette facilité souvent suivie de l'effet, qui attiroit les jeunes gens de la cour. Chacun voulut en être pour complaire au monarque, jusqu'au roi de Navarre, *que le roi disoit en riant n'être guère propre à cela.*

Mort du Cardinal de Lorraine.

Journal de Henri III.

En sortant d'une de ces processions, le cardinal de Lorraine fut attaqué d'une maladie qui l'emporta précipitamment à la fin de Décembre. Ce prélat étoit trop considérable, pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il avoit été empoisonné. Sa mort occupa la cour pendant quelques jours. La reine mère s'imaginoit le voir comme un grand phantôme pâle qui lui faisoit des reproches; visions effrayantes qui n'attaquent guère une ame ferme, ni une conscience nette! Un affreux orage, qui désola presque toute la France le lendemain de sa mort, fut, selon les Catholiques, un signe certain du cour-

ux du ciel, jusqu'alors appaisé par HENRI III.
: prières de ce grand homme. Les 1574.
:ligionnaires dirent au contraire que
toit le sabbat des démons qui ve-
ient le chercher. On raconte ces
travagances, pour faire voir com-
:nt juge l'esprit de parti.

Charles, Cardinal de Lorraine, ne *Rerum mi-*
: pas un méchant profond, une ame *rab. p. 119.*
ire, un esprit libertin, un cœur cor- *Dupleix, tome III.*
mpu. Pour être en droit d'en porter *Le Lab.*
jugement, il faudroit d'autres té-
oignages que ceux de ses ennemis.
: ne fut pas non plus un homme sans
ssions, sacrifiant tout à la religion,
supérieur aux foiblesses humaines.
y avoit long-tems, dit le Labou-
ır, *qu'on ne voyoit plus de saints
si grande maison.* C'étoit un ambi-
ux doué de talens naturels & ex-
iis, & d'un génie vif, qui, à force de
justifier à soi-même ses desirs, vint
ut-être à bout de se persuader qu'ils
oient utiles à la patrie. Cette illusion
est point rare, même dans les hom-
es d'Etat. Ainsi avoit pensé le fa-
eux chancelier de l'Hôpital, mort l'an-
e précédente. On soupçonnoit ce der-
er de n'avoir toujours opiné pour la
ix, que par attachement à la nou-

Henri III. 1574. velle Religion, dont on le croyoit partisan secret, & il assure dans son testament qu'il ne l'a conseillée que pour le bien du royaume. De même le Cardinal de Lorraine, si déclaré pour la guerre, recevant les derniers sacremens en présence du roi, *proteste devant ses deux maîtres, que jamais il n'a rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France.* Ainsi il est des hommes qui, avec les plus grandes lumières, peuvent jusqu'au dernier soupir se tromper eux-mêmes, ou chercher à tromper les autres.

1575. Mariage du Roi. *De Thou, liv. LX. Davila, liv. VI. Mém. de Nevers, t. I. Math. liv. VII. Dupleix, tome III. Journal de Henri III.*

La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage du roi. Il avoit aimé Marie de Clèves, princesse de Condé. Son inclination a servi de fond à quelques romans : c'étoit à elle qu'il écrivoit de Pologne avec son sang. Si-tôt qu'il eut appris la mort de Charles IX, il lui expédia un courier, pour lui dire qu'elle seroit reine de France ; mais elle mourut presque subitement.

Henri se rappela pour lors les charmes de Louise de Vaudimont, niéce du duc de Lorraine, qu'il avoit vue en allant en Pologne. Il l'épousa à Reims dans le mois de Février, le lende-

main de son couronnement. Cette princesse douce & vertueuse, fut toujours triste au milieu des grandeurs: elle ne pouvoit se consoler du sacrifice qu'elle avoit été forcée de faire, en préférant le roi de France au frère du comte de Salmes, dont elle avoit écouté les vœux dès l'enfance. Louise fut aussi recherchée par François de Brienne, de la maison de Luxembourg. Henri qui le savoit, le trouvant triste un jour, lui dit: *J'ai épousé votre maîtresse, je veux vous donner la mienne.* L'échange n'étoit point égal, puisqu'il s'agissoit d'une fille décriée. Brienne s'excusa, & trop pressé il se sauva de la cour.

HENRI III. 1575.

Confédération de Nimes.

Ainsi tantôt un manque d'égards, tantôt un passe-droit enlevoit au roi de bons serviteurs. Jamais cependant prince n'en eut tant besoin. Pendant qu'il se livroit au spectacle de son sacre, qu'il passoit des journées entières à arranger des diamans sur ses habits, & à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les Calvinistes & les Politiques du tiers parti, mettoient à Nimes la dernière main au traité, dont ils étoient auparavant convenus.

Ses conditions.

Ce fut une vraie ligue qui forma

HENRI III. 1575.

comme une république dans l'Etat. Les confédérés se nommèrent des chefs, établirent des impôts, en réglèrent la levée & l'emploi, firent des loix pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée : loix indépendantes du souverain, dont la base étoit un engagement solemnel de ne jamais traiter les uns sans les autres. Ils furent toujours fidèles à cette clause, & quelqu'effort que fit la reine mere pour les désunir, elle n'y put réussir. Au contraire les brouilleries de la cour fournirent aux mécontens de nouveaux appuis.

Le roi se fait haïr de sa cour.

Mém. de Marguerite. Mém. de Névers, t. I. Brant. t. III. Math. t. VII. Dupleix, t. III.

L'histoire de ces tracasseries domestiques, devient nécessairement l'histoire du royaume. Ce sont précisément les grands événemens par les petites causes. Les premiers personnages de ces scènes singulières, furent le roi, le duc d'Alençon son frère, le roi de Navarre, Marguerite son épouse, & la reine mere : les seconds, une foule de jeunes gens & de femmes, entre lesquels se distinguoit Louis Berenger Duguast, favori en chef, si je puis me servir de ce terme, & la fa-

meuse de Sauve, dangereuse enchanteresse, sure de retenir dans ses chaînes ceux à qui elle présentoit la coupe empoisonnée du plaisir. HENRI III 1575.

Henri, étant en Pologne, s'entretenoit fréquemment avec ses confidens des dames de France. Eloignés de celles dont la présence auroit pu leur imposer, ces jeunes gens, autant par vanité que par désœuvrement, se vantoient de leurs bonnes fortunes, & au défaut d'aventures réelles, en imaginoient de vraisemblables. Le roi voyant celles qu'il avoit crû les plus sages, mêlées dans ces récits indiscrets, conçut pour toutes un mépris qui fut en France la règle de sa conduite à leur égard. Après ce qu'il savoit, il ne croyoit pas qu'aucune dût résister. Il prétendoit nouer lui-même les intrigues, & les rompre à sa volonté. Quand il en rencontroit d'opiniâtres & de rebelles aux amans qu'il leur désignoit; il trouvoit fort mauvais que des femmes, qui en avoient écouté d'autres, ne se rendissent point aux vœux de ses mignons. Si elles cédoient; par des souris malins ou des généralités dont l'application étoit facile, il leur faisoit sentir qu'il étoit

HENRI III. 1575.

initié dans le mystère. Les femmes qui n'aiment point à être contraintes, encore moins à être devinées, le payoient d'une haine proportionnée à ses mépris, sur-tout la reine Marguerite sa sœur.

Cette princesse, dans ses mémoires, laisse transpirer ces sentimens, dont elle rejette la cause sur Duguast, qu'elle dit avoir empoisonné l'esprit du roi son frere. On soupçonneroit, à l'entendre, que ce favori eut l'audace d'élever ses desirs jusqu'à elle, & que ce fut une passion rebutée qui le porta à noircir la sœur de son roi: crime dont Marguerite tira une cruelle vengeance. Il étoit jaloux, dit-elle, de l'union qui régnoit entre moi & mon autre frère le duc d'Alençon, & il en inspiroit au roi des défiances; comme si cette liaison eût eu pour but des intérêts contraires à la sûreté de la couronne. Le monarque dans ces préventions, se faisoit une loi de déprimer son frère, pour lui ôter tout crédit.

Caractère du duc d'Alençon.

Le duc d'Alençon avoit le défaut des petits genies: il étoit ombrageux, pointilleux, & s'imaginoit toujours qu'on le méprisoit. D'une figure peu avanta-

:, il se trouvoit malheureuse- HENRI III.
dans le cas d'essuyer malgré son 1575.
des comparaisons humiliantes.
de ménager cet esprit aisé à
er, le roi l'aigrissoit en le brus-
t, ou en applaudissant aux mo-
ies indécentes de ses favoris. Ainsi
ssé, le duc d'Alençon cherchoit
les moyens de se relever & de se
re plus considérable. Son cœur s'ou-
: avec une espèce de volupté aux
:ts ambitieux que lui présentoient
nécontens. Le monarque qui ren-
roit toujours le jeune duc dans
:omplots, s'en choquoit d'autant
, qu'il l'estimoit moins. De-là na-
entre les deux frères une aver-
qui les rendoit d'une crédulité
égale, sur tout ce que leurs flat-
s vouloient leur insinuer l'un con-
l'autre.

:endant que le roi alloit à Reims Mésintelligence entre les frères.
r se faire sacrer, Hautemer, sei-
ur de Fervaques, un de ces hom- *Matthieu l. VII, p. 410.*
que l'appas de la fortune mène
:rime comme à la vertu, vint le
iver déguisé en paysan, pour
donner avis d'une conspiration con-
sa personne, dont le duc d'Alen-
étoit chef, Henri, sans autre in-

HENRI III. 1575.

formation, croyoit le dénonciateur sur sa parole; mais la reine mère, remarquant que Fervaques prétendoit mettre son zèle à prix, conseilla d'aller bride en main, & d'approfondir. Sur l'offre qu'il faisoit de prouver sa dénonciation par l'aveu même des complices, on lui donna un homme de confiance, nommé Barat, chargé d'aller les entendre.

Fervaques lui assigne rendez-vous dans un village près de Langres, & le cache dans une vieille masure, en attendant que les conjurés soient rassemblés. Barat se présente à eux en pleine campagne, & se dit envoyé du duc d'Alençon. Ils lui demandent des lettres de créance : Je n'avois garde, leur répond Barat, de me charger de lettres en pareilles circonstances. Comme il étoit cautionné par Fervaques, les conjurés se contentent de cette défaite. Ils entrent alors en conversation & expliquent leur dessein : ils ne se proposoient pas moins que de tuer le roi, pour mettre le duc d'Alençon à sa place. A les entendre il n'y avoit rien de si facile, quand le monarque, après son sacre, iroit de Reims à saint Marcoul; mais

ils se plaignoient vivement de Monsieur, parce que depuis quinze jours qu'ils tenoient un agent auprès de lui, ils ne pouvoient avoir de ses nouvelles. Barat leur donna de bonnes espérances, les quitta, & vint faire son rapport.

Muni de ces preuves, le roi vouloit qu'on fît le procès à son frère; mais la reine mère se mit entre deux. On manda Monsieur, il avoua qu'il avoit eu connoissance du complot; mais il assura n'avoir pas su jusqu'où on vouloit le pousser, & n'y avoir jamais donné son consentement. Catherine fit entendre au roi son fils que c'étoit moins un parti pris qu'une velléité passagère de quelques mécontens obscurs, qui prétendoient se rendre importans; & elle assoupit l'affaire. Mais il en resta au roi un vif ressentiment contre son frère, & il étoit toujours prêt à le soupçonner.

Embarras de la reine mere.

Une fois, à l'occasion d'un mal d'oreille, une autre fois pour une simple piqûure d'épingle, il se mit en tête que le duc d'Alençon l'avoit empoisonné. Celui-ci, outré de ces imputations injurieuses, vouloit attaquer ouvertement les favoris qu'il en croyoit les

HENRI III. 1575.

auteurs. La reine se trouvoit fort embarrassée entre ses enfans. Madame de Sauve lui servoit à arrêter les fougues de son plus jeune fils; mais il échappoit souvent à l'adresse de cette femme, sur-tout quand la jalousie s'en mêloit, ce qui arrivoit quelquefois lorsqu'elle montroit des égards au roi de Navarre, avec qui néanmoins elle étoit obligée de partager ses attentions, afin de le retenir aussi dans ses liens.

Son antipatie contre le roi de Navarre.

Mém. de Marguerite.

Pour ce prince, comme s'il avoit été atteré par le massacre de la Saint-Barthelemi, il vivoit depuis ce temps dans l'indolence, ne se refusant pas absolument aux occasions qui pouvoient favoriser sa fortune; mais ne s'y livrant néanmoins qu'avec précaution, parcequ'il savoit qu'il étoit entouré de surveillans & d'ennemis.

Henri III l'aimoit; mais soit caprice ou crainte, Catherine, qui l'avoit aussi aimé dans son enfance, le haissoit depuis qu'il étoit son gendre; elle eut même quelques idées de rompre son mariage *pour lui faire un mauvais tour*, dit la reine Marguerite dans ses mémoires. Elle raconte ainsi le fait : *Etant allée un jour de*

fête

au lever de ma mère, que nous ns faire nos pâques, elle me l à ferment de lui dire vérité, & lemanda si le roi mon mari étoit ne, me disant que si cela n'étoit avoit moyen de me démarier. Je ppliai de croire que je ne me con- ois pas en ce qu'elle me deman- ; mais quoique ce fût, puisqu'elle avoit mise, je voulois y demeu-

HENRI III. 1575.

ette mauvaise volonté de Cathe- se manifesta encore à la mort de les IX. Prêt à expirer, le roi it embrasser son beau-frère. Ne ant priver son gendre de cette r, Catherine y joignit du moins irconstances, qu'elle crut devoir sonner d'amertume. Pour intro- le roi de Navarre auprès de les, on le fit passer par une gal- longue & obscure, dans laquelle voit aposté des hommes armés à es farouches, dont le maintien çant pouvoit intimider les plus oides. Le moribond combla son frère de caresses, lui recomman- femme, sa fille, & même son ame. Puis tombant sur la conf- ion de la Mole : *Je sai*, dit-il,

Cayet, t. I. p. 252.

Henri III. 1575.

que vous n'êtes point du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez-en.... La reine répondit : Monsieur, ne dites pas cela. Madame, reprit le roi, je le dois dire, & est vérité. Cayet assure que la personne, ou simplement indiquée, ou nommée trop bas, pour qu'on ait pu l'entendre, étoit la reine mere elle-même. Selon le conseil de Charles IX, le gendre se défia toujours de sa belle-mère; & quelques caresses qu'elle lui fît, il ne se remit plus entre ses mains, si-tôt qu'il en fut une fois tiré.

Insulte faite au duc d'Alençon.

Mém. de Marguerit.

Les députés, que les confédérés entretenoient auprès du roi malgré les hostilités, exhortoient vivement les deux princes à se délivrer de leur captivité. Le premier qui leur prêta l'oreille, fut le duc d'Alençon. Entre les braves qui s'étoient attachés à son service, on remarquoit Bussi d'Amboise, homme à bonnes fortunes, le mieux fait de la cour, dont la valeur égaloit l'arrogance. Sa fierté le rendoit insupportable aux favoris du roi; qu'il bravoit en toute rencontre, & par contre-coup au roi lui-même,

ɔptoit tous les préjugés de ses ɪs. A la haine se joignirent es motifs de jalousie, & il fut de s'en défaire; mais quoique ssins fussent en grand nombre ɪrisés de la nuit, le coup man- ɔar la résistance de quelques amis ussi étoit toujours accompagné. d'Alençon regarda comme un t contre sa propre personne, ɪrise méditée contre son plus vori.

HENRI III. 1575.

lque temps auparavant, sur un ue Damville étoit mort en Lan- ;, le roi avoit donné ordre d'é- r à la bastille, les maréchaux de ɪorenci & de Cossé. Ils ne du- vie qu'aux délais & aux remon- de Gilles de Souvré, qui ob- : du moins on attendroit la con- ɔn de cette nouvelle. Elle se fausse, & les proscrits furent , mais ces résolutions sanguinai- ɪoique non exécutées, outrèrent d'Alençon & les Montmorencis. ɪent maltraités, ils unirent leurs imens. Le duc d'Alençon se sau- a cour en Septembre, & se jeta :s bras des mécontens.

On veut se défaire de Montmorenci.

Matth. t. l. VII, p. 418.

Duplessis, Mornay.

évasion fit un grand éclat dans

HENRI III. 1575. *De Thou, l. LXI. Davila, liv. VI.*

le royaume. Le roi croyoit avoir endormi les confédérés par des offres bien ſupérieures à tout ce qu'ils pouvoient demander. Il conſentoit à leur donner des places de ſureté : au lieu de quatre juges recuſables, ſeize dans chaque Parlement ; libre exercice de la religion Calviniſte, dans les lieux actuellement en poſſeſſion de ce privilége, aux Seigneurs haut juſticiers partout, aux autres dans leurs châteaux, pourvu qu'ils ne fuſſent ni dans les fauxbourgs des villes prohibées, ni à deux lieues de la cour, ni à dix de Paris. Quoique ces propoſitions n'euſſent point été acceptées, le monarque reſtoit en repos, perſuadé que tôt ou tard les rebelles ſe rendroient à ſes deſirs.

Les mécontens appellent une armée étrangère.

Les mécontens profitoient de cette indolence, pour mieux lier leur partie. Sous les yeux de la cour, de ſon conſentement même, & avec ſes paſſeports, leurs députés alloient en Allemagne, en revenoient, & portoient les paroles des confédérés au prince de Condé, qui négocioit avec le duc Jean Caſimir, fils de l'Electeur Palatin. Ce prince ſe fit acheter bien cher. Outre des ſtipulations très-juſtes, ſavoir que

toutes les opérations de paix & de guerre ne se feroient que de concert avec lui, & qu'on lui donneroit des sûretés pour la paye de ses troupes, il exigea encore que la première condition du traité de paix, quand on y viendroit, seroit que le roi lui cédât d'une manière indéfinie, le gouvernement de Metz, Toul & Verdun. Dans la crainte de n'avoir aucun secours, les confédérés en passèrent par cette clause odieuse. Quand on sut que le duc d'Alençon avoit quitté la cour, il fut résolu, pour donner du poids au parti, que le prince de Condé & Casimir ne s'intituleroient que lieutenans du duc d'Alençon.

HEN 15

De Paris, le duc se sauva à toute bride à Dreux, ville de son appanage, où il trouva une forte escorte. Il y publia un manifeste rempli de protestations de fidélité au roi, de plaintes contre ses favoris, & de promesses aux grands & aux peuples, style ordinaire de ces sortes de pièces. De Dreux, le prince se retira en Poitou, où il fut joint par la Noue, Levi de Vantadour, beau-frère de Damville, Henri de la Tour d'Auvergne, son neveu, accompagnés d'un gros corps de noblesse.

Le d… lençoi… la cou…

HENRI III. 1575.

Effet de cette évasion.

Mem. de Marguerite, de Nevers, de Bouillon.

Si-tôt qu'on s'apperçut de la fuite du duc, ce fut un trouble général à la cour. Le roi alloit & venoit, s'emportoit, menaçoit. Il écrivit par-tout, ordonna aux princes, aux seigneurs, à tout ce qui l'environnoit, de monter à cheval, & de lui ramener son frère mort ou vif. Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre ne crut pas devoir céder à cette vivacité. Ils répondirent *qu'ils voudroient mettre leur vie en ce qui seroit du service du roi; mais d'aller contre monsieur son frère, ils savoient bien que le roi leur en sauroit un jour mauvais gré. Il est dangereux*, disoit le duc de Montpensier, *de se mettre entre la chair & l'ongle.* On fut si étonné en cour, on soupçonnoit si peu quelles étoient les forces & les desseins du duc, qu'on fit fortifier la ville de saint Denys, comme si le duc d'Alençon avoit eu une armée prête à faire le siége de Paris.

Catherine cruelle & indulgente.

Math. l. VII, p. 523

La frayeur rend ordinairement cruel. La reine mere, apprenant que Thoré, frère du duc de Montmorenci, étoit prêt à entrer en France avec un corps de troupes destiné à frayer le chemin à l'armée de Casimir, lui fit dire que s'il avançoit, elle lui enverroit les têtes de

son frère & de son beau-frère. Il répondit : *Si la reine fait ce qu'elle dit, elle n'a rien en France où je ne laisse des marques de ma vengeance*, & il continua sa marche. Cette assurance fit prendre une résolution contraire ; ce fut de délivrer les maréchaux, & de se servir de leur médiation, pour négocier avec le duc d'Alençon.

HENRI III. 1575.

Combat auprès de Langres.

Catherine prit toutes sortes de mesures pour persuader aux prisonniers qu'ils étoient redevables de la liberté à sa seule bienveillance ; & après les avoir comblés de caresses, elle les mena en Touraine, où elle s'aboucha avec le duc d'Alençon. Le succès du traité dépendoit de celui des armes. Thoré étoit entré en France à la tête d'un corps de Reitres, dans le dessein d'aller joindre les confédérés au-delà de la Loire. Guise, gouverneur de Champagne, alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, & le défit. Il reçut dans cette action une blessure à la joue, dont la marque lui resta toute sa vie, ce qui le fit surnommer *le balafré*. Le vif intérêt que les Catholiques prirent à son accident, montra combien sa conservation leur étoit précieuse. Il ne put poursuivre son avantage, parce-

HENRI III. 1575.

que le roi ne lui envoya pas de secours. On en conclut dès-lors que ce prince appréhendoit ses succès, sujet de murmure pour les Catholiques zélés.

Trève de sept mois.

Les choses restèrent donc à peu près indécises, & les rebelles regardant cet échec comme peu important, se tinrent toujours fermes, de manière que la reine, avec tous ses efforts, ne put obtenir qu'une trève de sept mois, à commencer du vingt-deux novembre, au vingt-cinq Juin ; encore fut-elle toute à l'avantage des confédérés. Le roi s'engagea à donner une grosse somme, tant pour payer l'armée de Casimir, que pour l'empêcher d'entrer en France; de livrer aux Religionnaires & Catholiques unis, six villes; savoir Angoulême, Niort, la Charité, Bourges, Saumur & Mézières; de payer les garnisons qu'on y mettroit aux ordres du prince de Condé & du duc d'Alençon, & d'entretenir au dernier une garde de Suisses, d'Arquebusiers & de Gendarmes. Il est vrai qu'on mit pour condition que paix ou guerre, ces villes seroient rendues à l'expiration de la trève; mais on sentoit bien que c'étoit une condition illusoire, débattue seulement

seulement afin de sauver en apparence l'honneur du roi ; car il étoit clair que si les confédérés se prêtoient à la paix, ils stipuleroient pour premier article, la conservation de ces gages de leur sûreté, & qu'en cas de guerre, ils se garderoient bien de les rendre.

HENRI III 1575.

Ainsi en moins de quatorze mois, Henri III se vit réduit à faire une trève honteuse avec ses sujets. Il fut obligé de souffrir les étendards des révoltés sur les remparts de ses villes. Il perdit la couronne de Pologne, dont la nation assemblée le priva avec une brusquerie qui tenoit du mépris. Il sacrifia aux ducs de Savoie & de Lorraine, sans pouvoir en faire des amis, de bonnes places & de grands territoires qui avoient coûté, sous ses prédécesseurs, beaucoup de sang à la France. Enfin il essuya dans sa propre cour le plus sensible des affronts.

Henri forcé de céder de tous côtés.

Duguast, ce favori impérieux qui, fier de la protection de son maître, se croyoit à l'abri des revers, éprouva dans ce temps ce que peut une femme irritée. Marguerite, reine de Navarre, se plaignoit depuis long-tems d'être en butte à sa malice. Elle l'accuse dans ses mémoires d'avoir voulu ren-

Duguast, son favori, assassiné.

HENRI III. 1575.

dre sa conduite suspecte à son mari; de lui avoir enlevé l'amitié du roi son frère; d'avoir été cause qu'il prit contr'elle des résolutions extrêmes. On auroit tort de le juger sur les accusations de son ennemie. Duguast avoit des qualités estimables, entr'autres celle de ne point flatter son maître, vertu rare dans un favori. *Je l'ai vu*, dit Brantôme, *faire des remontrances au roi lorsqu'il lui voyoit faire quelque chose de travers, ou qu'il l'oyoit dire de lui. Le roi le trouvoit bon & s'en corrigeoit*; mais pour Marguerite, elle le détestoit. Cette princesse, sans crédit, indifférente à sa mère, méprisée de son mari, haïe du roi, attaqua ce colosse de puissance & l'abattit. Elle cherche un assassin, surmonte ses craintes & ses scrupules, dans une entrevue qu'elle lui ménage pendant la nuit, aux dépens de sa réputation, & fait poignarder Duguast dans son lit, presque sous les yeux du roi, qui se contente de le plaindre, & n'ose le venger.

Amusemens puériles du roi.

Journal d'Henri III.

Ces évènemens n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le plus facile des hommes à se consoler de ses disgraces. On a cru que

c'étoit pour faire diversion à ses chagrins, qu'il se livroit à des occupations & à des amusemens si disparates, & qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale affaire. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles; mais presque toujours faites à contre-temps. *Nonobstant toutes les affaires de la guerre & de la rebellion que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche avec la reine son épouse, par les rues & maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisoient, alloient aussi par tous les monastères des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient, se faisoient lire la grammaire & apprendre à décliner.* HENRI III. 1575.

Le même prince en Octobre & Novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la trève, *fit mettre sus par les Eglises de Paris, les Oratoires, autrement dit les Paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes & prières en grande dévotion, laissant ses chemises à grands* Ses dévotions.

HENRI III. 1575.

goderons, dont il étoit auparavant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'Italienne. Il fit faire procession genérale & solemnelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la sainte chapelle, & assista tout du long, disant son chapelet en grande dévotion. Par ordre de sa majesté, la ville & la cour y assistèrent, *hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient.*

C'est encore un problême de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices; mais on peut lui soupçonner de l'ostentation quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade & de vaine complaisance; le taxer de légereté, quand après, il étoit le premier à rire des bouffonneries qui échappoient à ses jeunes mignons, sous le sac de pénitens; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand non content de dire son chapelet *de têtes de mort* le long des rues, il le *marmotoit*,

au bal & dans des parties de débauche, & quand il l'appeloit en plaiſantant *le fouet de ſes grandes haquenées.* Peut-être auſſi qu'ayant été mal élevé, il ſe perſuada que la religion ne conſiſtoit que dans ces dehors, qui n'en doivent jamais être que l'acceſſoire. HENRI III. 1575.

Hoſtilités pendant la trève.

Pendant que la trève ſe publioit d'un côté, elle ſe rompoit de l'autre. Si les chefs ſuſpendoient les hoſtilités, les inférieurs ſe croyoient permiſe une petite guerre qui ne déplaiſoit pas aux princes, parce qu'elle tenoit les troupes en haleine. Les gouverneurs de Bourges & d'Angoulême, villes accordées aux confédérés par le traité, ne voulurent point les céder. La cour feignit d'en être fâchée, & donna en échange aux Réformés, Cognac & ſaint-Jean d'Angely. On ne parla pas ſeulement de livrer Mézières, ſelon les conventions. Il auroit été en effet bien imprudent de leur abandonner une ville ſituée ſur la frontière du royaume, qui auroit ſervi d'appui aux Allemands qu'on auroit voulu introduire en France. Le roi levoit auſſi des troupes étrangères, ſujet de plaintes pour les confédérés, qui avoient l'injuſtice de crier à la trahiſon, pendant qu'ils

HENRI III. 1576.

ne gardoient pas même les bie séances.

De Thou, liv. LXII. Davila, liv. VI.

Comme si les hommes n'eussent j mérité qu'on mît du moins de l'ar les tromper, le duc d'Alençon écri hardiment au Parlement, qu'une : mée étrangère alloit entrer en Fr: ce; qu'il en étoit fâché, mais q comptoit ne s'en servir que con les ennemis de l'Etat. Il prioit en co séquence les Magistrats d'interposer près de son frère leurs bons offic pour lui faire connoître la justice d cause. Le duc écoutoit en même ter les propositions avancées par la rei tendantes à une paix générale. Il voyoit de concert avec elle, des c riers chargés de retarder la marche Casimir, & sous main il le pres d'avancer.

L'armée étrangère entre en France.

Ces instances secrettes eurent l effet. Casimir & Condé entrèrent Champagne en Février, traversèrei Bourgogne, passèrent la Loire & l lier, & se joignirent dans le Bourl nois, le premier jour de Mars, au d'Alençon, qui fut déclaré génér sime. Ses forces réunies se trouvè monter à trente mille hommes S ses, Allemands & François.]

avoient été cotoyées dans leur marche par une armée royale, sous le commandement du duc de Mayenne, frère cadet du duc de Guise; mais il ne jugea pas à propos de les attaquer, soit qu'il ne fût pas assez fort, ou qu'il n'eût pas des ordres assez précis de la cour, dont les délibérations étoient toujours traversées par de nouveaux évènemens.

HENRI III. 1576.

Henri, roi de Navarre, vivoit au milieu des troubles en homme indifférent. D'Aubigné prétend qu'il faisoit le personnage de *Brutus* à la cour de Tarquin, cachant sous une indolence politique, l'activité & les autres vertus héroïques qui le rendirent depuis les délices de la France, & la terreur de ses ennemis. Mais il est plus vraisemblable que Henri, alors âgé seulement de vingt-deux ans, étoit enchaîné par les plaisirs. Loin d'envier le rôle brillant qu'alloit jouer le duc d'Alençon quand il quitta la cour pour paroître à la tête des confédérés, le roi de Navarre ne vit dans cet évènement qu'un rival de moins auprès de Madame de Sauve, leur commune maîtresse, dont la reine se servoit pour le retenir.

Le roi de Navarre se sauve de la cour.

Journal d'Henri III. D'Aubigné, t. II, pag. 778. Mém. de Chiver. pag. 91. De Bouil. pag. 174. De Sully, liv. I, p. 88. Amirault, p. 207. Mém. de Marguerite. De Mornay. Mathieu, liv. VII. p. 427.

HENRI III. 1576.

Mais le remede vint d'où venoit le mal. Celle même qui le captivoit lui fit connoître qu'on le méprisoit, qu'on ne l'avoit employé dans aucune occasion malgré ses offres; que le commandement des armées étoit donné à d'autres qui ne le valoient pas, & que pendant qu'il croupissoit dans une molle oisiveté, le duc d'Alençon alloit ou se couvrir de lauriers, ou, s'il vouloit se prêter à la paix, obtenir la Lieutenance générale du royaume. Ces discours émurent le roi de Navarre; son courage se réveilla, mais la prudence lui servit de guide. Il accoutuma de longue main ses surveillans à ne point s'inquiéter des absences qu'il faisoit de temps en temps, sous prétexte de chasse, & à la première occasion favorable il se sauva de la cour en Février.

Ce n'est pour ainsi dire que de ce moment que commence la vie du grand Henri. Il alla d'abord, d'une traite, à vingt lieues de Paris, où il rassembla quelques amis qui avoient le mot, & se retira avec eux à grandes journées dans son gouvernement de Guyenne. Sans doute la crainte de n'être qu'en second l'empêcha de join

dre l'armée des confédérés que le duc d'Anjou commandoit; mais il envoya des députés à un grand conseil qu'ils tinrent à Moulins, dont le résultat fut une longue requête au roi. Elle contenoit en détail les demandes des intéressés.

HENRI III 1576.

Prétention outrées des confédérés.

Si le roi les eût accordées, c'en étoit fait de la Religion Catholique, & de sa couronne. Outre les anciennes concessions, telles que la liberté de conscience & des places de sûreté, les réformés demandoient le partage de toutes les Eglises & des dîmes entre le clergé Romain & leurs ministres; qu'on augmentât l'apanage de Monsieur, avec des clauses qui l'auroient rendu une vraie souveraineté dans le royaume, entre autres qu'on lui donnât une garde toujours subsistante de six cents hommes de cavalerie, & trois mille d'infanterie, entretenue aux dépens du roi. Chacun fit ensuite ses propositions en particulier. Le prince de Condé exigeoit la jouissance du gouvernement de Picardie, dont il n'avoit eu jusque-là que le titre, aussi bien que la disposition absolue de Boulogne sur mer. Le roi de Navarre vouloit une autorité presqu'indépendante dans son gouvernement de Guyenne, la souve-

HENRI III. 1576.

raineté dans ses domaines de France; les payemens des anciennes pensions accordées à sa famille, de la dot de sa femme, & des arrérages. Ceux qui ne purent faire entrer leurs prétentions dans la requête générale, eurent soin d'en charger les députés qu'on envoya à la cour. Il est clair que, si ces articles eussent passé, il se seroit établi dans toutes les parties de la France, une multitude de petites républiques, qui, ayant le même intérêt, se seroient réunies au premier signal contre l'autorité légitime.

La reine fait la paix.

La reine mere para habilement ce coup. Comme le duc d'Alençon marquoit un vif attachement à la reine de Navarre, sa sœur, à qui le roi avoit donné des gardes après la fuite de son mari, sa mere la tira de prison, & la mena avec elle au camp de son fils, escortée de plusieurs autres dames, qu'on appelloit son *escadron volant*.

On remarqua que la vue de cette troupe fit chanceler le duc. Rien ne parut dur à Catherine pour retirer son fils des mains des mécontens. Elle augmenta son apanage de trois provinces, la Touraine, le Berry & l'Anjou. On lui en donna tous les droits honorifiques; la disposition du civil & du mi-

litaire ; la nomination aux bénéfices consistoriaux, & une pension de cent mille écus d'or. De ce moment le duc d'Alençon prit le titre de duc d'Anjou.

HENRI III. 1576.

Quand le prince fut content, il s'imagina, selon la coutume des grands, que tous les autres devoient l'être ; de sorte que chacun fut réduit à tirer ce qu'il put : le prince de Condé, des espérances pour son gouvernement de Picardie ; Casimir, l'attente d'une belle terre en France, & de la solde due à ses troupes, à qui on ne donna comptant qu'une somme très-modique, en comparaison de la dette totale. Les autres cédèrent, sans conditions meilleures ni pires qu'auparavant. Il y eut seulement un édit qui étendoit un peu les privilèges des réformés, & qui réhabilitoit la mémoire de l'Amiral, de la Mole, & de Coconnas. Le reste fut renvoyé à l'assemblée des Etats, que le roi indiqua à Blois pour la mi-Novembre. En attendant, le duc d'Anjou alla dans son appanage, jouir de sa nouvelle domination. Le roi de Navarre se cantonna en Guyenne, le prince de Condé, dans les environs de la Rochelle, & Casimir retourna

HENRI III. 1576.

sur la frontière de Champagne, attendre les millions qui lui étoient promis.

Les favoris commencent à être appellés mignons.

Journal d'Henri III.

Mais comme il ne se trouva rien dans les coffres, le roi voulut *fouiller aux bourses des bourgeois de Paris* : le moment n'étôit pas favorable. L'année précédente le roi ayant voulu emprunter, on lui avoit répondu par des remontrances; cette année on ajouta des pasquinades. * On murmuroit hautement de voir le roi entouré de jeunes gens, auxquels il prodiguoit l'argent des peuples. Ses principaux favoris étoient Caylus, Maugiron, Livarot, saint-Mesgrin, Joyeuse, Nogaret, la Valette. La plupart furent introduits à la cour par René de Villequier qui y faisoit le personnage méprisable d'artisan de plaisir. La main qui les présentoit, rendit leurs mœurs

* On afficha celle ci au Louvre : *Henri, par la grace de sa mère, inutile roi de France & de Pologne, imaginaire Concierge du Louvre, Marguillier de S. Germain l'Auxerrois, Bâteleur des églises de Paris, Gendre de Colas, Gauderonneur des collets de sa femme, & Friseur de ses cheveux, Mercier du palais, Visiteur d'estuves, Gardien des quatre mendians, Pere conscript des blanc batus, & Protecteur des Capuchins.*

ſuſpectes. Ils commencèrent alors à être appellés *Mignons*. Leur air efféminé donna lieu à des imputations odieuſes, que la conduite du roi ne démentoit pas aſſez. Il en réſulta à l'égard de ce prince un mépris général, qui peut-être plus que tout le reſte, accrédita la fameuſe faction connue ſous le nom de la Ligue.

HENRI III. 1576.

LIVRE V.

CEUX qui liſent l'hiſtoire, ne ſont pas ſurpris d'y trouver des révolutions opérées par des conquérans rapides, armés de droits légitimes ou apparens, ou occaſionnées par le mécontentement des grands & du peuple, attaqués dans leurs biens & leurs privilèges, ou enfin cauſées par le zèle d'une religion ancienne à ſoutenir, ou d'un dogme nouveau à établir. Ces évènemens ſont ordinaires, & il n'y a guère d'Etat qui n'en fourniſſe des exemples.

Singularité de la ligue.

De Thou, liv. LXIII. Davila, liv. VI.

Ce que la ligue préſente de ſingulier, c'eſt d'abord le ſoulévement preſque général des Catholiques, contre un roi très-catholique & toujours reconnu pour tel, malgré les ſuggeſtions

HENRI III, 1576.

employées pour faire suspecter sa foi: ensuite les prétentions hardies de cette ligue audacieuse, même dans la foiblesse de ses commencemens; sa marche toujours ferme & uniforme, malgré la connoissance qu'on avoit de ses secrets, malgré les mesures prises pour l'arrêter : le but du complot qui étoit de mettre sur le trône un Etranger, sans titre même coloré : les succès effrayans de cette ligue, à la vérité punis dans le chef, mais si bien concertés, que de son sang répandu, nâquirent de nouveaux monstres; le fanatisme qui poignarde les rois, l'anarchie qui désole les empires, la tyrannie du peuple, brutale & insolente, plus redoutable que celle des grands; enfin tous les fléaux que Dieu envoye aux hommes dans sa colère, fléaux qui désolèrent la France jusqu'au moment où le Tout-puissant, touché de nos maux, couronna les efforts du grand Henri vainqueur & pacificateur de son royaume.

Son origine éloignée.

Mém. de Montluc, liv. VI. p. 430.

Il ne faut pas s'imaginer que les Guises conçurent tout-à-coup le projet de s'asseoir sur le trône. Leur ambition eut ses âges. On prétend que le Cardinal de Lorraine concerta la

igue après la bataille de Dreux, dans
e concile de Trente; mais s'il imagi- HENRI III. 1576.
ja quelque chose, ce ne fut tout au
plus que le dessein de lier le sort de
a maison à la religion Catholique,
dont les zèlés regardoient son frère
comme leur soutien. Peut-être pous-
a-t-il ses idées politiques jusqu'au pro-
jet de fortifier cette liaison par l'ac-
cession des autres puissances Catholi-
ques, comme le pape & le roi d'Es-
pagne. Il se forma à la vérité en 1563,
dans les provinces, & même à la cour,
de petites ligues particulières que le
gouvernement réprima : c'étoit déja
l'ouvrage de l'inquiétude des Catho-
liques, qui, voyant les Calvinistes
réunis, allarmèrent le conseil du roi, lui
arrachèrent des graces, & s'unirent aussi
de leur côté, pour former un contre-
poids, & empêcher que ces guerres
ne devinssent préjudiciables à leur re-
ligion; mais ces petites ligues, éparses
& isolées, n'avoient point de centre
commun. Ce ne fut qu'en cette année
1576, qu'on commença à parler d'é-
lire un chef, capable de soutenir l'an-
cienne religion, indépendamment du
roi, regardé comme trop foible. Il est
possible que dès-lors Henri de Lor-

Rec. de choses mémor. tome III. p. 694. Sat. Ménip. p. 121.

HENRI III. 1576.

raine, duc de Guise, chef désigné, n'ait plus mis de bornes à ses vœux. Ce seroit pourtant le croire un peu chimérique, que de lui supposer des prétentions à la couronne, bien développées avant la mort du duc d'Anjou.

Son chef.

Mém. de Marguerite. Vie de Thou, liv. II, p. 103.

Guise, fils du duc assassiné devant Orléans, n'avoit pas dix-neuf ans quand il attira sur lui les yeux de toute la France, par sa belle défense dans Poitiers, que l'amiral assiégeoit. Ne négligeant aucune occasion de frapper les Religionaires, couvert de leur sang à la saint-Barthélemi, prodigue du sien à la tête de l'armée qui battit les Allemands près de Langres, il blama toujours les ménagemens de la cour pour les Calvinistes; & par-là il gagna souverainement le cœur des Catholiques. Les murmures des plus zélés, à la nouvelle de la dernière paix, lui marquèrent, pour ainsi dire, son rôle. Il avoit autrefois aspiré au mariage de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre; mais l'indignation de Charles IX, outré de son audace, le força d'y renoncer. Henri III l'aimoit dans ce temps; il l'embrassoit un jour, & regardant tendrement

tendrement sa sœur : *Plut à Dieu*, lui dit-il, *que vous fussiez mon frère !* Au retour de Pologne le même Prince ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le duc d'Anjou & le roi de Navarre, dont il rechercha inutilement les bonnes graces. S'appercevant donc qu'il n'avoit rien à espérer à la cour, où l'on affectoit de lui donner toutes sortes de dégoûts, il se livra à la faveur populaire qui travailloit sourdement pour lui.

HENRI III. 1576.

Il se trouve toujours dans les factions des gens ardens, qui font leur intérêt de celui des chefs, & qui poussent souvent plus loin que ceux-ci n'espéreroient, les moyens imaginés par les spéculatifs. Des bourgeois de Paris, marchands, gens de Palais, & autres, non contens de s'entretenir entr'eux, par occasion, de l'Etat & de la Religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, dans lesquelles ils traitoient la matière exprès. Comme ils avoient déja vu les Calvinistes s'engager par des sermens & des souscriptions de formulaires à la défense de la cause commune, ils crurent ne pouvoir mieux faire dans la

Sa naissance.

HENRI III. 1576.

circonstance, que de suivre cet exemple. On ne peut assurer si cette manie d'associations commença par Paris, ou par les Provinces. L'acte le plus ancien qui nous en reste, & le seul entier, est de Picardie. Le seigneur d'Humières, qui y commandoit, avoit une querelle personnelle avec le prince de Condé. Craignant de voir tomber sa puissance, si le prince, selon une clause expresse de la dernière paix, étoit mis en possession de son gouvernement, d'Humières tâcha de lui susciter des obstacles, & n'en trouva pas de meilleur, que de forcer la noblesse, par un engagement solemnel, à ne rien souffrir qui pût préjudicier au bien de la religion Romaine. Il dressa une formule de serment qu'il présenta aux gentilshommes de la province, presque tous aussi Catholiques qu'attachés à leur commandant. Ils signèrent cette confédération, & en peu de tems la Picardie entière, villes & campagne, se trouva engagée dans la ligue.

Condition de la ligue. *Mém. de Marg. t. I.*

Le préambule du formulaire, & le but qu'on paroissoit s'y proposer, ne présentoit rien que de louable au premier coup d'œil. On s'engageoit par

serment à persévérer jusqu'à la mort dans la sainte union formée au nom de la sainte Trinité, pour la défense de la religion Catholique, du roi Henri III, & des prérogatives dont le royaume jouissoit sous Clovis; première insinuation qui rendoit les ligueurs maîtres d'étendre leurs vues à des objets absolument étrangers à la religion; mais le poison le plus subtil étoit caché dans les loix mêmes de l'association conçues en ces termes : « Nous nous » obligeons à employer nos biens & » nos vies, pour le succès de la sainte » union, & à poursuivre jusqu'à la mort » ceux qui voudront y mettre obstacle. » Tous ceux qui signeront seront sous » la sauve-garde de l'union, & en cas » qu'ils soient attaqués, recherchés ou » molestés, nous prendrons leur dé» fense, même par la voie des armes, » *contre quelque personne que ce soit.* Si » quelques-uns, après avoir fait le ser» ment, viennent à y renoncer, ils » seront traités comme rebelles & ré» fractaires à la volonté de Dieu, sans » que ceux qui auroient aidés à cette » vengeance puissent jamais en être in» quiétés. *On élira au plutôt un chef,* » *à qui tous les confédérés seront obli-*

HENRI III. 1576.

Dupleix, tome III. p. 107.

HENRI III. 1576.

» *gés d'obéir, & ceux qui refuseront,* » *seront punis selon sa volonté.* Nous » ferons tous nos efforts, pour procu» rer à la sainte union des partisans, des » armes, & tous les secours nécessai» res, chacun selon nos forces. *Ceux* » *qui refuseront de s'y joindre, seront* » *traités en ennemis, & poursuivis les* » *armes à la main. Le chef seul déci-* » *dera les contestations qui pouroient* » *survenir entre les confédérés, & ils* » *ne pouront recourir aux magistrats* » *ordinaires que par sa permission.»* Ainsi ils transportoient toute la puissance royale sur ce chef futur, qu'on sentoit bien devoir être autre que le roi,

Ses progrès. Henri ne sut cette entreprise contre son autorité, que lorsqu'il y avoit déja beaucoup de gentilshommes, d'ecclésiastiques, de bons bourgeois, de gens de Palais, des villes considérables, & des provinces entières affidés à la ligue. Quant au plan secret & aux ressorts qu'on devoit faire jouer, il les apprit du moins assez à temps pour y pourvoir, s'il avoit su prendre une résolution & la suivre. Ces lumières lui vinrent de son ambassadeur en Espagne, où les ligués entretenoient des

agens cachés. Elles lui vinrent aussi par le canal des Calvinistes, qui surprirent & firent passer au roi les papiers d'un avocat nommé David, député à Rome par le parti, & instruit de tous les mystères. Quelques auteurs prétendent que ces papiers furent supposés par les ennemis du duc de Guise; mais il seroit bien étonnant qu'ils eussent si bien deviné & exposé d'avance, à très-peu de changement près, ce qui fut successivement tenté par les ligueurs. Au reste, que ces mémoires soient réels ou supposés, comme ils développent exactement le plan de l'intrigue, nous en donnerons ici la substance.

HENRI III. 1576.

Plan de la ligue.

On commençoit par l'éloge des Guises, qu'on disoit issus de Charlemagne, & on continuoit ainsi: « Depuis qu'au préjudice des descendans » de cet empereur, les enfans de Hu- » gues Capet ont envahi le trône, la » malédiction de Dieu a éclatté sur » ces usurpateurs. Les uns ont été pri- » vés de sens, d'autres de la liberté, » ou ont été frappés des foudres de » l'Eglise. La plûpart, sans santé & » sans force, sont morts à la fleur de » leur âge, ne laissant point de succes-

HENRI III. 1576.

» teur. Le royaume, sous ces règne
» malheureux, est devenu la proy
» des Hérétiques, tels que les Albi
» geois & les pauvres de Lyon. L
» dernière paix, si avantageuse au
» Calvinistes, va aussi les établir solide
» ment en France, si on ne profite d
» cette occasion même, pour rendr
» le sceptre de Charlemagne à sa pos
» térité.

» Les Catholiques unis, dans l'in
» tention de soutenir la foi, sont don
» convenus de ce qui suit : savoir
» qu'en chaire & au confessional, ceu
» du Clergé s'éleveront contre les pr
» vilèges accordés aux sectaires,
» exciteront le peuple à empêch
» qu'ils n'en jouissent. Si le roi ma
» que de l'appréhension que l'infra
» tion de la paix en cet article essen
» tiel, ne le replonge dans de no
» veaux troubles, on l'engagera à r
» jetter tout l'odieux de cette affai
» sur le duc de Guise. Le danger au
» quel ce prince s'exposera en se d
» vouant ainsi à toute la haine d
» Religionnaires, le rendra plus ch
» aux Catholiques. Son audace enha
» dira les timides à signer la ligue,
» grossira le parti. Tous les conféd

» rés jureront de le reconnoître pour » chef : les Curés des villes & des cam» pagnes, tiendront un rôle de ceux » qui sont en état de porter les ar» mes. Ils leur diront en confession ce » qu'ils auront à faire, comme ils l'au» ront appris des supérieurs ecclésias» tiques, qui recevront eux-mêmes les » instructions du duc de Guise, & ce» lui-ci enverra secrettement des offi» ciers, pour former les nouveaux en» rôlés.

» Les Religionnaires ont demandé » eux-mêmes l'assemblée des Etats : » ils seront convoqués à Blois, ville » toute ouverte. Le chef du parti au» ra attention de faire élire dans les » provinces, des députés inviolable» ment attachés à l'ancienne religion, » & au souverain Pontife. En même » tems des capitaines dispersés dans le » royaume, leveront un certain nom» bre de soldats déterminés, qui pro» mettront par serment de faire en » temps & lieu ce qu'on leur comman» dera. Il faudra aussi engager par des » insinuations douces, le duc d'An» jou, le roi de Navarre, le prince de » Condé, & tout ce qu'il y a de sei» gneurs suspects, à se rendre aux

HENRI III. 1576.

» Etats avec le roi. Pour le du
» Guise, il ne s'y trouvera pas
» d'éloigner les soupçons, & aus
» d'être plus en état de donn
» ordres, loin de la cour qui l'é
» roit.

» Si quelqu'un s'oppose aux r
» tions qu'on prendra dans les
» en cas qu'il soit prince du sa
» sera déclaré inhabile à succé
» la couronne : de toute autre
» lité, il sera puni de mort, ou
» mettra sa tête à prix, si on ne
» le saisir. Dans ces dispositions
» Etats feront une profession d
» publique, ordonneront la pu
» tion du concile de Trente, c
» meront les ordonnances faites
» la destruction de l'hérésie, &
» queront tous les édits contr
» Ainsi le roi se trouvera dégag
» paroles données aux Calviniste
» leur prescrira un temps pour
» concilier avec l'Eglise. Comme
» dant cet intervalle, il faudra
» dre les armes pour réduire le
» opiniâtres, les Etats représen
» au roi que, si on veut réussir,
» faut désormais qu'un seul hom
» la tête de l'entreprise, & i
manc

» manderont le duc de Guise, le seul » général habile qui n'a jamais eu de » liaisons avec les Hérétiques. HENRI III. 1576.

» Pour donner du poids à cette re» quête, au jour dit les soldats levés » sourdement dans les provinces, pa» roîtront autour de Blois, fortifiés » de quelques troupes étrangères. On » enlevera Monsieur, & on lui fera son » procès comme à un criminel de lèze » majesté divine & humaine, pour » avoir extorqué du roi, son frère, » des conditions favorables aux Héré» tiques rebelles. Le duc de Guise, » maître des armées, poursuivra les » révoltés, s'assurera des principales » villes, mettra sous bonne garde » tous les complices de Monsieur, » dont il fera achever le procès; & » enfin, de l'avis du Pape, comme fit » autrefois Pepin à l'égard de Chil» deric, il renfermera le roi dans un » monastère pour le reste de ses jours. »

Ce qu'on en pense dans le temps. *Cayet, t. I. p. 5. Le Labour. t. I. Journal de Henri III, t. I.*

Tel étoit le projet de l'avocat David que nous abrégeons. Il fut regardé alors comme une chimère; & en effet qui auroit cru qu'on toucheroit un jour au moment de le voir réussir? Le Pape Grégoire XIII, sans y prendre grande confiance, le toléra comme

HENRI III. 1576.

capable du moins de suspendre les progrès du Calvinisme en France. Philippe II, roi d'Espagne, qui appréhendoit toujours que les François tranquilles chez eux, ne portassent du secours aux rebelles des pays-bas, saisit avidement cette occasion de brouiller. Il promit d'aider la ligue d'hommes & d'argent, engagement auquel il ne fut que trop fidèle pour la tranquillité du royaume.

Premiers Etats de Blois.

Journal de Henri III. t. I. & III. Mélanges historiques de Camusat. Mém. de Nevers, t. I. p. 166.

Henri III savoit en grande partie ces desseins, quand il ouvrit les Etats au commencement de Décembre. Il y parut au milieu de sa cour avec une majesté que ses foiblesses habituelles ne l'empêchoient pas de porter dans les actions d'éclat. Le duc de Guise ne se trouva pas aux premières séances; elles étoient composées de députés presque tous attachés à la ligue, & disposés à se conduire par les secrettes impressions du chef, quoiqu'absent. Dès le commencement, il s'engagea une espèce de combat, non tel qu'il auroit dû être de monarque à sujet, également intéressés à ne montrer de la contrariété dans les opinions, que pour mieux s'accorder sur le bien public; mais comme entre

ennemis captieux qui cherchent à se surprendre par des propositions insidieuses.

Henri III 1577.

Les États demandèrent que ce qui seroit décidé unanimement dans l'assemblée générale, eût force de loi, ou bien que pour la plus prompte expédition des affaires, le roi nommât un certain nombre de juges, auxquels les États en joindroient autant, & que ce qui auroit été réglé par ce conseil souverain, devînt irrévocable. Henri éluda ces propositions qui tendoient toutes deux à introduire une puissance différente de la sienne. On demanda aussi la publication du concile de Trente, la révocation des graces accordées aux Hérétiques, & la guerre contr'eux. Toutes ces prétentions ne se développèrent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces: mais le roi en garde contre les surprises, au défaut de la vigueur qu'il auroit dû montrer, avoit toujours des subterfuges prêts, & pallioit du moins le mal, s'il n'avoit pas assez de résolution pour l'empêcher.

Il hésita long-temps sur le parti qu'il prendroit au sujet de la ligue. L'igno-

Embarras du roi au sujet de la ligue

HENRI III. 1577.

rer, c'étoit lui donner le moyen de se fortifier à l'ombre d'un silence que les mal-intentionnés prendroient pour impuissance. Frapper un coup contr'elle, la déclarer illicite & abusive, c'étoit risquer de se compromettre, parce qu'on trouveroit peut-être dans ses partisans plus de résistance qu'on ne pensoit. Enfin, lui laisser choisir un chef, autant auroit-il valu descendre tout d'un coup du trône & abdiquer la couronne.

Il s'en déclare chef.

Tout balancé, Henri, selon son caractère, ami du repos, se détermina au moyen qui le débarrassoit pour le moment : ce fut de se déclarer lui-même chef de la ligue. On en dressa un formulaire, d'où étoient retranchées toutes les ambiguités dangereuses pour l'autorité royale. Le monarque le jura lui-même, le fit accepter aux Etats, & donna ordre qu'il fût signé à Paris, & par toute la France.

Députation aux mécontens.

Cet expédient qu'on a blâmé, en disant que le roi Henri s'étoit rendu par-là simple chef de parti dans son royaume, déconcerta du moins pour quelque temps le duc de Guise & ses adhérens. Ils accoururent à Blois ; & ne pouvant plus embarrasser le roi

autrement, ils pressèrent la déclaration de guerre contre les Hérétiques. Henri répondit qu'auparavant il falloit s'assurer de l'intention des princes & des seigneurs absens ; que peut-être étoient-ils disposés à entrer dans le sein de l'Eglise, & que leur rang méritoit bien une sommation. On ne put se refuser à ces raisons, & les Etats choisirent des députés qu'ils chargèrent d'aller trouver le roi de Navarre, le prince de Condé & le duc d'Amville.

HENRI III. 1577.

Leurs précautions contre les Etats.

Ils étoient cantonnés : d'Amville, à la tête des Politiques en Languedoc, le roi de Navarre & le prince de Condé, chefs des Calvinistes dans la Guyenne, le Poitou & les provinces adjacentes. Là ils prenoient leurs mesures contre l'orage qu'ils voyoient se former à Blois. A peine avoient-ils demandé l'assemblée des Etats, que, par les brigues mises en œuvre pour l'élection des députés, ils s'aperçurent que les décisions ne leur en feroient pas favorables. Ils résolurent de ne les pas reconnoître, & se mirent en état de n'y être point forcés.

Conduite particulière du roi de Navarre.

Quoiqu'il n'y eût pas long-temps que le roi de Navarre fût initié dans les

HENRI III. 1577.

affaires, il étoit déja fort accrédi
près des Calvinistes. Après sa fui
la cour, ce prince renonça publ
ment à la religion Catholique
avoit été forcé d'embrasser à la
Barthélemi. Les Reformés s'appl
rent de son retour. Il gagna leur
fiance par des égards dont on l
gré, quoiqu'ils fussent nécessair
sur-tout par une noble franchi
par une gaieté libre qui faisoit s
ractère dominant. On l'aimoit
n'appréhendoit de sa part ni dé
ni vues intéressées. Il étoit av
Religionnaires, assemblage de
ombrageux & inquiets, ce qu'
être dans une République, care
accessible, complaisant, ne che
point à attirer à lui l'autorité,
tent quand les autres l'étoient
roissant s'oublier lui-même : co
qui le mit à l'abri des mortifi
qu'essuya le prince de Condé,
flexible, tirant plus à ses avan
& par-là donnant lieu à des so
qui faisoient, pour ainsi dire,
rer l'obéissance.

Tous deux étoient pleins de v
hardis, entreprenans. S'apper
que les menées des Etats ten

à la guerre, ils n'avoient pas hésité à s'emparer, quoiqu'en pleine paix, des places qui pouvoient couvrir leurs retraites. d'Amville en faisoit autant de son côté. Ils armoient aussi par mer & négocioient une contre-ligue avec la Suède, le Danemarck, l'Angleterre & les Protestans d'Allemagne, leur ressource ordinaire.

Sa réponse à la députation.

Ces soins occupoient les princes, quand la députation des Etats alla les trouver. Elle ne devoit pas s'attendre à un grand succès, puisque les mécontens avoient déja protesté contre l'assemblée, comme contre une cabale composée de leurs ennemis. Leur réponse se ressentit plus ou moins de cette protestation que le roi de Navarre adoucit, sans cependant se départir du fond. La peinture que l'Archevêque de Vienne, un des députés, lui fit des horreurs de la guerre, arracha des larmes à ce prince tendre, quoique né pour les combats & le fracas des armes. Il dit qu'il connoissoit les douceurs de la paix, qu'il y étoit sensible; mais qu'il ne l'acheteroit jamais aux dépens de son honneur & de sa conscience : *Rapportez à l'assemblée*, dit-il, *que j'ai toujours*

HENRI III. 1577.

prié le Seigneur, & que je le prie encore du fond du cœur, de me faire connoître la vérité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne, sinon, qu'il m'ouvre les yeux, & je suis prêt non-seulement à abjurer l'erreur sans aucun respect humain, mais encore à employer mes biens & ma vie, pour chasser l'hérésie du royaume & de tout l'univers, s'il est possible. Cette espèce d'engagement parut trop fort aux ministres Calvinistes; ils auroient voulu le faire effacer de la lettre que le roi de Navarre écrivoit aux Etats: mais Bourbon, dont l'ame étoit droite & franche, ne craignit point de rendre publiques ses dispositions.

Celle des autres chefs.

Ce fut tout ce que la députation tira du roi de Navarre. Elle obtint encore moins de d'Amville & du prince de Condé, qui, aux instances des députés, répondirent constamment: *Nous ne demandons que la paix; qu'on nous tienne les paroles données, & tout sera tranquille. Au reste nous ne reconnoissons point vos Etats, & nous protestons contre toutes les résolutions qui s'y prendront à notre préjudice.*

Les Etats ne décident rien sur la guerre.

Il ne tint pas aux Catholiques zèlés

qu'il ne s'y en prît de vigoureuses; mais le roi les arrêta d'un mot. Je consens à la guerre, dit-il; mais pour la faire, il me faut de l'argent. Cette considération glaça les plus échauffés, sur-tout entre ceux du tiers Etat, qui sentirent bien que c'étoit sur eux que tomboit le fardeau des impôts. Ils revînrent à dire qu'à la vérité il seroit à propos d'empêcher les Hérétiques de professer leur religion; mais pourvu que cela pût se faire, sans prendre les armes. Ainsi le temps se consuma en propositions & en débats, qui ne formèrent point de conclusions fixes. Il paroît que la Ligue, après avoir essayé ses forces, ne se trouva pas encore en état de frapper son coup. Elle ne fut pas assez entreprenante, pour forcer le roi à la guerre; mais aussi le roi ne fut pas assez absolu, pour prononcer la paix. Il sépara les Etats, sans faire connoître clairement quel parti il prendroit.

Partage à ce sujet dans le Conseil du roi.

Brantôme. t. VIII, p. 295.

Son Conseil étoit partagé. En général on trouvoit trop douce la loi sous laquelle vivoient les Hérétiques, libres d'exercer leur religion, & en cas de besoin, de la défendre par les armes. Mais les uns pensoient que

HENRI III. 1577.

cette tolérance valoit encore mieux que la guerre ; les autres, que la guerre étoit préférable. Entre ces derniers, Gonzague, duc de Nevers, offroit tous ses biens pour réduire les Hérétiques. C'étoit un vrai Catholique, qui, bien éloigné des complots de la Ligue, n'envisageoit que l'avantage de la religion. Il avoit aussi d'autres qualités essentielles. C'est de lui que les Calvinistes disoient : *Il nous faut craindre M. de Nevers avec ses pas de plomb & son compas à la main.*

Le duc de Monpensier, prince du Sang, & Catholique zèlé jusqu'à la cruauté, opinoit pour la paix. Il faisoit espérer que le roi de Navarre, avec lequel il s'étoit abouché, se prêteroit à des expédiens qui mettroient les Calvinistes en sureté, sans trop aigrir les Catholiques.

On négocie.

On suivit cette ouverture indiquée par le duc de Monpensier. Henri III détacha au roi de Navarre, Biron & Villeroi, chargés de promesses, & avec eux Catherine d'Albret, sœur du prince, qu'on flatta du mariage du duc d'Anjou, si elle réussissoit à gagner son frère. D'autres agens furent

aussi dépêchés à d'Amville. On savoit qu'il n'étoit pas content des Réformés, & la cour espéroit réussir, sans grands efforts, à le séparer d'eux. Pour appuyer la négociation, le roi mit en campagne deux armées. L'une fut donnée au duc d'Anjou, l'autre au duc de Mayenne, estimé moins dangereux que le duc de Guise, son frère aîné, qui auroit pu se prévaloir d'un commandement, pour mettre en mouvement les forces de la Ligue éparses, & pour ainsi dire assoupies.

HENRI III. 1577.

D'Amville se laisse gagner. *De Thou, liv. LXIV. Davila, liv. VI. Mém. de Villeroy, p. 17.*

D'Amville, avec ses politiques, se rendit le premier aux offres de la cour, & non-seulement il abandonna ses alliés, mais il se tourna contr'eux. Il sentit qu'il valoit mieux dépendre de son roi, que d'une multitude incapable d'égards, qui lui avoit souvent fait acheter bien cher ses services. Le roi de Navarre ne se montra pas si facile : les armes employées contre son parti ne l'épouvantèrent pas, malgré leurs succès. Il savoit que le duc d'Anjou n'agiroit pas avec toute l'activité que desiroient les Catholiques, parce que les anciennes discussions avec le roi, son frère, pouvant renaître, il

HENRI III. 1577.

avoit intérêt de ne point écraser les Calvinistes.

Les autres chefs cédent.

Biron & Villeroi, chargés du traité, firent bien des voyages avant que de pouvoir réunir les intéressés dans un même sentiment. Enfin ils réussirent, & de cette négociation sortit le fameux Edit de pacification donné à Poitiers dans le mois de Septembre, accompagné d'articles secrets, accordés le même mois avec le roi de Navarre, dans la ville de Bergerac en Périgord. Ces deux pièces, l'Edit composé de soixante-quatre articles; les articles secrets, au nombre de quarante-huit, sont comme un code de règlemens, dans lequel Henri III prend le ton de législateur absolu, & de dispensateur des graces. Mais à travers les efforts employés pour sauver l'honneur du trône, on voit la contrainte du monarque forcé de plier sous la nécessité des circonstances.

Edit de Poitiers & articles de Bergerac.

Les termes de l'Edit, sont ménagés, de manière que la religion Romaine paroît toujours la dominante; mais de sorte aussi que la prétendue réformée, ne perd aucun avantage solide, pour n'être qu'en second. On

lui assure un exercice public, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée & moins assujettie à la gêne des anciennes restrictions. Le roi rétablit ses sectateurs dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux magistratures, & autres dignités. Il approuve la prise d'armes & tout ce qu'ils ont fait, comme très-utile à l'Etat : il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque Parlement, neuf places de sureté & des troupes, à condition qu'ils payeront les dîmes, rendront les biens d'Eglise usurpés, chommeront les fêtes extérieurement, & ne choqueront en rien les Catholiques dans leur culte.

HENRI III. 1577.

Il est à remarquer que Henri appelle le massacre de la saint Barthelemi, *les désordres & excès du vingt-quatre Août & jours suivans, avenus à notre très-grand regret & déplaisir*; & qu'en défendant aux Calvinistes *toutes pratiques, ligues & intelligences hors du royaume*, il en prend occasion de tomber directement sur la ligue des Catholiques, par ces mots : *Et seront toutes ligues, associations & confrairies, faites & à faire, sous quelque prétexte que ce soit, au préjudice de*

Edit. art. 33. & 56.

HENRI III. 1577.

notre présent Edit, cassées & annullées, comme nous les cassons & annullons, défendant expressément à tous nos sujets, de faire dorénavant aucunes cotisations & levées de deniers, fortifications, enrôlemens d'hommes, congrégations & assemblées, sous peine d'être punis rigoureusement comme contempteurs & infracteurs de nos ordonnances.

Art. 8 de Bergerac.

Enfin, à la grande satisfaction des ministres, il y eut dans les articles secrets un règlement fixe & clair sur les mariages contractés par les prêtres, religieux, & religieuses, au mépris de leurs vœux. Le roi ordonna qu'ils ne seroient recherchés, ni molestés, mais qu'ils ne pourroient réclamer aucune succession directe, ni collatérale, & que leurs enfans ne succéderoient qu'aux meubles & aux acquets immeubles de leurs pères & mères. Voilà ce que Henri III appeloit ordinairement avec complaisance, *mon Edit.*

Nécessité de cet Edit pour le roi.

Pour en sentir la nécessité, il faut se représenter l'état du royaume dans ce moment. Il étoit dénué d'argent, au point qu'on fut obligé de donner à Casimir des pierreries de la cou-

ronne, en gage des sommes qui lui étoient dues. Ce général non payé, menaçoit de revenir sur ses pas, & de se rejoindre aux Calvinistes qui le rappeloient. Le roi ne pouvoit leur opposer que des troupes suspectes, la plûpart infectées du venin de la Ligue. Une plus longue guerre l'auroit forcé d'en ramasser davantage, & de réunir & multiplier ainsi ses ennemis.

HENRI III. 1577.

Pour le royaume.

Il n'y avoit aucune subordination dans le royaume. La certitude d'obtenir le pardon des crimes les plus énormes, en passant d'un parti dans l'autre, ouvroit la porte à tous les désordres. On alloit jusqu'à tourner la justice en dérision, ou à faire servir de bonne foi son appareil redoutable, à la vengeance des injures particulières. Ainsi se conduisit un nommé Baleins, commandant pour le roi de Navarre, dans le château de Leitour.

Cruauté de Baleins.

Vie de Thou, t. II, p. 55.

Cet homme avoit une sœur qui, trop tendre pour un des officiers de la garnison, ne se tint pas avec lui dans les bornes de la sagesse. Elle comptoit l'épouser; mais il se retira dans la ville, & se maria à une autre. A cette nouvelle, la sœur désolée

HENRI III. 1577.

éclate en plainte, & demande justice à son frère. Baleins lui impose silence & continue de bien vivre avec l'officier qui avoit été son ami. Un jour il l'invite à dîner dans son château; la compagnie étoit nombreuse, & le repas se passa gaiement, sans rien annoncer de sinistre. Comme les conviés se retiroient, le gouverneur retient sous quelque prétexte le galant de sa sœur, le tire à part & le fait charger de chaînes. Aussi-tôt paroissent un greffier, des témoins & la demoiselle prête à déposer contre son infidèle. Baleins se met dans un fauteuil comme juge, & interroge le malheureux. Envain objecte-t-il que la sœur l'a prévenu, & qu'il ne lui a jamais fait aucune promesse. L'impitoyable Baleins le condamne à mort, fait écrire sa sentence, & le poignarde de lui-même sur le champ. Il en fut quitte pour demander sa grace au roi de Navarre, qui l'accorda, dans la crainte que Baleins ne l'achetât du parti contraire en livrant son château.

Sixième paix; les armées se séparent.

Ce qui arrivoit dans un parti, à quelques circonstances près, se reproduisoit dans l'autre : même esprit d'indépendance & même férocité. Aux

Amirault, p. 230.

excès

excès particuliers se joignoient les maux de toute espèce, inséparables de la marche des armées. Il y en avoit plusieurs sur pied. Quoiqu'elles ne fissent pas grands exploits, elles versoient toujours du sang. La Noue eut le bonheur d'en sauver deux, prêtes à se détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, il trouva d'Amville pour le roi, & Chatillon, fils de l'amiral, pour les Religionnaires, en présence, sous les murs de Montpellier. Les ordres étoient donnés; déja les enfans perdus marchoient. Au risque d'être percés de coups, la Noue se jette entre les deux armées, crie, fait signe de la main, & déplore le traité à la vue des soldats. On s'arrête, les chefs s'approchent, acquiescent aux conditions, & se retirent.

HENRI III. 1577.

L'édit de Poitiers bien exécuté auroit pu de même désarmer tout le royaume; mais on n'avoit pour le roi ni estime, ni confiance. Le ridicule qu'il se donnoit en se livrant à des divertissemens indécens, pendant qu'il auroit dû s'occuper sérieusement de ses affaires, le rendoit un objet de mépris. Il couroit publiquement la bague, vétu en Amazône, portant des

Le roi se livre aux plaisirs.

Journal de Henri III.

HENRI III. 1577.

pendans d'oreilles; *faisoit joutes, balets & tournois, & force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint & découvroit sa gorge, y portant un collier de perles & trois collets de toile, deux à fraise & un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour.* Il est vrai que cela se passoit pendant le carnaval, tems qui semble permettre quelques écarts.

Mais ce ne fut pas dans ces jours de licence, que le roi donna un festin public, *auquel les dames vestues de vert, en habits d'hommes, firent le service*, & qu'en revanche la reine mère en donna un autre, *auquel les plus belles & honnêtes de la cour, estant à moitié nues, & ayants leurs cheveux espars, comme espousées, furent employées à faire le service.* En retranchant de ces récits ce que la mauvaise volonté y a mis d'exagération, il reste toujours constant qu'il se passoit à la cour des choses indécentes. Les dépenses qui se faisoient à ces fêtes, étoient énormes. Les peuples murmuroient de pareilles profusions dans un temps de malheur & de disette, & ils en devenoient plus portés à

s'attacher à la Ligue, dont les chefs ne négligeoient pas ces occasions d'aliéner du roi le cœur des Catholiques. D'un autre côté, les prétendus réformés, craignant toujours que l'Edit ne fût point exécuté, ne paroissoient que foiblement disposés à se rapprocher. Enfin, comme si le roi eût appréhendé de manquer d'embarras, il entretenoit lui-même la division dans sa cour, & dans sa propre famille.

HENRI III. 1577.

Henri III, dit le Laboureur, *se plaisoit à avoir plusieurs favoris ensemble. Il les aimoit vaillans, pourvu qu'ils fussent téméraires ; spirituels, pourvu qu'ils fussent vicieux. Enfin il ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils fussent magnifiques & dépensiers, & pourvu qu'il pût faire un signalé dépit à ceux qui prétendoient qu'il dût quelque chose à leur naissance & à leur mérite.* Il ne faut pas demander si des jeunes gens sûrs de la faveur du maître, exécutoient à la lettre ses intentions si assorties à leur goût.

1578.

Foible de Henri III pour les mignons.

De Thou, liv. LXVI. Davila, liv. VI. Le Lab. t. II, p. 51. Mém. de Marguerite. Journal de Henri III.

Mais ils trouvoient aussi quelquefois des rivaux aussi fiers qu'eux, qui ne souffroient pas leur morgue impunément, & qui même les prévenoient. Un jour que le roi, *désespéré-*

HENRI III. 1578.

ment brave, frisé & gauderonné, assistoit à une cérémonie, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui, Bussy d'Amboise, le mignon de Monsieur, frère du roi, s'y trouva à la suite de M. le duc son maître, habillé tout simplement & modestement; mais suivi de six pages vêtus de drap d'or frisé, disant tout haut que la saison étoit venue que les belîtres seroient les plus braves. Le roi fut très-piqué de ce mot insolent, & le duc d'Anjou ne put refuser à son frère d'éloigner Bussy pour un tems.

Projet du duc d'Anjou sur la Flandre.

Ce duc étoit alors dans le cas de ménager tout le monde. Les Flamands, après s'être contentés de réclamer d'abord les armes à la main, leurs priviléges contre la tyrannie de Philippe, roi d'Espagne, étoient pour lors déterminés à abjurer entièrement son empire. Ils hésitoient entre deux partis, ou de se mettre simplement sous la protection d'une puissance voisine, capable de les défendre, ou de se donner un nouveau souverain. Le premier leur plaisoit davantage; mais ils appréhendoient, avec raison, que le titre de protection ne fût pas, dans le prince qu'ils choisiroient, un motif

capable de l'engager à faire les dépenses nécessaires pour resister à l'Espagne, HENRI III. 1578.
qui rassembloit contr'eux toutes ses forces. Rarement la compassion des princes est désintéressée. Les Flamands ne l'avoient que trop éprouvé par l'insuffisance des secours, tirés tantôt de France, tantôt d'Angleterre; secours moins accordés au desir de les soulager, qu'à l'envie d'embarrasser Philippe.

L'amiral de Chatillon, quand il fut tué à la saint-Barthélemi, formoit le projet de rendre cette guerre plus onéreuse à Philippe, en lui opposant dans la Flandre les Calvinistes de France réunis. Cette entreprise, en occupant les François, auroit pu les préserver des guerres civiles qui déchirèrent le royaume; mais Philippe fut assez adroit dans le temps, pour fomenter les troubles qui amenèrent la saint-Barthélemi. C'est aussi dans la même vue que ce monarque appuya les tentatives de la ligue, & les intrigues sourdes qui firent échouer le duc d'Anjou, héritier des projets, mais non de la capacité de l'amiral.

Ce jeune prince avoit alors les plus belles espérances: tout sembloit s'arranger selon ses vœux. Elisabeth, reine

HENRI III. 1578.

d'Angleterre, favorisoit ses desseins, & vouloit bien paroître y prendre un intérêt personnel, en flattant le duc de l'épouser, ruse ordinaire de cette princesse. Les Calvinistes de France, les mécontens & toute la jeune noblesse, accoutumée aux armes, promettoient de se ranger sous ses étendards, sitôt qu'il paroîtroit en campagne. Plusieurs même l'avoient déja prévenu sous la conduite de la Noue. Beaucoup de seigneurs Flamands, & les principales villes s'étoient engagées secrètement à le recevoir, & ne refusoient point de le proclamer souverain du pays, quand il se montreroit assez puissant pour en soutenir le titre.

Mal secondé par le roi.

Henri III ne pouvoit que gagner à cette entreprise. Il y trouvoit l'occasion d'occuper Philippe II, voisin incommode, dont les sourdes pratiques avoient souvent troublé son repos. Il se débarassoit avec honneur d'un frère turbulent; il procuroit à la France une augmentation de puissance, & diminuoit d'autant celle d'Espagne. Enfin, ce qui auroit dû le déterminer; il étouffoit, pour ainsi dire, dans son royaume le germe de la rebellion, en employant ailleurs ceux qui avoient coutume de

a ſoutenir. Il n'y avoit donc pour lui que des avantages : cependant ce fut de ſon côté que le projet manqua toujours. Pour cette fois il n'y eut que quelques retards occaſionnés par une bouraſque de cour. HENRI III. 1578.

Inſolence des mignons à l'égard de Monſieur.

Mém. de Marguerite.

On l'attribue ordinairement à la jalouſie que le roi conçut de la gloire dont ſon frere alloit ſe couvrir. Mais ſans rejetter cette cauſe, il paroît que ce fut encore plutôt une ſuite de l'antipathie des favoris. Le duc d'Anjou ne ſe plaiſoit pas dans les parties de plaiſirs du roi, où il ſe voyoit toujours entouré de mignons qui enlevoient toutes les diſtinctions & les faveurs. Il s'en diſpenſoit autant que la bienſéance & ſes intérêts pouvoient le permettre, ou s'il étoit forcé d'y aſſiſter, il ne pouvoit gagner ſur lui de n'y point porter un air ennuyé & dédaigneux, choquant pour ces jeunes gens, & par contre-coup pour le roi, qui regardoit ces manières comme une cenſure indirecte de ſon goût.

Mém. de Henri III.

Dans ce temps ſe firent les nôces de Saint-Luc, un des principaux favoris ; nôces remarquables par des profuſions ſcandaleuſes, & des dépenſes énormes. Le duc d'Anjou ne voulut point aſſiſter

HENRI III. 1578.

à la cérémonie; cependant, par complaisance pour la reine mère, il se présenta le soir au bal;& eut tout lieu de s'en repentir. Comme on étoit piqué de ce qu'il avoit paru mépriser les amusemens du jour, on l'insulta. Chacun le montroit au doigt; on le regardoit en ricanant; on parloit de lui à l'oreille, assez haut cependant pour qu'il entendît que sa taille, son air, sa démarche étoient la matière des plaisanteries. Le duc d'Anjou n'osa rien dire dans le moment, crainte de se brouiller avec son frère, dont il avoit besoin, & sortit le cœur serré de dépit. Il alla décharger son chagrin dans le sein de sa mère, & de concert avec elle, il résolut de s'absenter quelques jours pour se calmer. Elle se flatta de le faire agréer au roi, qui y consentit sur le champ.

Le roi les appuie & se brouille avec le duc.

Mais retiré avec son conseil de jeunes gens, ils lui remplirent l'esprit de terreurs, & lui persuadèrent que le duc ne quittoit la cour que pour se retirer auprès des mécontens, & recommencer la guerre. Plein de cette idée, le roi court chez sa mère, quoique la nuit fût déja avancée. *Comment*, lui dit-il, *Madame! Que pensez-vous m'avoir demandé de laisser aller mon frère?*

re? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le danger où vous mettez mon Etat? Sans doute il y a là-dessous quelque dangereuse entreprise; je m'en vais me saisir de tous ses gens, & ferai chercher dans ses coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes choses. Envain la reine prie son fils de ne rien précipiter; il ne l'écoute pas. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'obtenir qu'elle l'accompagnera, dans la crainte qu'il ne se passe quelque scène fâcheuse entre les deux frères.

HENRI III. 1578.

De Thou, l. LXVII. Davila, livre VI.

Le roi entre brusquement chez Monsieur; lui ordonne de se lever, commence à lui faire des reproches, avant que de savoir s'il est coupable; commande d'emporter ses coffres, & fouille lui-même le lit, pour voir s'il n'y trouvera pas des papiers. Le duc d'Anjou dans sa premiere surprise veut cacher une lettre; le roi s'efforce de la prendre. Le duc supplie son frère à mains jointes de ne la pas voir. Plus Monsieur resiste, plus le roi s'obstine. Le duc la montre enfin; c'étoit un billet de sa maîtresse. Henri reste confus, mais il n'en ordonne pas moins les arrêts à son frère, & on mène à la bastille Bussi, avec quelques courtisans

HENRI III. 1578. du duc d'Anjou, qu'on trouva dans le Louvre.

Les deux frères se réconcilient. On avoit agi; on refléchit le lendemain. Il y eut un grand conseil. Les ministres instruits par la reine mère, représentèrent au roi, la conséquence d'une pareille action. Il ouvrit les yeux, & trouva bon que le conseil lui demandât de recevoir son frère dans ses bonnes grâces. Cela fut accordé à condition que Bussi se racommoderoit avec Caylus. On leva les gardes. Le duc d'Anjou parut devant le roi, qu'il assura de sa fidélité, le priant de ne plus concevoir désormais de soupçons contre lui. Henri le promit.

Et les favoris aussi. *Mém. de Marg.* Bussi parut à son tour. Le roi lui commanda d'oublier toute querelle & d'embrasser Caylus. *Bussi lui répondit, sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé; & accommodant les gestes avec la parole, lui fit une embrassade à la pantalone: de quoi toute la compagnie, quoi qu'encore étonnée & saisie de ce qui s'étoit passé, ne se put empêcher de rire.* C'est ainsi que Henri III savoit se faire garder le respect.

Le duc d'Anjou quitte la cour. On rapporte ces particularités, tant parcequ'elles peignent les mœurs du

temps, que parce qu'elles donnent la clef d'évènemens plus considérables. Ces tracasseries aboutirent à faire prendre au duc d'Anjou, le parti de quitter réellement la Cour. Il se sauva à Alençon, d'où il écrivit au roi, qu'il ne s'étoit retiré que pour vaquer plus aisément aux préparatifs de son entreprise de Flandre; que d'ailleurs il ne feroit rien qui pût déplaire à sa majesté, & il tint parole.

HENRI III. 1578.

La reine mere souffroit comme les autres de la *desordonnée outre-cuidance* des mignons; mais elle regardoit l'amitié excessive de son fils pour eux, comme une fantaisie qui passeroit; persuadée d'ailleurs que leur insolence même la vengeroit un jour. Elle ne tarda pas à en avoir satisfaction.

Querelles des mignons. *Journal de Henri III.*

On ignore le motif de la querelle qui s'éleva entre Caylus favori du roi, & Antraguet attaché aux Guises. La reine Marguerite est soupçonnée d'y être entrée pour quelque chose; ils se battirent chacun avec deux seconds: Maugiron autre mignon du roi, & Livarot du côté de Caylus, Schomberg & Riberac du côté d'Antraguet. Antraguet échappa seul sain & sauf.

Mort de Caylus & Maugiron. Chagrin du roi.

HENRI III. 1578.

Maugiron & Schomberg restèrent sur la place. Riberac mourut le lendemain, Livarot guérit, par la suite, d'une grande blèssure, & Caylus percé de dix-neuf coups, languit trente-trois jours. Objet infortuné de la tendresse impuissante du roi, qui ne quittoit pas le chevet de son lit. *Il avoit promis aux chirurgiens qui le pansoient, cent mille francs, en cas qu'il revînt en convalescence, & à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire avoir bon courage de guérir. Non-obstant lesquelles promesses il passa de ce monde à l'autre.* Henri n'aimoit pas moins Maugiron, *car il les baisa tous deux morts, fit tondre leurs têtes & emporter & serrer leurs blonds cheveux: ôta à Caylus les pendans de ses oreilles, que lui-même auparavant lui avoit donnés & attachés de sa propre main.* Il soulagea sa douleur, en leur faisant faire dans l'Eglise de S. Paul, des obsèques d'une magnificence royale, & en faisant élever des statues sur leurs tombeaux.

Mort de S. Maigrain. *Brantôme, tom. XI, p. 256.*

Auprès d'eux fut bientôt après enfermé dans la tombe, Caussade de S. Maigrain, aussi favori du roi, que le sort des autres ne rendit pas plus sage,

Il s'attaqua aux Guises même. Il affectoit de les mépriser. Un jour dans la chambre du roi, devant les seigneurs, qui étoient présens, *il tira son épée, & bravant de paroles, il en trancha son gand, par le mitan, disant qu'ainsi il tailleroit ces petits Princes.* Une pareille imprudence étoit seule capable de le perdre; mais on donne à son malheur une cause encore plus vraisemblable.

HENRI III. 1578.

Quoiqu'attaché au roi & par état ennemi du duc de Guise, S. Maigrain aimoit la duchesse, & on dit qu'il en étoit aimé. L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que ses parens lui faisoient de se venger, & ne punit l'indiscrétion ou le crime de la duchesse, que par une plaisanterie. Il entra un jour de grand matin dans sa chambre, tenant une potion d'une main & un poignard de l'autre. Après un réveil brusque, suivi de quelques reproches: *Déterminez vous, Madame,* lui dit-il, d'un ton de fureur, *à mourir par le poignard, ou par le poison.* En vain demande-t-elle grace, il la force de choisir: elle avale le breuvage

Varillas hist. de Henr III, livr XII.

HENRI III. 1578. & se met à genoux, se recommandant à Dieu & n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serain, & lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un excellent consommé. Sans doute cette leçon la rendit plus circonspecte pour la suite.

On trouve ce fait raconté d'une autre manière par le fils d'un des acteurs, qui le tenoit de son pere. Nous le rapporterons dans ses termes (*) : « Le » cardinal de Guise & le duc de Mayen» ne, voyant le bruit de l'intrigue de » la duchesse de Guise avec S. Mai» grain si public, crurent que le duc » leur frère ne devoit pas être le seul » à l'ignorer. Comme il n'avoit pas d'a» mi plus intime que Bassompière, ils » le chargèrent de l'en instruire. Bas» sompière connoissoit le génie & le » caractère du Duc; aussi n'accepta-t-il » la commission qu'avec peine & mal» gré lui. Il demanda même qu'on lui » donnât trois jours, pour penser aux

(*) Anecdote racontée par le fils Bassompière à l'Archevêque de Reims, Charles Maurice le Tellier, qui l'a écrite de sa main à la marge de son exemplaire de l'historien de Thou. *De Thou, tome VI, livre LXXIV, page 133.*

» moyens d'insinuer au Duc une nou- HENRI II 1578.
» velle si désagréable. Il l'aborda enfin,
» d'un air triste & rêveur, & le duc
» lui ayant demandé ce qui le rendoit
» si chagrin : *Il y a quelques jours*, lui répondit Bassompière, *qu'une personne m'a consulté sur la manière dont elle devoit s'y prendre, pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le deshonore, sans que de sa part il ait aucun soupçon de ses galanteries. La question m'a paru si embarassante, que jusqu'ici je n'ai pu encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin, que je n'ai pu vous cacher. Inquiet sur la réponse que je dois faire, je rêve inutilement, pour la trouver; mais puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien aise de savoir de vous même quel conseil je dois donner à mon ami, sur une question si délicate.*

» A ce discours le duc de Guise com-
» prit parfaitement de quoi il s'agis-
» soit. Cependant il ne parut point em-
» barassé. »*Quel que soit celui dont vous me parlez*, dit-il à Bassompière, *si c'est un ami, ou même s'il veut le paroître, qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami; mais d'ap-*

HENRI III. 1578.

prendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore, c'est à mon avis prendre une peine inutile, & joindre même un nouvel outrage au premier. Pour moi, continua le duc, *Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, & graces au Ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit jamais le malheur de se déranger, & qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer,* ajouta-t-il en mettant la main sur la garde de son épée, *la vie de cet imprudent ami me répondroit sur le champ de sa folle témérité.* Bassompière remercia le duc de son avis & alla rendre compte au duc de Mayenne & au cardinal, qui prirent le parti d'agir eux-mêmes.

Brantôme, tome XI, p. 256.

Ils dressèrent une embuscade à la porte du Louvre. Comme S. Maigrain en sortoit la nuit, des assassins apostés se jetèrent sur lui & l'étendirent sur le pavé, percé de trente-cinq coups. Il vécut cependant jusqu'au lendemain. Le roi fit pour lui les mêmes excès que pour Maugiron & Caylus. Il fut enterré comme eux dans l'Eglise de S. Paul, avec la même magnificence & une statue de marbre sur son tombeau:

de sorte que quand on en vouloit à un favori, le proverbe étoit : Je le ferai tailler en marbre, comme les autres. (*)

HENRI III. 1578.

1579.

Mort de Bussi. *De Thou, LXXVIII. Davila, livre VI. Fortune de la cour, p. 540. Journal de Henri III.*

Plus Henri III par ces honneurs funèbres, montroit d'attachement à ses favoris, plus il enhardissoit à choquer sa puissance, puisqu'avec tant de sensibilité, il ne les vengeoit pas. Loin de sévir par les voies de la justice contre de pareils crimes, à l'exemple de ses sujets dont il auroit dû reprimer la licence, le monarque se servoit quelquefois de l'assassinat, pour se défaire de ceux qui lui déplaisoient. Le fameux Bussi d'Amboise, favori de son frère, avoit long-temps bravé le roi ; il eut enfin le sort de ces arrogans, qui croyant pouvoir impunément insulter les autres, font trophée de leur insolence & périssent immolés par la main qu'ils méprisoient.

Bussi étoit amoureux de la dame de

(*) Le roi de Navarre croyoit que le Duc de Guise lui-même avoit trempé dans cet assassinat. Quand il en reçut la nouvelle, il dit, *Je sai bon gré au duc de Guise mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un Mignon de couchette, comme S. Maigrain, le fit C.... C'est ainsi qu'il faudroit acoustrer tous les autres petits galans de Cour, qui se mêlent d'approcher les Princesses, pour leur faire l'amour.* Journal de Henri III.

HENRI III. 1579.

Montsoreau. Henri III trouva moyen d'avoir des lettres du galant & les montra à l'époux. Elles certifioient la vérité de l'intrigue, & étoient de plus, écrites en termes moqueurs & insultans pour le mari. Montsoreau plein de ressentiment, entraine sa femme dans un château écarté, & la contraint d'y donner un rendez-vous à Bussi. Celui-ci vient avec sa confiance ordinaire; mais au lieu de la bonne fortune qu'il espéroit, il se voit investi d'assassins. Il se défendit long-tems; mais enfin il succomba sous le nombre, & fut tué.

Retour du duc d'Anjou à la cour.

Personne ne le regretta, pas même le duc d'Anjou, son maître, qui commençoit à se lasser de ses manières hautaines. (*) D'ailleurs le duc étoit en bonne intelligence avec le roi. Des favoris qui lui faisoient ombrage, les uns ayant été tués, les autres étant rendus plus circonspects, il ne fut pas difficile de réunir les deux frères. Le duc ne se rendit pas difficile sur les conditions de son re-

(*) *Ayant consenti, selon le bruit commun, à la partie qu'on lui dressa pour s'en défaire, en quoi se vérifie un méchant proverbe ancien, parlant des princes, qui dit :* Très-heureux est qui ne les connoît, malheureux qui les sert, & pire qui les offense. *Journal de Henri III.*

tour; il se confia au roi, qui, ravi de cette franchise, se porta autant que son indolence naturelle pouvoit le permettre, à seconder les projets de son frère sur la Flandre. HENRI III. 1579.

La reine travaille à rétablir la paix.

Cette réunion fut l'ouvrage de la reine mère, qui voyageoit depuis six mois, & travailloit à rétablir la paix dans le royaume. Le motif apparent de ses courses, fut de remener Marguerite, sa fille, au roi de Navarre son mari, qui la redemandoit. A cette occasion Catherine dirigea sa marche vers les provinces qui avoient le plus grand besoin de sa présence; la Guyenne, le Languedoc, le Dauphiné & ses frontières. Tous ces pays étoient désolés par une affreuse anarchie. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevoient ou méconnoissoient les ordres de la cour. Ils étoient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avoient de fréquens démêlés avec leurs bourgeois. Sous le moindre prétexte on prenoit les armes : rien de si commun que le pillage des recettes, & la fraude des mauvais comptables, soutenue par la coupable connivence des chefs, qui partageoient le profit du vol.

HENRI III. 1579.

Au moindre reproche le Calviniste menaçoit de se livrer au roi; le royaliste, de passer chez les mécontens. Le Maréchal de Bellegarde, ancien favori du roi, mais favori négligé, ne voyant plus de fortune à faire à la cour, s'étoit cantonné dans le marquisat de Saluces, son gouvernement, presque tout environné des Etats de Savoie. Il s'y conduisoit en souverain, & s'appuyoit de la protection du duc qui avoit aussi ses vues: c'étoit de s'approprier quelques parties du marquisat à titre de récompense de ses secours, donnés soit au Maréchal, soit au roi, selon que les circonstances l'exigeroient. Ainsi le François comme l'Etranger démembroient déja le royaume en espérance.

Traité de Nérac. *art.* 2, 3, 8 & 22.

La reine appliqua à ces maux plus de palliatifs que de vrais remèdes: elle tourna son attention sur la manière de faire exécuter l'édit de Poitiers. Ce fut le principal objet des conférences tenues à Nérac, capitale du duché d'Albret, résidence du roi de Navarre. Les articles dont on convint, ne sont la plûpart que des explications plus étendues de ceux de Poitiers & de Bergerac: on y ajouta le droit aux prétendus reformés, de se bâtir des tem-

ples, de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres, & quatorze places de sureté au lieu de neuf.

HENRI III. 1579.

Au moyen de tant d'avantages accordés aux mécontens, le roi se flattoit d'avoir la paix. Il ignoroit qu'avant même le traité on avoit pris des mesures pour le rompre, s'il déplaisoit. Le roi de Navarre, toujours en garde contre les piéges de la reine mère, en même temps qu'il écoutoit les propositions de paix, se mit en état de n'être pas surpris. Il partagea des piéces d'or, garda une moitié de chacune, & envoya les autres à des capitaines dispersés en plusieurs parties du royaume, avec ordre que sitôt qu'ils recevroient ses moitiés, ils eussent à se mettre en campagne. La rupture ne tarda point, par des motifs que toute la sagacité de la reine mère n'auroit pu prévoir.

1580. Rupture.

Le sage Mornay fait à l'occasion de cette guerre, qu'on a nommée *la guerre des amoureux*, une réflexion applicable à bien d'autres endroits de cette histoire. *On sera*, dit-il, *bien embarrassé à l'écrire, si on veut lui donner quelque dignité. Il faudra assigner pour cause d'un effet ce qui ne l'aura pas été, une cause généreuse, au lieu de l'amour*

Septième guerre dite des amoureux.

Mém. de Bouillon. p. 300. *Sully*, t. I, p. 123. *Villeroi.* *D'Aubigné*, t. II, l. IV, p. 988.

d'une femme. C'est ce qui arriva dans cette occasion. La politique y fut mêlée aux intérêts du cœur, si même ceux-ci ne prévalurent pas.

HENRI III. 1580.

Ses causes.

Mém. de la reine Marg.

Mém. de Mornay. p. 45.

Il en est peu d'aussi chers qu'une passion à défendre & des soupçons à écarter. Ce motif mit tout en mouvement dans la petite cour du roi de Navarre. Marguerite son épouse se rappelle dans ses mémoires, avec un retour de satisfaction, les plaisirs qu'elle y avoit goûtés. Les hommes, dit-elle, y trouvoient des femmes aimables, & les femmes, des cavaliers galans. *Il n'y avoit rien à regretter en eux, sinon qu'ils étoient Huguenots; mais de cette diversité de religion, il ne s'en oyoit point parler.* A en croire Marguerite, ce n'étoit que passe-temps innocens: le matin la conversation, l'après-midi la promenade, le soir le bal; nulle jalousie, liberté entière. Elle fait même entendre que les inclinations de Henri son époux pour quelques-unes de ses filles, étoient réglées par la vertu, & ne parle point des siennes.

L'une galante.

Soit raison d'Etat, soit pure malice, Henri III mit tout en combustion dans cette société pacifique. Il n'aimoit pas sa sœur. Elle s'étoit attachée au duc

d'Anjou par préférence, crime que Henri ne pardonnoit pas aisément. Confidente des peines de ce jeune frère, de moitié dans ses disgrâces, il semble que tous les efforts employés par le roi, pour rompre cette amitié, n'avoient fait que l'affermir davantage. De Pau ou de Nérac, villes qui partageoient son séjour, Marguerite entretenoit avec le duc un étroit commerce. Une si grande intimité devint suspecte à Henri III; il craignoit que Marguerite, belle, engageante, peu avare de prévenances, ne fît à son frère des partisans de tous les Calvinistes dont elle étoit environnée. Il résolut donc de lui ôter leur confiance en la brouillant avec son mari, qui étoit le lien commun de tous ces seigneurs attachés à sa fortune.

Dans cette intention, Henri écrit au roi de Navarre que sa femme entretient avec le jeune vicomte de Turenne, un commerce scandaleux. A la lecture de cette lettre, Bourbon se persuade que le roi n'a point été porté à cette confidence par le seul intérêt de l'honneur de son beau-frère. Il en fait part à son épouse; le vicomte en est instruit. Les accusés se défendent, protestent de leur innocence, & rejettent la calomnie sur

HENRI III. 1580.

la malice du roi. » Il n'a intention, » *disent-ils au roi de Navarre*, que » de vous brouiller avec vos amis, » si vous prêtez l'oreille à ses insinua» tions. Un de vos meilleurs servi» teurs disgracié, sous prétexte de ga» lanterie, il trouvera moyen de vous » faire éloigner tous les autres. Qui sait » même s'il n'a pas avancé cette accusa» tion, pour avoir une raison spécieuse » de ne point vous délivrer Cahors & » les autres villes promises en dot à sa » sœur? Il n'y a point à hésiter, il faut » le prévenir, & s'en emparer de gré » ou de force. »

Dès ce moment on ne parla plus dans cette cour que de siéges, de batailles, d'entreprises militaires. L'adroite Marguerite voulant gagner son époux, & connoissant son foible, adoucit cette sévérité qui le forçoit de se tenir dans les bornes de la bienséance. Ses filles s'humanisèrent. Les autres dames, à l'instigation de la reine, échauffèrent les courages des guerriers qui leur étoient attachés, & inspirèrent le desir des combats à cette jeunesse qu'elles endormoient auparavant dans le sein de la volupté.

L'autre politique.

En même temps le duc d'Anjou écrivit

vît qu'on se mît en campagne, & qu'il répondoit du succès, ou d'une paix avantageuse. L'éclat étoit nécessaire à ses desseins. Depuis son retour à la cour, il pressoit le roi de l'aider à se rendre maître de la Flandre, dont les peuples lui offroient la souveraineté, pour peu qu'il fût appuyé de son frère. Mais le monarque indolent, se voyant en paix, appréhendoit d'attirer sur lui les armes d'Espagne, & de voir sa tranquillité troublée, quand même il ne feroit que fermer les yeux sur les démarches de son frère. Or, le duc d'Anjou espéroit qu'en rallumant la guerre en France, Henri se prêteroit à tout pour avoir la paix. Il pressoit donc le roi de Navarre de commencer, se chargeant de l'événement.

HENRI III. 1580.

Brusques expéditions de tous côtés.

Sur sa parole, les pièces d'or qui devoient être le signal de la rupture, sont envoyées. Presqu'au même jour le feu de la guerre paroît allumé en différentes parties de la France. Le roi de Navarre se jette dans Cahors; il y combattit cinq jours & cinq nuits sans se reposer, & il ne lui restoit pas un morceau entier de ses habits, quand il eut assuré sa conquête.

Condé, fait pour les aventures péril-

HENRI III. 1580.

leuses, de la Fère, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'étoit déja fortifié malgré le roi, passe aux Pays-bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne; prêt à rentrer en France, il est arrêté sur la frontière de Savoie, volé & dépouillé sans être reconnu. Il échappe enfin & se met à la tête des Calvinistes de Languedoc.

Le roi se met en défense, & négocie.

Le roi, très-étonné de tous ces mouvemens, en demande la cause, envoie courriers sur courriers, prie sa sœur d'appaiser son mari & de l'engager à la paix. Marguerite nie d'abord les hostilités, promet ensuite, & amuse son frère. Pendant ce temps les mécontens font des progrès. Enfin Henri III s'apperçoit qu'il est trompé; il leve tout d'un coup trois armées. Comme de la part de cette jeunesse bouillante, tout s'étoit conduit sans système, la supériorité des forces fait tourner la chance, & les aggresseurs sont repoussés de tous côtés. Alors le duc d'Anjou fait l'officieux, & offre à son frère de lui procurer la paix, s'il veut concourir à son entreprise de Flandre: le roi y consent. Sur cette assurance, le duc d'Anjou traite en Septembre avec les députés des Pays-bas, & part pour Fleix, château du Pé-

rigord, où se réunirent les parties intéressées. HENRI III.

On fut bien-tôt d'accord : on ajouta seulement pour la forme, au traité de Nérac, quelques articles peu importans en faveur des réformés. Tous les autres sont à l'avantage du roi de Navarre, qui entra en possession de la dot de sa femme. On mit les armes bas. Il y eut un édit confirmatif de la convention. Le duc d'Anjou s'assura, pour sa guerre, des principaux chefs Calvinistes, & revint à Paris en Décembre veiller aux préparatifs de son expédition de Flandre. 1580. Septième paix.

Le moment paroissoit très-favorable pour l'exécution. Les principales forces d'Espagne étoient employées à la conquête du Portugal. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, vouloient un prince, & nul ne pouvoit prendre ce titre plus utilement pour eux, que le duc d'Anjou. Il étoit assuré des secours de l'Angleterre; & peut-être de toutes ses forces, si le mariage projetté entre Elisabeth & lui, réussissoit. Du côté de la France, tant que la paix dureroit, il pouvoit compter sur les Calvinistes. Il n'y avoit que le roi son frère dont il ne pouvoit se promettre 1581. Espérances du duc d'Anjou.

HENRI III. 1581.

beaucoup d'aide, tant à cause de la fausse politique qui lui faisoit toujours craindre de choquer le conseil d'Espagne, que parceque les profusions énormes de ce monarque le mettoient hors d'état de pousser une si belle entreprise.

Profusion du roi en faveur de ses nouveaux favoris.

De Thou, liv. LXXIV. Davila, liv. VI.

Accoutumé à être gouverné, ce foible prince, après la perte de ses favoris, ne tarda pas à en faire de nouveaux. Les mêmes prodigalités qui avoient attiré aux autres l'indignation publique, excitèrent des murmures contre ceux-ci. Henri maria Joyeuse à la sœur de la reine, & fit pour cette nôce des dépenses plus que royales. Il acheta à la Vallette la terre d'Epernon, & lui donna d'avance en argent la dot de la femme qu'il lui destinoit. Le moins à charge fut François d'Epinay, sieur de S. Luc, que le roi maria richement, mais sans grand éclat & sans présens ruineux, à Jeanne de Cossé, fille du fameux maréchal de Brissac. Ce mariage produisit un événement auquel le roi ne s'attendoit pas, & qui lui fit perdre son favori.

Sa folle amitié pour eux.

L'histoire s'abstient de prononcer sur le genre de goût qui attachoit Henri III à ses mignons; mais elle ne peut se dispenser de rapporter les faits. Henri aimoit ses favoris jusqu'à les embrasser plus que

familièrement devant tout le monde, à les parer de sa main, à attacher des pendans à leurs oreilles, & des pierreries à leurs cols. Il ne permettoit point qu'ils le quittassent ni le jour ni la nuit. Le jour il le passoit avec eux dans des appartemens écartés, inaccessibles à tous ceux qui n'étoient pas du secret: la nuit tous couchoient dans de petites cellules pratiquées autour d'une vaste salle séparée simplement par une mince cloison, & souvent il en choisissoit quelques-uns pour leur faire partager son lit. Une pareille amitié ne pouvoit qu'occasionner de violens soupçons, qui flétrissoient également tous les complices.

HENRI III. 1581.

La femme de S. Luc vit avec peine son jeune époux livré à une société qui le déshonoroit aux yeux du public, quoique Henri en fut le chef. Mais des liens formés par un roi, ne se rompent point sans risque. S. Luc le fit sentir à sa femme, qui conçut le projet de dégoûter le monarque lui-même de ces plaisirs.

Ses fausses idées sur la religion.

On doit cette justice à Henri III, que ses excès n'étoient jamais sans ces remords qui marquent du respect pour la religion, & qui donnent des espérances de retour. Voluptueux par tempé-

rament, il se livroit sans ménagement
HENRI III. aux plaisirs ; mais bientôt la satiété le
1581. ramenoit au repentir, & par une suite nécessaire, à des résolutions plus sages pour l'avenir. C'étoit le moment qu'auroit dû prendre un directeur éclairé, pour lui faire connoître & graver dans son cœur les grandes vérités de la religion, dont il n'avoit jamais été assez instruit. Mais dans ces instans d'un trouble qui pouvoit devenir si salutaire, il ne trouvoit que trop de conducteurs complaisans & intéressés, qui, ou craignoient de l'offenser, ou s'ils l'épouvantoient quelquefois par la vue du jugement de Dieu, lui laissoient croire que de simples actes extérieurs de pénitence, sans conversion du cœur, suffisoient pour appaiser la colère divine.

De-là, ce mélange bizarre de processions & de cavalcades, de courses nocturnes & de retraites dans les couvents, de conversations licencieuses, & de liaisons avec des religieux austères. Après avoir quitté un habit efféminé & des parures immodestes, il portoit sur le sac de pénitent, une discipline attachée à sa ceinture, & un chapelet de têtes de mort au côté : appareil de dévotion que sa conduite dé-

mentoit bientôt ; mais appareil qui, du moins dans le commencement des désordres, tenoit à quelques desirs de conversion qu'on auroit pu rendre plus efficaces. C'est ce que tenta S. Luc, à l'instigation da sa femme. HENRI III. 1580.

Une nuit qu'il étoit couché dans une de ces cellules dont nous avons parlé, il glissa une sarbacane au chevet du roi, & il lui prononça dans son premier sommeil, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenoit de ses égaremens. Henri se réveille tout-à-fait, prête l'oreille & n'entendant plus rien, croit que c'est un songe & se rendort. S. Luc répète les mêmes menaces. Henri, alors bien convaincu qu'il ne rêve point, s'abandonne le reste de la nuit aux plus tristes réflexions, & se leve l'inquiétude & l'effroi peints sur le visage. Aventure de la sarbacane.

Les courtisans s'en aperçoivent & ne savent qu'imaginer. S. Luc paroît aussi embarassé ques les autres. Faisant néanmoins semblant de s'enhardir, il approche du roi & lui dit que cette même nuit il a vu en songe un ange avec un visage sévère, qui l'a menacé d'une ruine inévitable & prochaine, s'il ne renonçoit à ses égaremens, & s'il

n'engageoit le roi à changer de vie. Soulagé par cette ouverture, Henri lui fait part à son tour de ce qu'il a entendu, lui ordonne le secret, promet de profiter de ces avertissemens célestes, & commence à effectuer sa promesse en s'éloignant insensiblement de ses mignons.

HENRI III. 1581.

Ils furent très-étonnés de ce changement, & cherchèrent à en pénétrer les causes. Villequier, ministre des plaisirs du roi, s'y employa plus que les autres par la raison que son crédit devoit nécessairement souffrir, si le monarque changeoit de conduite. Il vint enfin à bout de tirer le secret de S. Luc, & le révéla aussitôt au roi. Ce prince, irrité de ce que son favori avoit voulu abuser de sa crédulité, méditoit d'en tirer vengeance, si S. Luc, averti à temps, ne se fût sauvé à Brouage, dont il étoit gouverneur, & où il n'arriva qu'une heure avant celui que Henri envoyoit pour s'emparer de la place.

Politique du duc de Guise.

Il dut son salut à l'attention du duc de Guise, qui, par ses affidés, étoit instruit à point nommé de tout ce qui se passoit. Il prevint S. Luc sur ce qu'on méditoit contre lui, persuadé qu'un avis si important lui aquerroit un ami, dont il se serviroit au besoin. Telle

étoit

étoit alors la politique de ce duc : épier les fautes du roi pour en profiter ; obliger tout le monde, sûr-tout les disgraciés, & ne point paroître, quoique mêlé dans toutes les affaires. Néanmoins en examinant de près sa conduite, on découvroit sans peine qu'il étoit le mobile secret de presque toutes les intrigues. Aussi le roi qui s'en défioit, le tenoit à l'écart tant qu'il pouvoit. HENRI III. 1581.

Forcé d'avoir une armée sur pied, pour faire exécuter ses différens édits, Henri ne voulut point mettre à la tête le duc de Guise, quoiqu'il en fût vivement sollicité. Mais par égard pour les Catholiques, dont les Lorrains étoient singuliérement aimés, il donna le commandement au duc de Mayenne, comme plus modéré & plus dépendant. Tout ce que le monarque gagna à cette conduite, fut de conserver à sa cour un homme plein de ruses, adroit à profiter de tous ses avantages, qui, par des manières insinuantes & une conduite toujours égale, bien différente de celle du roi, lui enlevoit l'estime de ses peuples, & sur-tout la confiance du clergé, fort mécontent des privilèges accordés aux Calvinistes par les derniers édits.

1582. Celle du roi bien inférieure. *De Thou, liv. LXXV. Davila, liv. VI.*

Il y avoit une espèce de lutte entre

Il se brouille avec le Clergé.

HENRI III. 1582.

les partis opposés. Chacun demandoit beaucoup plus que les circonstances & le desir d'entretenir la paix, ne permettoit d'accorder. Les Catholiques desiroient ardemment la publication du concile de Trente, espérant que ses décisions une fois connues, deviendroient une barrière sûre contre les innovations. Le roi craignoit au contraire de fournir par-là aux Calvinistes un nouveau prétexte de révolte. Dans cet embarras, quelquefois il faisoit des remontrances douces au Clergé, quelquefois il le reprenoit avec aigreur.

La patience lui échappoit, sur-tout quand on prétendoit lui faire acheter par des concessions extraordinaires, l'argent qu'il demandoit. (*) Il ne pouvoit alors cacher son indignation. On payoit dans la crainte d'exciter sa colère; mais il restoit toujours un fonds de mécontentement qui éclatoit en murmures. Le duc de Guise, attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses des-

(*) Le Clergé demanda cette année au roi, qu'il abdiquât le droit de nommer aux Evêchés, & qu'il rétablît les élections. *Si les élections avoient eu lieu*, répondit-il fort ému, *beaucoup d'entre vous, qui combattent pour elles avec tant de chaleur, ne paroîtroient pas revêtus de cette dignité.*

seins, entroit avec une sensibilité apparente & tous les dehors d'un zèle de religion, dans les peines du clergé qu'il plaignoit, & dont il gagnoit ainsi la confiance : conduite adroite qui le lioit avec Rome, avec l'Espagne, & qui le rendoit le centre nécessaire des projets de ces deux cours.

Celle de Rome n'en avoit point d'autres que de soutenir la religion Catholique en France. Philippe II affectoit la même pureté d'intention; mais il se soucioit moins d'empêcher les progrès du Calvinisme, que de susciter des troubles dans le royaume, pour mettre le roi hors d'état de donner des secours aux Flamands & au duc d'Anjou, qui, du consentement de ces peuples, venoit de prendre le titre de duc de Brabant.

Le duc d'Anjou nommé duc de Brabant.

Son entreprise donna d'abord les espérances les plus flatteuses. Il vit les grands comme le peuple, unis de vœux & d'intérêt, lui jurer une fidélité d'autant moins suspecte, qu'ils la regardoient comme nécessaire à leur bonheur. Elisabeth, reine d'Angleterre, soit goût, soit politique, permit qu'on traitât son mariage avec le duc. Elle alla jusqu'à lui donner publiquement un an-

Ses affaires prennent un bon tour.

HENRI III. 1582.

neau, comme gage de sa foi, & à recevoir celui du prince qu'elle mit à son doigt.

Les Calvinistes de France, & beaucoup d'Allemands, coururent s'enrôler sous ses drapeaux. Les Catholiques mêmes prenoient parti dans ses troupes, pour le seul plaisir de voir humilier les Espagnols, dont les bravades révoltoient tout le monde. Rien ne prouve mieux le triste état de leurs affaires en Flandre, que les noires intrigues dont le désespoir & l'impuissance les rendirent coupables.

Dépit des Espagnols.

Journal de Henri III. Busbec, lett. 18. Mém. de Villeroi. t. I, p. 21. Vie de Thou, t. XI, p. 53.

Personne ne doute que les divers complots tramés en Angleterre, complots qui menaçoient du poison & du poignard, la reine, les ministres, & les principaux seigneurs, n'ayent été l'ouvrage du conseil d'Espagne. L'assassin qui blessa le prince d'Orange d'un coup de pistolet, étoit certainement un émissaire de cette cour. Enfin ce fut Philippe qui, de concert avec le duc de Guise, imagina la fameuse conjuration de Salcéde.

Conjuration de Salcéde.

De pareils monstres ne méritent point la peine qu'on prend quelquefois à vouloir découvrir les motifs qui les ont fait agir. Presque tous ne sont que

des scélérats aveuglés par des crimes précédens, & qui, s'imaginant devenir des personnages importans, ne s'apperçoivent pas qu'ils sont sacrifiés par des hommes plus habiles qu'eux. Salcéde étoit un gentilhomme débauché, perdu de dettes, condamné à mort pour fausse monnoie, & à qui le duc de Guise avoit obtenu grace. On sera peut-être surpris que Salcéde & Guise ayent pu prendre confiance l'un à l'autre. Le premier, fils de ce gouverneur de Vic, qui, quoique bon Catholique, fut à la saint Barthelemi, puni par les Guises, de la guerre Cardinale qu'il avoit suscitée. Le second, chef de cette maison impérieuse, qui n'oublia jamais une insulte, sur-tout quand elle pouvoit porter atteinte à son crédit. Mais on sait qu'une passion à satisfaire applanit toutes les difficultés. Le duc de Guise étoit ambitieux. Il trouva dans Salcéde un homme intrépide, sans mœurs & sans principes, capable de tout entreprendre : il le prévint de politesse & de confidences. Salcéde fut flatté ; il se promit des honneurs & des richesses. C'en fut assez pour lui fermer les yeux sur le péril de l'entreprise.

Si l'on en croit sa déposition écrite

HENRI III. 1582.

toute entière & signée de sa main, rétractée ensuite, affirmée de nouveau & désavouée dans le dernier supplice, il étoit question d'allumer en même temps le feu de la guerre par tout le royaume, pour embarasser Henri III, & l'empêcher d'envoyer en Flandre des secours à son frère. On étoit sûr, disoit Salcéde, des provinces de Picardie, de Champagne, de Bourgogne, du Cotentin & de la Bretagne. Les troupes du Pape, jointes à celles de Savoie, devoient fondre en France par le Lyonnois, & les Espagnols par deux endroits, du côté des Pyrenées. Le rôle de Salcéde, rôle dans l'exécution duquel il fut arrêté, étoit d'aller trouver le duc d'Anjou avec un régiment de soldats affidés, de lui offrir ses services, de gagner sa confiance, & d'obtenir de lui le commandement de quelque place frontière, comme Dunkerque, pour la livrer ensuite aux Guises. Ceux-ci comptoient forcer le roi, effrayé par ce soulèvement général, de les mettre à la tête de ses armées, ensuite lui faire la loi à lui-même, & empêcher le duc d'Anjou de rentrer en France, pour le faire périr en Flandre, sans secours, accablé par toutes les forces Espagnoles.

Du reste, Salcéde nia constamment d'avoir jamais eu dessein d'attenter à la vie ou à la liberté du duc d'Anjou; mais il avoua d'autres trahisons, comme d'avoir fait plusieurs fois le métier d'espion, entretenant commerce avec le conseil d'Espagne, allant sur les lieux s'assurer par lui-même des préparatifs de la France, & en donnant avis aux généraux ennemis. Il nommoit parmi les conjurés ce qu'il y avoit de plus distingué entre les courtisans & les ministres de France, presque tous les gouverneurs de provinces & de villes considérables, & jusqu'à des favoris du roi. Il leur prêtoit l'affreux projet de mettre Henri en prison, de se défaire du duc d'Anjou, & d'exterminer la famille royale. Le Cardinal de Pellevé étoit, disoit Salcéde, l'agent de cette Ligue auprès du Pape.

HENRI III 1582.

Salcéde puni

Bien des choses se contredisoient dans cette déposition; mais il en résultoit toujours l'indice certain d'une conjuration redoutable. Le duc d'Anjou qui avoit fait arrêter Salcéde en Flandre, frappé de ces horreurs, ne crut pas devoir les laisser ignorer au roi. On reconnoît ici la fausse politique de Henri III; il regarda d'abord cet avis com-

HENRI III. 1582.

me une ruse de son frère, pour tirer de lui des secours plus abondans, sous prétexte du danger où ils se trouvoient tous les deux. Pour ne point troubler sa tranquillité & ses plaisirs, il étoit déterminé à n'en rien croire, & même à ne point faire de recherches : mais le duc lui envoya le coupable. Henri l'interrogea lui-même. Salcéde nia tout ce qu'il avoit écrit de sa main, & répété en prison devant deux députés du roi. A la question il avoua de nouveau ; mais il se rétracta ensuite, & persista dans sa rétractation jusqu'à sa mort, qui fut celle des criminels de lèze-majesté.

On étouffe l'affaire.

Pendant & après le procès, il n'y eut point d'informations, point de perquisitions, point de confrontations des accusés, du moins des plus suspects. Le Président de Thou conseilloit de garder le criminel, afin de le faire parler à mesure qu'on découvriroit des traces de l'intrigue ; mais trop de personnes étoient intéressées à son silence. On conseilla au roi de se débarrasser d'un scélérat, dont la vie ne faisoit que troubler sa tranquillité, & inquiéter nombre de gens que la crainte pouroit pousser au désespoir ; au lieu que l'indulgence du roi, & son attention à soustraire les

preuves de leur crime, les rameneroient ſans doute au devoir, s'ils s'en étoient écartés. On verra par les fureurs de la Ligue, affreuſe tragédie dont la conjuration de Salcéde eſt comme le premier acte, combien ce lâche conſeil fut pernicieux au malheureux Henri. Il le ſuivit, parce qu'il favoriſoit ſon averſion pour les affaires, & ſon goût pour les plaiſirs. Il continua à vivre au milieu de ſes ennemis, comme s'il ne les eût pas cru tels, ou comme s'il n'en eût eu rien à craindre. Sans meſures, ſans précautions, donnant même lieu à leurs complots de ſe fortifier, tant par la première impunité, que par les fautes & les imprudences perpétuelles qui lui échappoient.

HENRI III. 1582.

Excès des prédicateurs.

De Thou, l. LXXVII, & LXXVIII. Davila, liv. VI. Journal de Henri III.

Il ſeroit ennuyeux de remettre toujours ſous les yeux du lecteur, les dévotions bizarres de Henri III, les longues proceſſions dans leſquelles il traînoit après lui, princes, miniſtres, cardinaux, couverts du ſac de pénitens; ſes pélerinages à Chartres & ailleurs, pour avoir des enfans; ſes retraites aux Minimes & aux Feuillans, qu'il prêchoit lui-même en chapitre. Ce qu'on peut ajouter à ce que nous avons déja dit, c'eſt qu'au plaiſir du ſpectacle, qui fai-

HENRI III. 1583.

soit ordinairement agir le roi, il commença cette année, & continua jusqu'à la fin de sa vie, à joindre le desir de persuader les peuples de son attachement à la religion Catholique. Mais les factieux lui ôtèrent bientôt cette ressource, en faisant parler les prédicateurs, qui, tantôt par des invectives, tantôt par des bons mots, indignes de la chaire, lui ôtèrent tout le fruit de cet appareil. (*)

(*) Le prédicateur de la cathédrale, nommé Poncet, appela publiquement une nouvelle confrairie de pénitens érigée par le roi, *la confrairie des hypocrites & atheistes*, » & qu'il ne soit vrai, (dit-il, en propres mots,) j'ai été averti de bon lieu qu'hier au soir, » qui étoit le vendredi de leur procession, la broche » tournoit pour le souper de ces gros pénitens, & » qu'après avoir mangé le gras chapon, ils eurent pour » collation de nuit le petit tendron qu'on leur tenoit » tout prêt Ah! malheureux hypocrites! vous vous mo» quez donc de Dieu sous le masque, & portez par con» tenance un fouet à votre ceinture? Ce n'est pas là de » par D.... où il faudroit le porter: c'est sur votre » dos & sur vos épaules, & vous en étriller très bien. » Il n'y a pas un de vous qui ne l'ait bien gagné. » Le roi se contenta de reléguer ce prédicateur insolent, dans une abbaye qu'il possédoit. Un des mignons (les uns disent Epernon, d'autres, Joyeuse) voulant se moquer de la disgrace de Poncet, fut payé de sa raillerie par une réponse qui fut trouvée fort à propos. « Monsieur no» tre maître, lui dit le mauvais plaisant, on dit que » vous faites rire les gens à votre sermon, cela n'est » guère bien. Un prédicateur comme vous, doit prê» cher pour édifier, & non pas pour faire rire. Mon» sieur, répondit Poncet sans s'étonner, je veux bien

Le roi n'oppoſa à ces inſultes que quelques réprimandes, ou autres légers châtimens peu capables d'arrêter l'enthouſiaſme, qui, dirigé en ſecret par les Guiſes, gagnoit de tous côtés. Il ne fut pas plus ferme à l'égard de François de Rozières, archidiacre de Toul, auteur d'un livre plein de calomnies contre les deſcendans de Hugues Capet, & contre le roi lui-même. Non-ſeulement Henri pardonna à l'auteur; mais il permit que la flétriſſure du livre fut tenue ſecrète, en conſidération des Guiſes qui ſe donnèrent beaucoup de mouvemens pour obtenir cette grace, de peur que le déshonneur de la condamnation, ne retombât ſur la maiſon de Lorraine, dont cet ouvrage contenoit les prétentions au trône; foibleſſe bien dangereuſe dans ces circonſtances. Il falloit ou ignorer cet attentat, ou le punir plus ſévèrement.

HENRI III. 1583.

Patience du roi.

Mais le roi mon frère, dit amèrement la reine Marguerite dans ſes mé-

Offenſe faite à la reine

» que vous ſachiez que je ne prêche que la parole de » Dieu, & qu'il ne vient point de gens à mon ſermon » pour rire, s'ils ne ſont méchans & athéiſtes : & auſſi » n'en ai-je jamais tant fait rire en ma vie, comme vous » en avez fait pleurer. *Journal de Henri III.*

HENRI III. 1583.

Marguerite par son frère.

Busbec, liv. 23.
Mém. de la Ligue, t. I, p. 544.
Journal de Henri III.
Amours de Henri IV. p. 26.
Mém. de Mornay. p. 90.
De Bouillon, p. 325.
De Sulli, t. I.

moires, *n'avoit de courage que contre les femmes.* Elle en fit elle-même dans ce temps une fâcheuse expérience. Après la guerre des amoureux, cette princesse revint à la cour de France. Trop aimée du duc de Guise, étroitement liée avec le duc d'Anjou son frère, dont le roi étoit jaloux, Marguerite devint suspecte au roi. Il rechercha sa conduite, & crut y découvrir des taches déshonorantes pour son mari & la maison royale. Au lieu de la renvoyer simplement de la cour, théâtre trop exposé pour ses désordres, Henri fit un éclat qui ne pouvoit servir qu'à satisfaire quelque vengeance particulière.

Son mari la redemandoit depuis quelque temps : le roi fit semblant de se rendre aux instances de son beau-frère; mais à peine étoit-elle en route, qu'il envoya après elle des archers de sa garde. Ils l'arrêtent au milieu du chemin, fouillent sa litière, démasquent ses femmes sous le prétexte de voir s'il n'y a point d'hommes parmi elles, en emmenent deux prisonnières, & traitent fort mal les autres.

Elle reste déshonorée & oubliée.

Elle se plaignit hautement de cet affront. Le roi son mari en demanda justice par des envoyés exprès. Henri ne

voulut ni la condamner, ni la justifier. Il refusa toujours de s'expliquer, prétendant que cette aventure devoit être regardée comme une querelle de frère à sœur. Des affaires plus importantes empêchèrent le roi de Navarre de faire d'autres instances, & Marguerite déshonorée, n'osant retourner auprès de son époux, alla cacher sa honte & la combler dans des châteaux écartés, où elle crut pouvoir se livrer plus librement à ses penchans. Depuis cette époque, ce qu'un Historien peut faire de plus avantageux pour elle, c'est de n'en plus parler.

HENRI III. 1583.

Contrariétés entre les loix de Henri & sa conduite.

Code Henri. Journal de Henri III. Busbec, lettre 29.

Tout se tient dans le systême politique. Souvent les révolutions les plus étonnantes viennent par un enchaînement successif de causes, bien éloignées de leurs effets. Personne n'approuvoit sans doute les déréglemens de Marguerite; mais bien des gens, même les plus sensés, trouvèrent mauvais qu'une reine, sœur du roi, & presque le dernier rejetton de la famille royale, eût été traitée si injurieusement. Les femmes sur-tout, déja aigries contre Henri à cause de ses mignons, le détestèrent sans retour, quand elles virent que prodiguant à ceux-ci les parures de leur

HENRI III. 1583.

sexe, il les dépouilloit elles-mêmes de leurs ornemens, par des édits contre le luxe : édits qui furent si sévèrement exécutés, qu'on arrêta à Paris en pleine rue, & qu'on traîna en prison des femmes de qualité, pour avoir porté les étoffes ou les bijoux interdits.

Indignation des peuples contre le luxe & les divertissemens du roi.

On voyoit avec indignation que le roi, en même temps qu'il prescrivoit à ses sujets cette épargne forcée, augmentoit lui-même ses dépenses, grossissoit sa garde, introduisoit à sa cour un faste inconnu, & s'occupoit sérieusement du projet d'adopter le cérémonial de la cour d'Angleterre, beaucoup plus pompeux alors que celui de France. Chaque jour Henri donnoit des édits bursaux qu'il faisoit recevoir par force dans des lits de justice. Il créoit aussi une infinité de charges inutiles, dont il abandonnoit les provisions à ses mignons, & ceux-ci à leurs tailleurs, cuisiniers & parfumeurs. Enfin il étoit difficile de ne point éclater en voyant un roi de France s'avilir jusqu'à faire parade publiquement de goûts puérils, d'amusemens ridicules, (*) pendant qu'il y avoit

(*) Le roi jouoit au bilboquet dans les rues de Paris avec ses courtisans. « Sulli introduit dans son

dans l'Etat une fermentation qui présageoit les plus funestes mouvemens.

HENRI III. 1584.

Tous les partis négocioient, non pour prévenir les troubles, mais pour en tirer avantage. Le duc de Joyeuse, jeune favori, se mit en tête de se faire agréer par le pape pour chef des Catholiques, au préjudice du duc de Guise, de l'aveu du roi qui se prêta à ce projet, dans l'espérance de substituer son favori au duc. Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique; il y fit ses propositions & ses offres, qui furent reçues très-froidement. Il voulut aussi décrier Montmorenci gouverneur de Languedoc, qu'il représenta comme fauteur d'hérétiques, & il demanda au pape des forces pour le supplanter; mais ses calomnies ne furent payées que d'indifférence.

Négociations générales. *De Thou, liv. LXXIX & LXXXI. Davila, l. VI & VII. Mémoire de la ligue, t. I, p. 533. De Mornay, p. 74. Discours de ce qui se passa au cabinet du roi de Navarre. Boutfeu des Calvinistes. De Sulli, p. 191.*

Montmorenci ainsi attaqué, traita avec le roi de Navarre, pour se soutenir. Celui-ci envoya en Angleterre & en Allemagne, solliciter des secours contre les complots des princes Lor-

» cabinet, pour affaires importantes, le trouva l'épée » au côté, une cape sur ses épaules, son petit to- » quet en tête & un panier pendu en écharpe au col, » dans lequel il y avoit deux ou trois petits chiens, » pas plus gros que le poing. » *Sulli, t. I, p. 232.*

HENRI III. 1584.

rains, prêts à éclater. Guise resserroit de son côté les nœuds, qui l'unissoient depuis long-temps avec l'Espagne, & donnoit pour prétexte de ses engagemens avec une puissance étrangère, la nécessité de défendre la religion Catholique.

Mais uniquement attentif à ses intérêts, en même temps qu'il prétextoit aussi son zèle pour la religion, Philippe offroit au roi de Navarre & aux Calvinistes de l'argent & des troupes, pour renouveller la guerre en France & empêcher Henri de secourir les Flamands. Il prit pour faire ces offres le moment où il supposa Bourbon irrité, de l'affront fait à sa femme. L'Espagnol proposoit à Henri de rompre son mariage avec une épouse déshonorée, de lui donner l'Infante sa fille, & d'épouser lui-même la princesse de Navarre. *Vous ne voulez pas*, dirent les négociateurs Espagnols à Mornay, chargé d'écouter leurs propositions, *& bien vous ne savez que vous faites de nous refuser : nos marchands sont prêts.* Mot qui décèle, à ne s'y pas tromper, les motifs de la Ligue & les ressorts cachés qui l'ont soutenue si long-temps.

Il

Il y avoit encore d'autres négociations particulières sur le tapis : savoir, de la reine mère avec le duc de Lorraine, qu'elle auroit voulu élever au préjudice de la branche de Guise ; du duc de Lorraine lui-même avec le roi de Navarre, dont il souhaitoit obtenir la sœur, pour un de ses fils ; du duc de Savoye avec le même prince, pour le même sujet ; des Flamands avec la cour de France ; enfin des Guises avec le cardinal Bourbon oncle du roi de Navarre, qui croyoit ou feignoit de croire qu'arrivant la mort du duc d'Anjou, il devoit être reconnu héritier présomptif de la couronne de France, au préjudice de son neveu.

Faute du duc d'Anjou en Flandre.

Le roi voyoit tout le monde autour de lui prendre ses assurances & seul il ne s'inquiétoit de rien. La mort du duc d'Anjou son frère, le surprit dans cette inaction. Ce jeune prince livré à des conseils téméraires, vit après les plus beaux commencemens, ses espérances s'évanouir, parcequ'il voulut les réaliser trop tôt. Ses flatteurs lui persuadèrent qu'on abusoit de sa bonté, & que pendant qu'on lui laissoit en apparence le titre de la souveraineté, c'étoit le prince d'Orange qui

HENRI III. 1584.

en avoit tout le pouvoir. Le duc résolut de se tirer de cette espèce de tutelle. Il attaqua à l'improviste les villes où il n'étoit pas le maître absolu. Elles se défendirent. Il fut repoussé & forcé de se retirer.

Sa mort.

Cette entreprise mal concertée, lui fit perdre la confiance des Flamands. Envain tenta-t-il de la regagner, par les promesses les plus flatteuses : ou elles ne furent point écoutées, ou elles le furent trop tard. Plongé dans un noir chagrin, d'avoir par sa faute mis obstacle à sa fortune, il se renferma dans Chateau-Thierry, ville de son appanage, où il ne traina que quelques mois une vie languissante. Les uns disent qu'il mourut de tristesse, les autres du poison, que lui donnèrent les Espagnols, auxquels il étoit encore redoutable, même dans son discrédit.

Son caractère.

François duc d'Anjou étoit vif, emporté, turbulent ; mais plein de candeur, de générosité & de bonne foi. Le malheur des temps le forca quelquefois à déguiser ses pensées ; mais jamais il ne put soutenir une entreprise, qui auroit demandé certain rafinement de dissimulation. Il aimoit la

gloire. Cette passion l'éloigna souvent de son devoir. Il s'en repentit au lit de la mort & en demanda sincèrement pardon au roi son frère. HENRI III. 1584.

Jamais il n'en avoit été sincèrement aimé, non plus que de la reine sa mère. Accoutumés à le regarder comme un enfant, ni l'un ni l'autre n'eurent pour lui à mesure qu'il avancoit en âge, les égards convenables à son rang. Le dépit qu'il en conçut le força souvent de prêter son nom aux factions qui divisèrent le royaume, afin d'obtenir une considération, qu'on lui refusoit. Il avoit enfin trouvé en Flandre un théâtre digne de sa bravoure, lorsque la jalousie du commandement lui fit perdre en un instant le fruit de plusieurs années de travaux. Sa mort changea quelques intérêts, & elle ouvrit un plus vaste champ à ceux qui projetoient des troubles & qui se préparoient déja à l'exécution.

1585. La Ligue se fortifie sous le nom du roi. *De Thou, l. LXXXI. Davila, VII.*

Nous avons vû qu'aux états de Blois en 1577, le roi au lieu de détruire la Ligue, s'en étoit déclaré le chef, expédient qui n'auroit pas manqué d'adresse, si Henri en l'employant, avoit eu intention de miner sourdement, à l'ombre de ce titre, une cabale dan-

HENRI III. 1585.

gereuse. Mais il ne songeoit qu'à] rer les inconvéniens présens. Le pé étant passé, il se conduisit comme la même crise ne pouvoit pas reven & il laissa fortifier sous son nom u faction, qui devoit bouleverser l royaume.

Le duc de Guise se détermine à agir. *Lézeau. mss. de sainte Géneviève.*

Un seul trait de différence pe les deux concurrens, Henri roi France & Henri duc de Guise. Le p mier paroissoit à la tête des affair par son rang seul, sans les avoir im ginées, & sans les conduire. Le seco n'ayant de titre que son mérite, p sidoit réellement à tout & faisoit m voir tous les ressorts. S'il n'avoit dressé le plan de la Ligue, on ne p douter que ce ne fût lui qui en p soit l'exécution, qui mettoit, pour a si dire, les armes à la main des factie & cependant il se faisoit prier p les prendre : *On fut*, dit un auteur co temporain, *plusieurs jours à déter ner le duc de Guise, parceque,* diso il, *si on me fait déguaîner l'épée c tre mon maître, il faut en jeter fourreau dans la rivière.*

On prend le prétexte de la succession au trône.

Il étoit aussi question de trouver prétexte pour lever des troupes pleine paix, contre un roi légitim

bien affermi sur son trône. Rien de moins plausible que la raison qu'on imagina, & cependant elle réussit. Tant il est vrai que le peuple prévenu peut être poussé aux plus grands excès par les plus foibles moyens ! En dix ans de mariage, le roi n'avoit point eu d'enfans. Mais il n'étoit point sûr qu'à la fleur de son âge, ainsi que son épouse, il dût se voir privé de postérité ; on le supposa néanmoins. On osa même l'assurer ; il se répandit des écrits qui taxoient Henri d'impuissance & qui alarmoient ses sujets sur la succession au trône, comme s'il eût été prêt à vaquer.

HENRI III. 1585.

Droit prétendu par le cardinal de Bourbon.

Personne ne doutoit qu'au défaut de la branche de Valois, la couronne ne fût due à la maison de Bourbon, issue de saint Louis, par Robert comte de Clermont son dernier fils. On ne doutoit pas non plus, qu'elle n'appartînt à l'héritier en ligne directe, Henri roi de Navarre ; mais la religion prétendue réformée, dont il faisoit profession, aliénoit de lui les cœurs des Catholiques. C'en fut assez, pour faire imaginer à ceux qui vouloient brouiller, de lui opposer un rival. Ils prirent son oncle Charles de Bourbon,

HENRI III. 1585.

vieux, archevêque & cardinal, plus près à la vérité du trône que le jeune roi de Navarre, mais de la branche cadette.

Cayet, t. I.

Il n'est pas sûr que ce prélat ait été lui-même persuadé de son prétendu droit. Cayet rapporte qu'un de ses plus fidèles serviteurs l'excitant à quitter la cabale des Guises, dont le but étoit de ruiner sa maison, le cardinal répondit : *Je ne me suis point accordé à ces gens-ci sans raison ; penses-tu que je ne sache pas bien qu'ils en veulent à la maison de Bourbon ? Pour le moins, tandis que je suis avec eux, c'est toujours Bourbon qu'ils reconnoissent : le roi de Navarre mon neveu, cependant sera sa fortune. Le roi & la reine savent bien mon intention.*

Appas que le duc de Guise lui présente.

Charles néanmoins soutint d'abord ses prétentions avec toute la chaleur d'un homme convaincu. Mais comme il étoit inconstant & léger, il peut se faire que séduit dans un temps, il se soit détrompé dans un autre, sur-tout lorsque son nom étant devenu moins nécessaire au soutien de la Ligue, ses flatteurs commencèrent à brûler moins d'encens devant l'Idole de sa royauté. Dans les commencemens ils eurent l'a-

dresse d'en faire à ses yeux un être réel, auquel le vieux cardinal sacrifia jusqu'à ses scrupules. On lui parla d'une dispense pour lui faire épouser la veuve du duc de Montpensier, Catherine de Lorraine, qui fit depuis éclater tant de fureur contre Henri III; & le vieux cardinal y prêta l'oreille.

HENRI III. 1585.

Ainsi le duc de Guise avoit un appas prêt pour chacun de ceux qu'il vouloit envelopper dans ses filets. A la reine mere, il lui persuadoit qu'il ne cherchoit à éloigner du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ses petits-fils, enfans du duc de Lorraine & de Claude de France sa fille. Les courtisans, il les flattoit de l'espérance de les rendre nécessaires par la guerre, & d'obliger le roi à partager entr'eux les faveurs qu'il rassembloit toutes sur ses mignons. Il promettoit à la noblesse plus de considération & des préférences à ceux qui rendroient les premiers services; aux peuples diminution des impôts, & au clergé la destruction de toutes les sectes.

Ruses par lesquelles il gagne les autres à la Ligue.

Des prédicateurs gagés ou séduits, faisoient valoir en chaire ses promesses. On exposoit aux portes des Eglises & aux coins des rues, des tableaux

Alarmes qu'il jette dans l'esprit des peuples.

HENRI III. 1585.

qui représentoient les supplices, dont on supposoit que les catholiques étoient punis en Angleterre & dans les pays bas. Ainsi serez vous traités, disoient au peuple des gens apostés, lorsque le roi de Navarre occupera le trône avec ses hérétiques.

Il ne trouve pas la Ligue encore assez forte pour éclater.

Journ de Henri, III. Daubigné, t. II. liv. V. Mém. de Mornay. Villeroi, p. 27. Tavannes, 520. Nevers, t., p. 605. Rohan. Busbec, l. 48. Cayet, t. I.

Le roi d'Espagne exige l'éclat.

Ces différentes adresses gagnèrent une infinité de partisans à la Ligue, dont on faisoit par-tout signer des formulaires, sous le nom de *sainte Union*. Cependant ils ne paroissoient pas encore assez nombreux au duc de Guise, pour faire un éclat, tel que celui de prendre les armes. Il voulut temporiser; mais le roi d'Espagne ne le lui permit pas.

Philippe avoit besoin des troubles de la France, pour empêcher le roi de secourir les Flamands. Ces peuples envoyèrent demander au roi sa protection, par une célèbre ambassade: ils lui proposoient même de devenir ses sujets. Les partisans d'Espagne crurent appercevoir dans Henri quelqu'inclination à profiter de ces offres. Ils firent part à Philippe de leurs appréhensions. Celui-ci ne trouva pas de meilleur expédient pour se délivrer de ses craintes, que d'occuper Henri chez lui.

Il

HENRI III. 1585.

Il exigea donc du duc de Guise un éclat & lui en imposa même la nécessité, en le menaçant, disent quelques historiens, de remettre au roi de France les originaux de ses traités avec l'Espagne, & de l'abandonner à sa discrétion.

Premiers efforts de la Ligue & huitième guerre.

Le premier crime, comme il arrive d'ordinaire, força le duc au second. Entraîné par les circonstances, il n'eut que le temps de faire précéder de quelques formalités l'éclat qu'il préparoit. A son instigation le cardinal de Bourbon se retire dans son diocèse de Rouen. Une députation solemnelle de la noblesse de Picardie, députation concertée, va l'inviter à passer dans cette province, & l'emmène à grandes journées à Péronne. Des Suisses & des Réitres, partie soudoyés de l'argent d'Espagne, partie levés sur le crédit du chef de l'union avancent vers les frontières. Des capitaines expérimentés partent pour se mettre à leur tête. Guise & ses frères rassemblent autour d'eux la noblesse de Champagne & de Bourgogne. Plusieurs villes se soulevent, les unes séduites, les autres forcées. Lyon ouvre ses portes aux secours que les révoltés avoient obtenus de la Savoye; Toul & Verdun à ceux que la Lorraine ti-

HENRI III. 1585.

roit d'Allemagne. Les Ligueurs manquent Marseille & Bordeaux; mais ils se rendent maîtres, dans le cœur du royaume, de Bourges, Orléans & Angers. Enfin la Ligue s'établit solidement à Paris.

Origine de la faction des seize.

Depuis long-temps il s'y faisoit des assemblées clandestines, dans lesquelles on critiquoit la conduite du roi & le gouvernement. Les premières se tinrent au collége de Fortet. Elles étoient composées de prêtres, de gens de robe; on y admit par la suite de simples bourgeois. De la censure du gouvernement au desir d'avoir la gloire de le réformer, le pas est glissant: on dit d'abord ce qui devroit se faire; on cherche après les moyens de l'exécuter. Ainsi les principaux de ce conseil secret, qui devinrent peu après les chefs de la formidable faction *des seize*, des murmures passèrent à des projets généraux, des projets à des complots moins vagues & plus déterminés.

Paris devient le centre de la Ligue.

Ils écrivirent dans les principales villes. Ils y firent passer des émissaires, pour y former des assemblées pareilles & établir une correspondance générale, dont Paris seroit le centre. Enfin ils se cotisèrent & amassèrent des ar-

mes. Il n'eſt pas ſûr qu'ils ayent alors conçu le deſſein d'arrêter le roi. Mais au moins ce Prince en eut peur. Et ce fut à cette occaſion, qu'il ſe forma une garde de quarante-cinq gentilshommes, bien appointés, avec bouche en cour, qui avoient ordre de ne le jamais quitter.

HENRI III. 1585.

Cette précaution bonne pour la ſureté de ſa perſonne, ne pourvoyoit pas au ſalut de l'Etat. Henri crut arrêter le tranſport fanatique, par un ſimple édit qui défendoit les levées d'hommes & les attroupemens, mais on n'en tint aucun compte. A Paris même, ſous ſes yeux, le roi ſouffroit que le peuple ſe familiariſât avec les armes: tolérance, toujours dangereuſe, ſur-tout quand les eſprits ſont échauffés. Paſquier écrivoit à un de ſes amis: *Nous ſommes maintenant devenus tous guerriers déſeſpérés. Le jour nous gardons les portes, la nuit faiſons le guet, patrouilles & ſentinelles. Bon Dieu! que c'eſt un métier plaiſant à ceux qui en ſont apprentifs!*

Fermentation qui y regne.

Paſquier, liv. 11, lettre, 3.

A la fin de mars parut le manifeſte de la Ligue, donné à Péronne; ſous le nom ſeul du cardinal de Bourbon. On s'y étoit ſur-tout appliqué à

Manifeſte de la Ligue & autres écrits.

HENRI III. 1585.

exagérer le danger que couroit religion catholique, si la branche rétique des Bourbons montoit sur trône. Le roi répondit foiblement. écrits se multiplièrent, sous toutes tes de titres : *apologies*, *déclaratio* *complaintes*, *protestations*, & au semblables : tous en différens tern ne faisoient que répéter la même c se. Les Ligueurs sembloient ne cr: dre que pour la religion, crio contre les favoris, demandoient le lagement des peuples & affectoier plus grand désintéressement. Les roy tes tâchoient de justifier le prince & courtisans, & de rassurer les cath ques, par des promesses. Ils rejeto tout le malheur des temps sur les tieux, qui vouloient la guerre. Le teur nous dispensera d'extraire ces ces, faites uniquement pour en im ser à la multitude, & dans lesque on ne trouve presque jamais les 1 tifs & le but des chefs. C'est dan mémoires secrets qu'il faut les cherch & sur-tout dans les lettres & les av échappés aux agens particuliers.

Les agens les plus zélés.

Jouvenci, hist. de la so-

Un des plus actifs étoit le p Mathieu Jésuite. Tout son Ordre é dévoué à la Ligue, au point

l'hiſtorien de la ſociété long-temps après l'appelle encore : *Un lien ſacré, pour défendre la religion*, & qu'il aſſure que le P. Edmond Auger, confeſſeur de Henri III, fut éloigné de la cour par ſes ſupérieurs, parce qu'il détournoit de toutes ſes forces les François d'entrer dans la Ligue. Que ce dévouement vînt de jalouſie, cauſée par les faveurs que Henri répandoit ſur les Feuillans & autres religieux, ou qu'il vînt de pur zèle de religion, peu importoit au duc de Guiſe. Ce qu'il y a de ſûr, c'eſt qu'il n'eut jamais de partiſans plus fermes, de prédicateurs plus hardis, de coopérateurs plus infatigables ; entr'autres, ce P. Mathieu, qui fut ſurnommé *le courier de la Ligue*. Le voyage de Rome n'étoit qu'un jeu pour lui ; ſans le moindre beſoin eſſentiel, pour un ſimple avis à porter ou à recevoir, il paſſoit les monts, revenoit en France, retournoit en Italie ; toujours prêt à partir, il ſe multiplioit pour ainſi dire, par ſa diligence.

HENRI III. 1585.

ciété : Rome, 1718, liv. 16, n. 24, p. 377.

Le P. Mathieu courier de la Ligue.

L'affaire qui lui donna le plus de peine, fut l'aſſociation du duc de Nevers à la Ligue ; encore ne réuſſit-il pas. Le duc vouloit bien en être,

En manque le but.

Mém. de Nevers, t. I, p. 605.

HENRI III. 1585.

mais à condition que le pape l'approuveroit par une bulle, comme s'il y avoit sur la terre quelqu'autorité qui pût légitimer la révolte des sujets contre leur souverain. Mais telle étoit l'erreur du temps. Instruit de ces scrupules, Mathieu part pour Rome, & n'en rapporte que des promesses générales d'autoriser la Ligue par une bulle, quand le temps sera plus favorable. Le duc demande du moins que pour calmer sa conscience, le souverain pontife lui adresse un bref, qu'il ne montrera à personne. A cette nouvelle proposition, Mathieu revole en Italie & n'en rapporte encore que des lettres de créance & des discours vagues. C'est dans un de ces voyages que le Jésuite écrivoit naïvement au duc, comme un expédient très-sage, un projet criminel que la Ligue chercha toujours à réaliser. *Le pape*, dit-il, *ne trouve pas bon que l'on attente sur la vie du roi, car cela ne se peut faire en bonne conscience; mais si on pouvoit se saisir de sa personne & lui donner gens qui le tinssent en bride, & lui donnassent bon conseil & le lui fissent exécuter, on trouveroit bon cela.* Enfin Nevers rebuté de ces tergiver-

ſations, alla lui-même à Rome; mais n'y trouvant apparemment pas les ſuretés qu'il exigeoit, il renonça à la Ligue. La cour gagna auſſi quelques autres ſeigneurs, & peut être par un peu de fermeté auroit-elle diſſipé tout le complot; mais c'étoit trop demander à Henri III: la vue du danger lui cacha les reſſources.

HENRI III. 1585.

Le roi ſe laiſſe épouvanter. *Cayet, t. 1. p. 9.*

Au fond, les forces des confédérés étoient plus apparentes que réelles. Ils parloient & écrivoient avec hauteur; & ſans examiner, la cour avoit la foibleſſe de croire que cette fierté étoit inſpirée par la puiſſance. Cependant leurs troupes ſe réduiſoient à environ mille hommes de cavalerie, preſque tous gentilshommes des Provinces voiſines, prêts à reprendre le chemin de leurs maiſons ſitôt que l'argent leur manqueroit. Ils avoient peu d'infanterie, & pour toutes finances environ trois cens mille écus, pris dans les recettes royales, qui une fois épuiſées ne devoient ſe remplir de long-temps. Les troupes étrangères n'étoient point arrivées, & mille inconvéniens pouvoient les empêcher de pénétrer en France. Ils comptoient à la vérité de leur côté pluſieurs villes & des plus conſidéra-

HENRI III. 1585.

bles ; mais dans ces villes même, il y avoit un grand nombre de gens sensés, ennemis des troubles & qui n'avoient besoin que d'être appuyés, pour faire rentrer les autres dans le devoir. Enfin, au pis-aller, le roi pouvoit opposer parti à parti, au duc de Guise chef des Ligueurs, le roi de Navarre à la tête des Calvinistes. Il hésita ; il consulta. C'étoit l'avis de ses meilleurs conseillers ; mais il craignit de soulever contre lui par cette conduite tous les Catholiques ; & l'appréhension d'un malheur incertain, qui même en cas d'événement n'étoit pas sans remède, lui fit choisir le dernier moyen que doit prendre un souverain ; celui de traiter avec ses sujets, quand ils ont les armes à la main.

Il prend le plus mauvais parti.

Il pria sa mere de se charger de cette négociation ; c'étoit ce qu'elle demandoit. On prétend même qu'elle n'avoit pas été fâchée de voir élever une tempête, parcequ'elle se croyoit trop négligée dans le calme. Pour ne point trouver le roi d'Espagne contraire, Henri refusa les députés Flamands, qui lui offroient la souveraineté de leurs provinces : complaisance qui ne servit à rien. Philippe persévére dans ses mau-

vaises dispositions contre la France ; & forts de sa protection, autant que de la foiblesse du roi, les Ligueurs n'en devinrent que plus audacieux.

HENRI III. 1585.

La reine mere s'aboucha avec les principaux, à Epernay en Champagne. Soit qu'ils l'eussent épouvantée elle même par l'ostentation de leurs forces, soit qu'elle inclinât secrétement pour eux, ils n'eurent qu'à demander ; ils n'éprouvèrent de la part de la négociatrice, ni objections, ni refus. D'ailleurs qu'auroit-elle fait ? Le roi sembloit s'abandonner lui-même. Il ne levoit point de troupes, il ne prenoit aucunes mesures, en cas que la négociation ne réussît pas. C'étoit donc une nécessité de tout accorder, pour empêcher du moins les confédérés de pénétrer jusqu'à Paris, d'où ils n'étoient point éloignés.

Conférence d'Epernay.

En effet il paroît qu'il n'y eût pas grande discussion. Par un traité conclu le sept Juillet à Nemours, où les conférences avoient été transférées, le roi s'engagea à défendre dans toute l'étendue de son royaume l'exercice de toute autre religion que de la romaine, sous peine de mort contre les contrevenans ; d'ordonner aux ministres

Traité de Némours.

HENRI III. 1585.

de sortir dans un mois du royaume; & dans six, aux autres sujets Calvinistes, qui ne voudroient pas changer; de déclarer tous les hérétiques possédant quelques emplois publics, incapables de les exercer, & de casser les chambres mi-parties établies en leur faveur. Il promit de plus de redemander les places de sureté qu'il leur avoit accordées, & de leur faire la guerre en cas de refus.

Outre ces articles rendus publics par un édit enregistré au parlement dans un lit de justice tenu le dix-huit Juillet, il y en eût deux autres réputés secrets, bien humilians pour la souveraineté. Par le premier, Henri s'obligea de payer les troupes étrangères du duc de Guise : par le second, de donner à la Ligue, comme autrefois aux Calvinistes, des places de sureté, à condition que les garnisons seroient payées des deniers du roi. Ces villes étoient Châlons & S. Dizier en Champagne; Soissons, Reims, S. Esprit de Rue en Picardie, Dinan & Concarnau en Bretagne, la ville & le chateau de Dijon en Bourgogne, les chateaux de Beaune, Toul & Verdun.

Crainte qu'il inspire.

Ce qui avoit été publié comme le

incipal motif de la guerre, savoir, s prétentions du cardinal de Bourn à la couronne, ne fut point réglé. es Ligueurs se contentèrent que le roi reconnût, non *premier prince du sang*, *ais le plus proche*; tel qu'il étoit en fet en qualité d'oncle du roi de Navarre. Ainsi on ne statua rien contre le oit de représentation, (avantage que neveu avoit sur l'oncle, en cas que le ône vint à vaquer.) Le jeune Bourn n'en prévit pas moins les peines les dangers que lui préparoit ce fa- traité de Nemours. *Le roi de Navarre*, dit l'historien Mathieu, *part un jour au marquis de la Force à moi, de l'extrême regret que son e conçut de cette paix, dit que pennt à cela profondément & tenant sa e appuyée sur sa main, l'appréhenn des maux, qu'il prévoyoit sur son rti, fut telle qu'elle lui blanchit la itié de la moustache.* Ses ennemis toient pas plus assurés. Le Duc de ise avoua, qu'étant allé à S. Maur ier le roi, après le traité de Neours, lorsqu'il se vit entouré des des, à la discrétion de son souven, qu'il avoit si cruellement offen- *il se crut mort & son chapeau étoit*

HENRI III. 1585.

Cayet, t. VIII, page, 105. Lezeau ms. de S. Geneviève.

porté ſur la pointe de ſes ch
Ainſi l'ambitieux a dans ſa vie d
mens d'angoiſſe, dont tout l'éc
ſuccès ne peut le garantir.

HENRI III. 1585.

Combien cette paix fut utile au duc de Guiſe.

Le duc de Guiſe avoit obten
ce qu'il pouvoit deſirer. Ceux q
tendent qu'il devoit ne point f
paix & pouſſer ſa fortune, ſe
pent. Outre qu'il n'avoit pas be
de troupes, que la faveur de
ples eſt journalière, & le ſort
mes incertain; tant que cette
auroit duré, il auroit fallu con
ſous le nom du cardinal de Bo
pour des intérêts étrangers &
ſeul crédit; au-lieu qu'en fai
paix, comme il la fit, il s'aſſu
villes, des troupes dépendan
lui ſeul, de l'argent pour les
& un motif de rupture quand
droit le faire valoir, ſavoir, la
de la religion.

Le roi de Navarre par condeſcendance ne s'y oppoſe pas.

Cayet, t. I, p. 7.

Henri de Navarre avoit pré
inconvéniens. Pendant le cour
négociation, il ne ceſſa d'averti
ri III, qu'une guerre même f
ſe, vaudroit mieux qu'une pai
neſte. Ce n'étoit même qu'à
qu'il avoit conſenti de ſe teni
l'inaction, forcé par les défe

les promesses du roi. Dès le temps de la mort du duc d'Anjou, le roi de France adressa à son beau-frère une célèbre députation, pour l'engager à se faire Catholique; plusieurs fois depuis il renouvela ses sollicitations. Cette conversion auroit en effet détruit tout d'un coup les projets de la Ligue; mais le roi de Navarre refusa constamment. Le roi de France exigea du moins de lui, qu'il resteroit tranquille: & lorsque Bourbon, de Nérac, où il tenoit sa cour, écrivoit à Valois que l'indolence dans laquelle il le retenoit étoit ruineuse à l'un & à l'autre, & qu'il lui offroit ses services personnels & des troupes, « laissez les » Guises porter les premiers coups, » lui répondoit le foible Henri; afin » qu'on ne vous accuse pas de trou- » bler la paix du royaume, & qu'on » voye au contraire que ce sont eux » qui veulent la guerre. » Avec ce sistême il temporisa si bien, qu'il fut réduit à la triste paix de Nemours.

Pour Henri de Bourbon, il fit du moins ce qui lui étoit permis. Il répandit des manifestes dans le royaume, il offrit le duel au duc de Guise, pour épargner le sang François.

Il prend néanmoins des mesures.

HENRI III. 1585.

Le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, très bon Catholique, flottoit entre les deux partis; le roi de Navarre vint à bout de lui ouvrir les yeux sur les terribles conséquences de la Ligue, & de former avec lui une alliance offensive & défensive. L'excès même du danger devint avantageux à ce prince. Le voyant prêt à être écrasé par une faction formidable, munie désormais de l'autorité royale, amis & indifférens lui tendirent la main. Des pays étrangers on lui fit passer de petits détachemens de soldats, en attendant de plus grandes troupes: & le même homme qu'on avoit cru réduit à fuir & à abandonner la partie, se vit en état d'attaquer.

Henri III, se prépare à la guerre contre le roi de Navarre.

Les choses n'alloient pas si vite du côté de la Ligue. Outre que le roi ne se prêtoit pas volontiers à des desirs quand il auroit voulu commencer la guerre, il manquoit du moyen le plus nécessaire, l'argent. Après l'enregistrement de l'Edit qui proscrivoit les Calvinistes, il manda au Louvre le premier président du Parlement de Paris, le prevôt des Marchands, le doyen de l'Eglise Cathédrale, auxquels il joignit le cardinal de Guise.

Il en marque

Je suis charmé, leur dit-il, en les

›ordant d'un air ironique, d'avoir ıfin ſuivi les bons conſeils qu'on ı'a donnés & de m'être déterminé, votre ſollicitation, à révoquer le ɜrnier Edit que j'avois fait en faɜur des Proteſtans. J'avoue que j'ai ı de la peine à m'y réſoudre, non ıs que j'aie moins de zèle qu'un aue pour les intérêts de la religion; ıais parceque l'expérience du paſſé ı'avoit appris que j'allois faire une ıtrepriſe où je trouverois des obacles que je ne croyois pas ſurıontables; mais puiſqu'enfin le ſort n eſt jeté, j'eſpère qu'aſſiſté des :cours & des conſeils de tant de raves gens, je pourrai terminer heuɜuſement une guerre ſi conſidérale.

HENRI III. 1585.

ſa répugnance.

» Pour l'entreprendre & la finir avec .onneur, j'ai beſoin de trois armées. .'une reſtera auprès de moi: j'en'errai l'autre en Guyenne, & la troiıème, je la deſtine à marcher ſur la rontière, pour empêcher les Allenands d'entrer en France. Car quoiıu'on puiſſe dire au contraire, il ɜſt certain qu'ils ſe diſpoſent à veıir nous voir. J'ai toujours cru qu'il toit dangereux de révoquer le der-

HENRI III. 1585.

» nier Edit, & depuis que la guerre est » résolue, j'y vois encore plus de dif- » ficultés & c'est à quoi il faut pour- » voir de bonne heure ; car il ne sera » pas temps d'y penser, quand l'en- » nemi sera à vos portes, & que de vos » fenêtres vous verrez brûler vos mé- » tairies & vos moulins, comme ce- » la est déja arrivé autrefois. C'est con- » tre mon avis que j'ai entrepris cet- » te guerre ; mais n'importe, je suis » résolu à n'épargner ni soins ni dépen- » se, pour qu'elle réussisse : & puisque » vous n'avez pas voulu me croire, » lorsque je vous ai conseillé de ne » point penser à rompre la paix, il est » juste du moins que vous m'aidiez à » faire la guerre. Puisque ce n'est que » par vos conseils que je l'ai entreprise, » je ne prétends pas être le seul à en » porter tout le faix.

Puis se tournant vers M. de Harlay, » M. le premier Président, lui dit- » il, je loue votre zèle & celui de vos » collégues, qui ont si fort approuvé » la révocation de l'Edit, & m'ont ex- » horté si vivement à prendre en main » la défense de la religion ; mais aussi » je veux bien qu'ils sachent, que la » guerre ne se fait pas sans argent &

que

» que tant que celle-ci durera, c'est » envain qu'ils viendront me rompre » la tête au ſujet de la ſuppreſſion de » leurs gages. Pour vous, ajouta-t-il, » M. le prevôt des Marchands, vous » devez être perſuadé que je n'en ferai pas moins à l'égard des rentes de l'hô» tel de ville. Ainſi aſſemblez ce ma» tin les bourgeois de ma bonne ville » de Paris, & leur déclarez que, puiſ» que la révocation de l'Edit leur a » fait tant de plaiſir, j'eſpère qu'ils ne » ſeront pas fachés de me fournir deux » cens mille écus d'or, dont j'ai be» ſoin pour cette guerre; car de compte » fait, je trouve que la dépenſe mon» tera à quatre cens mille écus par » mois.

HENRI III. 1585.

» Enſuite, s'adreſſant au cardinal de » Guiſe, vous voyez, Monſieur, lui » dit-il d'un air irrité, que je m'arran» ge & que de mes revenus joint à ce » que je tirerai des particuliers, je » puis eſpérer fournir, pendant le pre» mier mois, à l'entretien de cette » guerre : c'eſt à vous d'avoir ſoin que » le Clergé faſſe le reſte; car je ne pré» tends pas être ſeul chargé de ce far» deau, n'y me ruiner pour cela. Et » ne vous imaginez pas que j'attende

HENRI III. 1585.

» le consentement du pape. Car, comme il s'agit d'une guerre de religion, » je suis très-persuadé que je puis en » conscience, que je dois même me » servir des revenus de l'Eglise & je » ne m'en ferai aucun scrupule. C'est » sur-tout à la sollicitation du Clergé » que je me suis chargé de cette entre- » prise : c'est une guerre sainte, ainsi » c'est au Clergé à la soutenir.

Tous vouloient repliquer & faire des remontrances ; mais le roi les interrompit brusquement. » Il falloit » donc m'en croire, leur dit-il d'un » ton altéré, & conserver la paix plutôt » que de se mêler de décider la guer- » re, dans une boutique, ou dans un » chœur ; j'appréhende fort que pensant » détruire le Prêche, nous ne mettions » la Messe en grand danger. Au reste » il est question d'effets & non de pa- » roles. « Après ces mots, il se retira, laissant confus & en désordre, dit Davila, tous ceux à la bourse desquels il venoit de déclarer la guerre.

Les Ligueurs n'en deviennent que plus hardis.

Cette harangue, selon la remarque de l'historien de Thou, n'aboutit qu'à faire connoître les sentimens secrets de Henri. Il en devint plus odieux aux Catholiques zélés, qui vouloient

la guerre, & méprisable aux princes Lorrains, qui étoient l'ame de l'entreprise. *Quand ils eurent une fois compris que ce prince étoit assez foible pour souffrir impunément qu'on fît violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite.* HENRI III. 1585.

Le roi met des troupes sur pied.

Il sembloit que le roi travaillât lui-même à leur inspirer de l'audace, par des déférences qui marquoient plutôt de la foiblesse que des égards. Avant que de mettre en campagne les différens corps qu'il destinoit contre les Huguenots, il envoya consulter le duc de Guise, sur les chefs qu'il leur donneroit, & lui offrir le choix. Guise prit le commandement de celui qui devoit repousser les Allemands de la frontière, parce que cette commission l'éloignoit moins de la cour & qu'elle lui promettoit des succès plus éclatans. Il confia au duc de Mayenne l'armée qui devoit aller en Guyenne, contre les Bourbons.

Bon mot de la duchesse d'Uzès.

Elle fut la première prête. Henri la fit précéder par une députation solemnelle de théologiens, de jurisconsultes & de politiques, pour faire un dernier effort sur le roi de Navarre: ce qui donna lieu au bon mot de la

HENRI III. 1585.

duchesse d'Uzès : *Il faudra bien qu'il se convertisse, s'il ne veut pas mourir sans contrition, puisqu'à la suite des confesseurs viennent les bourreaux.*

Neuvième guèrre dite *des trois Henri.*

Quelqu'efficace que dût être cette mission, les Docteurs ne réussirent point à convaincre le roi de Navarre, ni à fléchir une ame généreuse, qui ne vouloit pas être amenée par force à la religion ; les Jurisconsultes n'eurent pas davantage le talent de persuader à Bourbon qu'il devoit se laisser prévenir par les Ligueurs, afin de les mettre dans leur tort, & envain les politiques se réduisirent à lui demander une conférence avec la reine mère, & qu'en attendant il suspendît les hostilités & sur-tout la marche des Allemands, qui s'avançoient à son secours ; il fut inflexible & se mit en campagne. Ainsi commença la guerre dite *des trois Henri* ; savoir Henri III à la tête des Royalistes, Henri de Guise chef des Ligueurs, & Henri de Navarre chef des Calvinistes.

Exploits rapides du roi de Navarre.

Ce fut d'abord un tourbillon qui ravage, & un torrent qui entraine. Bourbon, en moins de deux mois, par lui-même ou par ses lieutenans, ajouta au Languedoc, déja soumis par un trai-

té, la plus grande partie de la Guyenne, du Dauphiné, de la Saintonge, du Poitou; & ſes armées pénétrèrent juſqu'en Anjou, ſous le commandement du prince de Condé. A la vérité elles n'y furent point heureuſes, par l'imprudence du chef. Sans places de retraite, ſans pont ſur la Loire, il oſa paſſer cette grande riviere & ſe jeter dans le pays ennemi : les Communes raſſemblées au ſon du tocſin, ſuffirent preſque ſeules pour détruire une armée floriſſante. Elle fut contrainte de ſe débander. Condé lui onzième ſe ſauva en Angleterre. Mais deſtiné à tirer toujours avantage de ſes diſgraces, on le revit quelque temps après à la tête d'une petite flotte, deſcendre à la Rochelle avec des troupes & de l'argent qu'Elizabeth lui prêta, & procurer à ſon parti des ſuccès qui firent oublier ſa défaite. HENRI III. 1585.

Une telle rapidité de conquêtes effraya la Ligue; elle s'en prit au roi, dont la coupable connivence étoit cauſe, diſoit-on, que les Sectaires triomphoient, pendant que l'armée du duc de Mayenne & les autres corps Catholiques dépourvus de tout & diviſés d'opinions, n'oſoient paroître en cam- La Ligue a recours au pape.

HENRI III. 1585.

pagne. On résolut d'ôter à Henri la ressource de ces subterfuges secrets ruineux pour le parti, & de le forcer à une conduite décidée. Rien ne parut plus propre à cet effet, qu'un coup d'éclat de la part du Saint Siége, qui, déclarant les Bourbons excommuniés, lieroit les mains à leurs plus zèlés partisans, au roi lui-même, en lui faisant craindre d'être frappé du même foudre. Il ne fut plus question que d'obtenir cette bulle de Rome, & l'infatigable Jésuite Mathieu partit pour la solliciter.

Dispositions de la cour de Rome.

Mém de Nevers, t. II. p. 605.

Le Saint Siége n'étoit plus occupé par Grégoire XIII, pontife pieux & savant, mais plus théologien que politique, qui n'apercevant dans la Sainte Union que ce qu'on lui faisoit voir, la croyoit nécessaire au soutien de la religion Catholique en France. Sixte V, son successeur, montant sur le trône pontifical, avec des préventions trop bien fondées contre l'avidité Espagnole, fut éclairé par ces mêmes préventions, sur les vrais motifs de la Ligue. Le duc de Nevers qui étoit allé le consulter, pour savoir s'il persisteroit dans ce parti, dit qu'il trouva ce pape très-instruit des affaires de France, qu'il l'en-

tendit plusieurs fois plaindre le roi, condamner les factieux & gémir sur le sort du Royaume (*.) HENRI III. 1585.

Mais il faut apparemment distinguer dans Sixte V, le particulier, qui juge des choses sans intérêts, d'avec l'homme public obligé de sacrifier ses propres idées à la nécessité des circonstances; car, malgré son attachement au Roi, non-seulement le pape donna cette bulle dont il prévoyoit les fâcheuses conséquences, mais encore il la soutint avec une hauteur & une opiniâtreté que le foible Henri III étoit seul capable de souffrir.

Sixte V. fulmine une bulle contre le roi de Navarre.

Après un préambule dans lequel Sixte relevoit en termes magnifiques les prérogatives de son siege, il faisoit l'histoire des variations des deux Bourbons, qui, élevés d'abord dans l'hérésie de Calvin, l'avoient abjuré sous Charles IX, & par légéreté, ou par malice, étoient revenus aux mêmes erreurs. En conséquence il les traitoit

Ce qu'elle contenoit.

(*) Il refusa le secours d'hommes & d'argent que Grégoire XIII avoit promis à la Ligue. L'ambassadeur d'Espagne le menaçant, s'il persistoit dans son refus, de le sommer au nom de tous les catholiques, le fier Sixte lui répondit : *Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête.* Note sur la Sat. Menipée pag. 84.

HENRI III. 1585.

d'hérétiques relaps, d'ennemis de Dieu & de la religion, & comme tels, il les déclaroit déchus de tous les droits & prérogatives de princes du sang, indignes de succéder jamais à la Couronne, de posséder aucunes principautés. Il déclaroit aussi les sujets du roi de Navarre absous du serment de fidélité, exhortoit le roi très-chrétien, en vertu du serment fait à son sacre, de veiller à l'exécution de cette sentence, & mandoit à tous les évêques & archevêques de la faire publier dans leurs diocèses.

Elle se répandit, mais sans forme légale.

Elle parut & se répandit avec la plus grande rapidité, vantée par les ligueurs, dans les conversations, louée en chaire par des allusions claires, quoiqu'indirectes; mais elle ne fut point revêtue des formalités qui donnent en France de l'autorité à ces sortes de décrets. Henri, qui auroit dû la supprimer, fit comme s'il l'ignoroit. Il se contenta de faire quelques représentations au pape & quelques tentatives pour suspendre l'arrivée d'un nonce, dont les intentions secretes lui étoient suspectes. Sixte tint ferme, le nonce vint; mais, soit douceur naturelle ou conformément à des instruc-

tions

tions particulières, il se comporta plus modérément qu'on n'avoit craint. HENRI III. 1585.

Les Bourbons en appellent.

Les Bourbons ne furent pas si patiens. Bravant le Pape jusques sur son trône, ils firent afficher aux portes du Vatican une protestation contre sa Sentence. Ils y disoient: Qu'en les traitant d'hérétiques, Sixte se disant Pape en avoit menti: que c'étoit lui même qu'on devoit regarder comme hérétique: qu'on le lui montreroit dans un Concile: qu'en attendant ils le tenoient pour excommunié & Antechrist, & qu'ils lui déclaroient en cette qualité une guerre mortelle & irréconciliable, se réservant le droit de punir en lui ou en ses successeurs l'affront qu'il venoit de faire à la majesté royale. Ils appelloient comme d'abus de sa sentence au tribunal des Pairs, dont ils étoient membres, & ils invitoient tous les rois, princes & républiques de la chrétienté à se joindre à eux, pour châtier la témérité de Sixte & des autres brouillons.

Ce qu'on en pense à Rome.

Sans doute on n'étoit point accoutumé à Rome à être contredit, puisque la hardiesse des princes y causa le plus grand étonnement. Neanmoins quelques personnes sensées, Sixte entre

HENRI III. 1585.

autres, tirerent de cette audace un bon augure pour le roi de Navarre, & l'en estimèrent davantage.

Edit du roi de Navarre.

Ce prince finit l'année par un autre coup de vigueur, non moins frappant. A force d'importunité, les Ligueurs outrés du succès des Calvinistes avoient arraché à Henri III un édit qui restreignoit à quinze jours les deux mois qui restoient des six accordés par l'édit de Juillet aux Religionnaires, pour sortir du royaume. Non-seulement Bourbon défendit d'obéir à cet édit dans les provinces de ses conquêtes; mais il y confisqua les biens des Catholiques, & les vendit pour les frais de la guerre.

1586.

Ses Manifestes.

De Thou, l. LXXXV. Davila, liv. VIII. Mém. de la Ligue. t. I.

L'année s'ouvrit par plusieurs lettres que le roi de Navarre adressa à tous les ordres du royaume. On les croit de la plume de Mornay, qui avoit le talent de faire parler son maître d'une manière conforme à son caractère héroïque. Henri dans ces lettres ne s'abaisse ni ne supplie: il montre au clergé séduit les ruses des princes Lorrains qui font servir à leur ambition le zèle & l'argent des Catholiques. *Je ne crains*, dit-il, *& Dieu le sait, le mal qui me peut advenir, ni de vos deniers, ni de leurs armées; mais je gémis sur le sort d'un*

million d'innocens, que la guerre civile va faire périr. Il exhorte le peuple à la paix, en faisant voir que c'est sur lui que va tomber le faix des impôts. Il tâche enfin d'exciter dans la noblesse l'attendrissement qu'il éprouvoit lui-même. *Les princes François*, leur dit-il, *sont les chefs de la noblesse... je vous aime tous.... je me sens périr & affoiblir en votre sang. L'étranger ne peut avoir ces sentimens.* Plein d'une ardeur martiale, tempérée par l'amour de la concorde, en finissant, il propose à ses ennemis l'assemblée des Etats, un concile ou le duel.

HENRI III. 1586.

Henri III soupçonné de connivence.

Sous un pareil chef, de petits corps valoient des armées. Avec peu de troupes, mais toutes animées de son esprit, il prit des places fortes, subjugua des provinces, rendit inutile l'armée du duc de Mayenne, & fit des exploits si étonnans que les soupçons de connivence entre lui & le roi de France se renouvelèrent plus que jamais. Henri III embarrassé de cette imputation, qui alloit à lui ôter tout crédit auprès de son peuple, crut la faire tomber en donnant en Avril un édit plus sévère contre les Calvinistes.

Lève deux

En même temps il mit sur pied deux

HENRI III. 1586.

nouvelles armees & de l'argent.

armées, dont il destina le commandement à ses favoris, afin que les Ligueurs ne fussent pas maîtres de toutes les forces du royaume. Il crut par ces préliminaires avoir gagné la confiance des Catholiques, au point d'obtenir sur-le-champ l'argent qu'il demandoit; mais le Parlement refusa d'enregistrer ses édits bursaux. *Suivant la mauvaise coutume, qui commençoit à s'introduire,* dit le président de Thou, *le monarque vint tenir son lit de justice & les fit enregistrer de son autorité royale.*

Il emploie mal l'un & l'autre.

On savoit malheureusement l'usage que le prince faisoit de ces sommes arrachées à la misère du peuple, & prodiguées sans discrétion à Joyeuse & à Epernon, favoris avides, dont la cupidité étoit moins excitée par le besoin que par l'envie de se procurer une plus haute réputation de faveur, en accumulant un plus grand nombre de graces. Ils se disputoient les emplois & les gouvernemens; & celui qui, prévenu par l'autre, n'emportoit que les moindres, obtenoit de l'argent en compensation: ainsi le roi étoit toujours pauvre, pendant que tous ceux qui l'environnoient regorgeoient de richesses.

Les Ligueurs profitoient de l'indi-

gnation que le luxe des mignons excitoit, pour fortifier la haine des peuples contre le roi. Bourbon plus retenu, loin de divulguer dans des écrits amers les foiblesses de son prince, les couvroit d'un voile respectueux. Ces égards lui gagnoient l'estime des courtisans qui le plaignoient, mais qui n'en alloient pas moins grossir les armées levées contre lui.

Le roi de Navarre a recours à l'étranger.

Sentant combien le nom du roi & l'attachement du plus grand nombre des François à la religion de leurs peres lui laissoit peu de ressource auprès des régnicoles, Bourbon appela sous ses drapeaux tout ce qu'il put d'étrangers. Le succès passa peut-être ses espérances, puisque des nations en corps, non contentes de lui envoyer des secours secrets, firent en sa faveur des démarches publiques.

Ambassade des Suisses à Henri III.

Les Calvinistes si menacés en France, n'avoient pas manqué de jeter des cris, qui retentissant dans les pays voisins, mirent en mouvement tous les esprits prévenus des mêmes opinions. Les premiers qui parurent prendre part aux craintes des réformés, furent les Suisses; mais ils le firent d'une manière qui ne montroit ni envie de troubler,

HENRI III. 1586.

ni haine contre le roi. Leurs ambassadeurs présentèrent à Henri III des lettres de François I son aïeul, par lesquelles ce prince leur ami, les exhortoit à mettre bas les armes que des différends de religion leur avoit fait prendre les uns contre les autres. Cette manière indirecte de faire des remontrances, ne déplut pas au roi. Il les remercia & les pria de compter sur son attention à entretenir l'amitié de ses alliés, & la paix dans l'intérieur de son royaume.

Espèce de croisade d'Allemands contre les Ligueurs.

Les Allemands ne s'y prirent pas avec la même modération. Les sollicitations du roi de Navarre & de ses partisans avoient eu bien de la peine à émouvoir ces esprits lents, d'ailleurs refroidis pat les alternatives précédentes de guerre & de paix, dans lesquelles les Allemands auxiliaires avoient toujours été sacrifiés à l'intérêt des chefs François. Les agens de Bourbon ne trouvoient qu'indifférence dans les grands, indolence dans les petits. Les princes n'empêchoient point les levées; mais le défaut d'argent les faisoit aller très-lentement.

Le zèle, quel qu'en soit le principe, supplée à tout. Bèze ce fameux minis-

tre, dont l'éloquence avoit brillé au colloque de Poissy, part de Genève; quoique dans un âge avancé, il parcourt l'Allemagne, harangue les peuples, conjure les princes, soufle dans les cœurs le feu dont il est brûlé. Les plus assoupis se réveillent à sa voix, ces mains engourdies se raniment. Il se forme une espèce de croisade & on prend les armes de tous côtés.

HENRI III. 1586.

Précédée d'une ambassade qui ne trouve pas le roi à Paris.

Cependant, comme on étoit en paix avec la France, les princes sentent qu'il seroit indécent d'entreprendre la guerre contre un allié, sans avoir auparavant observé les égards convenables. Ils préparent donc une magnifique ambassade. A la tête marchoient Frédéric de Virtemberg comte de Montbéliard, & Wolfang comte d'Isembourg. Les autres députés étoient tous personnages de marque. Ils arrivèrent à Paris dans le mois d'Août; & quoiqu'annoncés, ils n'y trouvèrent point le roi.

Motifs de son éloignement.

Il étoit parti pour le Bourbonnois avec la reine sa femme, sous deux prétextes: le premier d'y prendre les bains, dans l'espèrance d'avoir des enfans; le second de s'approcher de ses armées, qui s'assembloient de ce côté, sous les ordres, l'une de Joyeuse, l'autre

HENRI III. 1586.

d'Epernon, ses deux favoris, & d'en diriger plus aisément les opérations. Tels furent les motifs d'éloignement que dirent aux ambassadeurs les officiers chargés de les recevoir. Ils promirent que Henri reviendroit en Octobre & qu'il leur donneroit audience; mais les historiens conviennent assez généralement que le roi ne se décida à ce voyage, qu'afin d'éviter ces mêmes ambassadeurs, & de n'être point forcé à leur donner réponse avant que d'avoir vu ce que produiroit une conférence qui se ménageoit entre le roi de Navarre & la reine mère.

Ses amusemens puérils à Lyon.

Il fixa son séjour à Lyon, pendant cette attente. A le voir dans cette ville oublier ses affaires, s'occuper gravement d'amusemens puérils, on auroit cru que dégouté de la royauté, il ne cherchoit qu'à s'étourdir sur le péril de son état. Il lui prit non pas un goût, mais une passion violente pour les petits chiens, les singes & les perroquets, qu'il payoit des sommes exorbitantes: outre ce que lui coutoit une multitude d'hommes & de femmes, chargés, moyennant de gros appointemens, de la nourriture de ces animaux. Une autre manie le saisit encore; il recherchoit

avec avidité les miniatures, qui se trouvoient dans les anciens manuscrits de dévotion, les achetoit très-cher & les colloit lui-même aux murailles de sa chapelle; *caractère d'esprit incompréhensible!* dit de Thou; *en certaines choses capable de soutenir son rang, en quelques-unes au dessus de sa dignité, en d'autres au dessous même de l'enfance.*

HENRI III. 1586.

Il revient à Paris & donne audience aux ambassadeurs.

De Thou, l. LXXXVI. Davila, liv. VIII. Mém. de la Ligue, t. I.

Quelque doux que fussent au roi ces amusemens, le temps vint de les quitter, faute de prétexte pour les prolonger. Il retourna à Paris & donna audience aux Allemands. Les deux princes chefs de l'ambassade étoient partis presqu'en arrivant, ne croyant pas qu'il fût de leur dignité d'attendre si long-temps. Les autres ambassadeurs présentèrent leurs lettres de créance. Conformément à leurs instructions, ils s'appliquèrent à justifier les Calvinistes de France, qu'ils appeloient leurs frères, prétendant que c'étoit à tort que le roi les déclaroit dans ses édits, auteurs de la guerre; pendant qu'au contraire cette guerre étoit l'ouvrage de la cour de Rome & de ses adhérens. Ils finissoient par offrir au roi du secours, non, disoient-ils, dans l'inten-

tion de se mêler de ses affaires, mais pour le délivrer de ses ennemis.

HENRI III. 1586.

Leur hauteur choque le roi qui les mécontente.

Un point de leur harangue choqua le roi; c'est qu'ils lui reprochèrent plus clairement qu'il n'auroit voulu, & même que le respect dû à sa personne ne comportoit, qu'il avoit manqué à sa parole & violé sa foi, en révoquant les édits de pacification. Il leur répondit fièrement qu'il pourvoiroit à tout selon sa prudence, qu'à lui seul appartenoit le droit de faire des loix & de les changer, & qu'il n'en avoit à recevoir de personne. Pendant toute l'audience Henri soutint dignement l'indépendance de sa couronne. Croyant même n'en avoir pas assez dit de vive voix, il envoya le soir aux ambassadeurs un écrit tout de sa main, en forme de cartel. Quiconque, y disoit-il, prétend qu'en révoquant les édits de pacification, j'ai violé ma foi & fait une tache à mon honneur, en a menti; mais mêlant toujours de la foiblesse à ses démarches les plus fermes, le roi ne voulut permettre, ni qu'on leur laissât l'écrit, ni qu'on en donnât copie. Ils partirent très-mécontens, se regardant comme insultés, & déterminés à ne point tarder de secourir le roi de Navarre.

C'étoit le ſort de Henri de ſe brouiller avec un parti, ſans rien gagner avec l'autre. A la vérité il y avoit des perſonnes intereſſées à lui ôter l'honneur de ſes démarches les plus favorables au ſoutien de la cauſe Catholique; mais y auroient-elles réuſſi, s'il n'avoit, pour ainſi dire, aidé lui-même leur malice, par une conduite pleine d'ambiguité? Sur les preſſantes inſtances des Catholiques zèlés, il avoit donné des édits violens contre les réformés. Il tenoit actuellement pluſieurs armées ſur pied contre eux, & il ménageoit une conférence entre ſa mère & le roi de Navarre. Les Catholiques ne pouvoient ſe perſuader que le but de cette entrevue fût d'amener Bourbon à la Religion Romaine; choſe juſqu'alors ſi ſouvent & ſi inutilement tentée. C'eſt donc, concluoient les Ligueurs, pour faire une ſuſpenſion d'armes ou quelque nouveau traité, dont les ſectaires auront encore tout l'avantage & à l'abri duquel ils ſe fortifieront en France: malheur le plus grand qui pût arriver & dont la crainte ſeule étoit capable, à leur avis, de légitimer les moyens extrêmes qu'on prendroit pour le prévenir.

HENRI III. 1586.

Et ſes projets d'accommodement choquent la Ligue.

HENRI III. 1586.

Les chefs dans l'assemblée d'Orcamp, se déterminent à pousser la guerre à toute outrance.

D'après ces principes, dans une assemblée tenue à Orcamp abbaye du cardinal de Guise, les Ligueurs résolurent de prendre les armes & de ne les point quitter, par quelqu'ordre que ce fût, qu'ils n'eussent détruit, ou chassé de France les Hérétiques, jusqu'au dernier. En conséquence le duc de Guise, qui s'étoit toute l'année morfondu sur la frontière à attendre les Allemands qui ne parurent pas, profita de l'arrière-saison, pour tomber sur les états du duc de Bouillon, qu'on crut pouvoir dépouiller comme Calviniste, mais encore plus comme voisin de la Lorraine, qui s'accroîtroit de ses pertes. Le duc de Mayenne se ranima aussi & eut quelques avantages dont on fit courir des relations magnifiques. En même temps par d'autres écrits, on augmenta les ombrages que prenoient les Catholiques de la conférence entamée dans le mois de Decembre entre la reine mère & le roi de Navarre, à Saint-Bris, château de l'Angoumois près de Cognac.

1587.

Conférence de Saint-Bris:

Ceux qui connoissoient les dispositions secrètes des acteurs de la conférence, durent en prévoir l'issue. La

.ne n'aimoit point son gendre ; le
ndre avoit été averti de se défier de sa HENRI III.
lle-mère. Les historiens ne marquent 1587.
int les causes de cette desunion. Si instances de la reine mère.
vouloit en donner une raison poli- *Mém. de la*
ue, on la trouveroit dans un mot *Ligue, t. II.*
ıappé à Catherine. *Elle auroit fort* *Matthieu,*
ıhaité, dit Brantôme, *l'abolition* *liv. VIII.*
la loi Salique, pour que sa fille *Mém. de*
ɔuse du duc de Lorraine régnât ; & à *Nevers, t. II.*
propos elle racontoit avec complai- *Journal de Henri III,*
ıce, qu'aux conférences de Cercamp, *tome III.*
ır la paix, le cardinal de Granvelle *Brantôme,*
ıroua fort le cardinal de Lorraine, *tome I.*
disant que c'étoient de vrais abus, *Sully, p. 258.*
e notre loi Salique. Voyant donc le *Pasquier,*
son fils sans enfans, & la branche *liv. XI lett.*
sculine des Valois prête à finir, Ca- *XII.*
ɛrine se sentoit de l'éloignement pour
urbon, que la loi Salique appeloit au
ıne, au préjudice de la ligne fémi-
ıe. Voici donc, autant qu'on peut
conjecturer, quel étoit son systême
r rapport à la Ligue. Elle n'auroit
s voulu que cette faction eût réussi
ndant la vie de son fils ; mais elle au-
ıt été charmée de lui voir prendre
ez de force pour éloigner Bourbon,
and Valois viendroit à mourir, afin

HENRI III. 1587.

de pouvoir mettre la couronne sur la tête des enfans de sa fille.

Intentions du roi de Navarre.

Le roi de Navarre, au contraire, désiroit que la Ligue éclatât sous un roi d'un catholicisme non équivoque, afin qu'on sentît mieux le but du complot. Il n'avoit garde non plus de laisser refroidir, en temporisant, le zèle de ses alliés, de peur de ne les plus trouver au besoin. Ainsi les intérêts des agens étoient directement opposés. Bourbon n'avoit de choix qu'entre la guerre actuelle, ou des suretés à l'abri de tout événement; comme auroit été un traité entre les deux rois, par lequel ils se seroient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent détruit la Ligue. La reine ne vouloit que des arrangemens de précaution, trèves, promesses, projets, pour-parlers, entrevues, enfin tout ce qui pouvoit tirer en longueur, sans décider; mais elle trouva son gendre en garde contre ses ruses; plus ferme même qu'elle n'avoit pensé, contre un appas auquel ce prince n'étoit ordinairement que trop sensible.

Piége séduisant qu'on lui tend en vain.

Catherine avoit amené avec elle ses Dames de compagnie, troupe brillante, dont elle espéroit sans doute

quelque facilité à ses desseins. Bourbon connut l'adresse & lui fit même sentir qu'il n'en étoit pas dupe. Piquée un jour de voir toute ses propositions refusées, la reine lui dit d'un air de dépit : *Que voulez-vous donc, Monsieur? Il n'y a rien ici qui m'accommode, Madame*, lui répondit-il en parcourant des yeux le cercle brillant qui l'environnoit.

HENRI III. 1587.

Entre ces Dames étoit Christine, qui avoit pour mère Claude femme du duc de Lorraine, première fille de la reine, princesse aimable, élevée avec soin à la cour de France, par son aïeule, & joignant aux agrémens de la figure des vertus dignes de son rang. Catherine proposa à Bourbon de faire casser son mariage avec la méprisable Marguerite, & de lui donner la jeune Christine : nouvelle preuve de l'extrême desir qu'avoit la reine mère de voir sa postérité assise sur le trône de France.

Grandes précautions qu'il est obligé de prendre.

Comme cet expédient, & beaucoup d'autres mis en avant, demandoient des délais, ils furent tous également rejettés. On s'étudioit, on s'observoit, on supposoit quelque finesse dans les moindres choses. Les plus simples devenoient matière à soupçon, & avec raison; parce-

HENRI III. 1587.

qu'il y avoit des gens attentifs à profiter de tout, pour semer des défiances. Le roi de Navarre étoit obligé de marcher avec la plus grande circonspection, au point de n'oser consentir à une trève pendant la tenue des conférences.

Trait cruel de la reine mère.

Brantôme, tome I.

La reine en avoit cependant fait publier une. Bourbon s'en plaignit, comme d'une ruse imaginée, pour ralentir l'ardeur des Allemands, & refusa de conférer d'avantage, si on ne révoquoit la publication. *Vraiment*, dit la reine à son conseil, que cet incident embarrassoit, *vous êtes bien esbahis sur ce remède, vous avez à Maillezais le régiment de Neufvy & de Sarlu Huguenots, faites-moi partir de Nyort le plus d'arquebusiers que vous pourez, & allez les tailler en pièces, & voila aussi-tôt la trève desserrée & décousue sans autrement se peiner.* Ils se défendirent courageusement quoique surpris. Les officiers se firent presque tous tuer & il y eut un grand carnage de soldats. Affreuse politique, qui dispose si froidement de la vie des hommes!

La conférence se rompt sans succès.

Cette inhumanité ne servit à rien. Bourbon refusa d'aller en cour, encore plus de suspendre la marche des Allemands.

mands. Il offrit ſeulement de faire entrer l'armée auxiliaire en France, ſous le nom du roi, & de l'employer de concert avec lui, contre les perturbateurs du repos public : il fut refuſé à ſon tour & on ſe ſépara. HENRI III. 1587.

Henri III homme à s'accommoder de toutes ſortes d'expédiens, pourvû qu'ils lui donnaſſent le temps de reſpirer, ſe trouva très-embarraſſé, quand il ſe vit comme dans un détroit, entre la néceſſité de ſe joindre aux Ligueurs pour abattre les Huguenots, ou aux Huguenots pour détruire les Ligueurs, ou enfin de ſoutenir ſeul la guerre contre tous les deux. Il fit ſonder le duc de Guiſe & tâcha de l'éblouir par des promeſſes d'honneurs, de richeſſes & de dignités de toutes eſpèces, s'il vouloit renoncer à la Ligue. Mais le monarque n'avoit pas le talent d'inſpirer de la confiance. Ce que Guiſe auroit peut-être accepté de la main d'un autre, plutôt que de s'expoſer aux ſuites périlleuſes d'une entrepriſe auſſi haſardeuſe que la ſienne, il le refuſa du roi, qui avoit la réputation de ne point tenir à ſa parole.

Le roi embarraſſé fait des propoſitions au duc de Guiſe.

Journ. de Henri III, tome III.

Cayet.

Les Calviniſtes de leur côté lui tendirent un piège. La Noue, au nom de

Les Calviniſtes lui en font auſſi.



HENRI III 1587.

Mémoires de Tavannes, p. 264.

son parti, lui proposa de s'unir à eux contre Henri III, pour en arracher tout ce qu'ils voudroient. Ils proposoient de ne point parler de religion dans leurs manifestes, & de prendre pour prétexte commun le bien public & la réformation de l'état, contre les Mignons. Guise rejeta une association qui ne lui donnoit que des espérances, pendant qu'avec la machine de la religion il remuoit tout le royaume, & qu'il avoit pour lui le pape & les *doublons d'Espagne* : aussi ne croit-on pas que cette proposition fût sérieuse de la part des réformés. On la rapporte seulement, pour faire voir que dans les guerres civiles, il y a souvent entre les ennemis les plus acharnés, des intelligences secretes, qui peuvent en un moment changer la face des affaires.

Complication d'intérêts.

Le roi se défioit à juste titre de ces correspondances clandestines. Dans sa cour & dans son conseil, les attachemens étoient divers comme les opinions. Joyeuse un des mignons, Villeroy un des principaux ministres, la reine mère, beaucoup de seigneurs panchoient pour la Ligue. Espernon autre favori, & tous ceux que les pré-

tentions audacieuses du duc de Guise révoltoient, favorisoient les Bourbons. HENRI III. 1587.

Il seroit impossible d'exposer les motifs qui déterminoient chaque particulier à embrasser un parti plutôt que l'autre. Intérêts de famille, liaisons d'amitié, ambition, soif des richesses, envie de se signaler, haines personnelles, desirs de vengeance, enfin tout ce qui peut remuer les cœurs & subjuguer les esprits étoit souvent, beaucoup plus que l'amour de la patrie & de la religion, la vraie cause des attachemens; de sorte qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un Calviniste partisan de la Ligue, & un Catholique ennemi des Ligueurs: le premier, uni à la faction, sans être ami des Guises; le second, contraire à la sainte union sans penchant pour le roi de Navarre. L'un suivant la générosité de son caractère affectionnoit les Bourbons, comme braves & malheureux: l'autre amateur de l'intrigue se passionnoit pour le duc de Guise, dont les rares talens promettoient une révolution. Très-peu étoient sincèrement dévoués au roi.

Se présentoit-il une affaire dans le conseil? Il étoit obligé, avant que d'embrasser un avis, d'en pénétrer le motif, Le roi ne sait à qui se fier.

HENRI III. 1587.

de voir si la différence de sentimens ne venoit pas de rivalité, plutôt que de zèle pour le bien. Plus d'une fois il fut réduit à interposer son autorité, pour faire cesser les querelles scandaleuses entre ministres & courtisans; querelles élevées en sa présence, au mépris de sa dignité, & qui dégénéroient en reproches amers & en invectives. Pareille défiance l'empêchoit de donner son secret tout entier à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées: prince malheureux, qui avec de la religion, ne put se faire aimer des Catholiques; avec un grand fonds de bonté, fut haï de ses peuples; fut méprisé de la noblesse, avec de la bravoure, & avec de la générosité fut trahi par ses courtisans les plus chéris: tout cela pour n'avoir jamais su, en se décidant, décider les autres & les ramener par sa fermeté, au devoir & à la fidélité.

Il ne fait que luter d'adresse avec les rebelles.

Ce qu'on a vu jusqu'à présent de sa trop grande bonté, prépare certainement à des épreuves de patience bien extraordinaires dans un Souverain, mais encore moins étonnantes que celles qui nous restent à raconter. Henri seul étoit capable d'observer de sang-froid

les complots de ses sujets rebelles : d'opposer ruse à ruse : de ne les déconcerter qu'en faisant voir qu'il étoit instruit, sans jamais punir : de tirer vanité de la surprise & de la confusion que les mesures secrètes prises contre le crime, causoient aux coupables, comme s'il n'eût voulu que disputer d'adresse avec eux ; ignorant apparemment que le prix d'un pareil combat entre un Souverain & ses sujets est ordinairement tôt ou tard la perte de sa couronne & peut-être de la vie. HENRI III. 1587.

Le conseil de la Ligue brusque les affaires.

Il est certain que le duc de Guise fut poussé plus vîte qu'il ne voulut d'abord. C'étoit lui à la vérité, & ses partisans, qui par la bouche des prédicateurs, par la plume des écrivains, par le pinceau des peintres, l'ascendant des confrairies, le spectacle des processions & autres assemblées pieuses, avoit échauffé l'imagination des peuples ; mais qu'on examine attentivement la marche du complot, on verra que les résolutions extrêmes partirent du conseil de la Ligue. C'étoit une espéce de comité, formé presque fortuitement, de gens ramassés de tous états, plus passionnés qu'éclairés : avocats, huissiers, procureurs, greffiers, magistrats, des

HENRI III. 1587.

curés trop zèlés, un apostat du Calvinisme, des banqueroutiers, des prédicateurs séditieux, un Bussi-Leclerc, ancien maître en fait d'armes, des Marchands, Crucé, Louchard, la Chapelle-Marteau, & d'autres de diverses professions. Guise n'avoit entre eux qu'un homme dépositaire de son secret, savoir, François de Roncherolles de Menneville, gentilhomme aimable, hardi, éloquent, propre à inspirer l'enthousiasme; mais qui ne fut pas toujours le maître de calmer la fougue qu'il avoit excitée. Une femme furieuse souffloit aussi à ces forcenés sa haine & ses desirs de vengeance.

Passion de la duchesse de Montpensier contre le roi.

On ignore en quoi Henri III avoit offensé Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise & veuve du duc de Montpensier. Il est à présumer par la vivacité que cette princesse mit dans ses ressentimens, qu'elle avoit à venger ses appas méprisés, peut-être des avances négligées, ou des intrigues galantes révélées, crimes qu'une femme ne pardonne jamais. Quoiqu'il en soit du motif, la veuve de Montpensier jura à Henri une haine irréconciliable, & le poursuivit jusqu'au tombeau. Elle se trouve dans toutes les conjurations

formées, tant contre son état, que contre sa personne : il en éclata cette année de l'une & de l'autre espèce. HENRI III. 1587.

Conjuration contre Boulogne, revélée par Poulain.

Les intérêts d'Espagne devenoient aux Ligueurs plus chers que ceux de la France, persuadés qu'ils étoient que de ce royaume devoit venir leur salut & l'accomplissement de leurs projets. Dans ce temps Philippe préparoit contre l'Angleterre une flotte qu'il nomma l'*Invincible*, & que les flots engloutirent. Comme s'il eût prévû ce malheur, il desiroit avoir sur les côtes de France un port où il pût en cas d'accident retirer ses vaisseaux. Les Ligueurs non-seulement lui prêtèrent la main pour s'emparer de Boulogne; mais ils se chargèrent même de l'exécution, par leurs émissaires. Le roi n'eut besoin que de savoir le dessein pour le faire avorter; mais il ne punit pas les auteurs.

Il en découvre d'autres, contre la personne du roi.

Ces ménagemens attribués à foiblesse les enhardirent à conspirer contre lui-même. Ils proposèrent de l'arrêter un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire. Une autrefois ils voulurent profiter, pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où le roi alloit quelquefois se divertir, mal accompagné. Il fut averti de ces com-

HENRI III. 1587.

plots par Nicolas Poulain Lieutenant du prevôt de Paris, qui avoit eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes & de les cacher.

Pour faire parvenir au roi le détail d'une autre conjuration beaucoup plus dangereuse, Poulain employa un stratagème assez singulier. Il donna avis au chancelier de le faire mettre en prison, comme soupçonné de mauvais desseins. Ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, & au lieu de l'interroger, Poulain lui expliqua toute l'intrigue.

Projet de barricades.

Les Ligueurs, malgré leur sécurité apparente, trembloient que le roi poussé à bout, ne prit enfin une résolution vigoureuse & ne les punit en une seule fois de tous leurs attentats. Quelques-uns avoient été menacés secrétement; la cour avoit fait des tentatives, pour en enlever d'autres. Le tonnerre grondoit sur la tête des coupables, ou du moins ils se l'imaginoient; & dans cette prévention, ils crurent que le meilleur moyen de se mettre à l'abri, étoit de prévenir le roi.

Le duc de Mayenne à la tête.

Ils en écrivirent au duc de Guise, & le presserent aussi, par députés, de venir

venir se mettre à leur tête. Comme ils le trouvèrent assez froid, parce-qu'il ne croyoit pas encore la partie bien préparée, ils s'adressèrent au duc de Mayenne son frère. Il venoit de quitter son armée pour maladie feinte ou réelle; mais au fonds, outré du rôle qu'on lui avoit fait jouer, en le mettant à la tête d'une armée délabrée, avec d'autres chefs, qui par ordre du roi le traversoient dans tous ses projets. Ainsi voyant jour à se vanger, quoique naturellement ennemi des desseins téméraires & turbulens, Mayenne promit d'appuyer les conjurés.

On se prépara donc à exécuter le plan dressé de longue-main. Il consistoit à s'emparer de la Bastille, de l'Arsenal, du Temple, du grand & petit Châtelet, partie par force, partie par des intelligences secretes; à égorger de Harlay premier président, d'Espesses avocat-général, le chancelier & tous les gens attachés à la cour; à fortifier l'hôtel-de-ville, investir le Louvre; & dans la crainte que la noblesse ou quelques troupes cachées ne courussent au secours du roi, on devoit tendre les chaînes attachées aux coins de chaque rue, & les soutenir avec des tonneaux remplis de terre,

HENRI III. 1587.

avec des planches & des poutres; ce qui seroit à la tête de chaque rue, comme autant de petits forts, derrière lesquels la bourgeoisie pouroit se défendre ainsi que derrière un rampart. Ces choses achevées, les Ligueurs ne bornoient plus leurs espèrances. Ils arrêtoient le roi, le gardoient en prison, lui défendoient de se mêler du gouvernement, créoient un Parlement pour rendre la justice, & un Conseil pour gouverner l'Etat, & envoioient les Espagnols, qu'on leur avoit promis, combattre & vaincre le roi de Navarre.

Le roi se contente de le railler.

L'avertissement de Poulain renversa tous ces projets. Le roi bien instruit des détails, rassemble des troupes, s'empare des portes, s'assure des lieux menacés. Quand on voit le complot découvert, tous les conjurés restent confus; Mayenne se retire, & Henri a la bonté de souffrir qu'il prenne congé de lui. Il se contenta de lui dire d'un ton mocqueur: *Quoi, mon cousin, vous abandonnez ainsi vos bons amis les Ligueurs? Je ne sais ce que veut dire votre majesté*, répondit le duc déconcerté. Mais en s'en allant il promit aux factieux de ne les point abandonner, & qu'à la premiere alarme son frère & lui

voleroient à leur ſecours. Il leur laiſſa quelques officiers, gens de main & d'exécution, pour cautions de ſa parole, & encore plus pour les maintenir dans leurs diſpoſitions préſentes.

HENRI III. 1587.

Le duc de Guiſe s'irrite de la précipitation des Ligueurs & s'appaiſe.

Guiſe qui auroit volontiers profité de leur entrepriſe, ſi elle avoit réuſſi, la voyant manquée, les taxe d'imprudence & de précipitation. Il ſe met en colere contre eux, paroit diſpoſé à les abandonner & à faire ſa paix particuliere avec le roi. Menneville porteur de ces menaces négocie leur raccommodement. D'accord avec le duc, il ſe rend caution de leur docilité pour la ſuite, & obtient leur pardon. Exemple de ce que peut un ſcélérat habile, ſur les ſubalternes qu'il a pouſſés à des crimes, dont ils n'eſpèrent l'impunité que par ſa protection.

Différence entre Henri III & Eliſabeth.

On peut remarquer entre la conduite de Henri roi de France & celle d'Eliſabeth reine d'Angleterre, une différence, qui, n'ôtant rien au mérite de la clémence, fait voir que cette vertu, ſi digne des rois, eſt ſouvent, lorſqu'on l'emploie mal, plus dangereuſe qu'une juſte fermeté. Henri pardonna toujours & périt aſſaſſiné. Eliſabeth ne fit point de grace & règna glorieuſement. Elle

HENRI III. 1587.

ne passa presque pas une année, sans voir le poignard levé sur elle; mais aussi-tôt après la conviction, le sang des chefs, comme celui des complices, couloit sur les échafauts: excusable, louable même, si elle n'eût pas étendu sa sévérité jusques sur l'infortunée Marie Stuard.

Mort de Marie Stuart.

Que cette princesse du fond de sa prison ait sû les conjurations formées contre Elisabeth, qu'elle leur ait même prêté son nom, c'étoit une raison de la resserrer davantage; mais non pas de la faire mourir par la main d'un bourreau. Aussi soupçonne-t-on la reine d'Angleterre, d'avoir eu, pour se défaire de Marie, des motifs de rivalité, autres que la jalousie du gouvernement. Si elle poussa jusqu'à cet excès le dépit de voir sa beauté effacée par les charmes de la reine d'Ecosse, le sort de celle-ci en devient encore plus touchant.

Dix-neuf ans de prison commencés à l'age de vingt-cinq ans auroient dû faire oublier les fautes dont on accuse sa jeunesse; car on doit avouer que, si elle ne fut pas coupable de la mort de son mari, elle donna lieu à l'accusation, en épousant son assassin. La providence, qui vouloit la faire servir d'exemple à

celles que leur rang étourdit quelquefois sur leurs crimes, permit qu'une si longue captivité, mêlée des chagrins les plus amers, ne finît que par une mort violente.

Marie dans ce dernier moment s'arma de fermeté & finit en héroïne chrétienne. Elle parut sur l'échafaut un crucifix à la main, vêtue en reine, avec un visage serein & tout l'éclat de sa première beauté. On voulut faire retirer ses femmes, & quelques domestiques, qui éclatoient en sanglots. Elle promit qu'ils seroient plus modérés & les retint pour lui rendre les derniers services. Comme la douleur leur arrachoit encore des soupirs: *J'avois promis*, leur dit-elle d'un air ferme, *que vous seriez plus tranquilles ; retirez-vous & priez pour moi.* Elle pria elle-même à haute voix pour la paix de l'église, pour le roi d'Ecosse son fils, pour la reine d'Angleterre, se fit bander les yeux & tendit le col au bourreau, qui en deux coups sépara la tête du corps.

L'histoire présente peu de morts aussi héroïques. Sans plaintes, sans regrets, sans cette ostentation de courage, marque ordinaire d'une ame qui cherche à s'affermir, Marie cessa de vivre, comme un voyageur quitte un pays qui

HENRI III. 1587.

lui est devenu indifférent ; les Protestans en firent une criminelle justement punie, & les Catholiques une martyre sacrifiée à la religion.

Son supplice utile aux Ligueurs.

En France, les Guises ses parens, qui l'avoient abandonnée pendant sa vie, jettèrent des cris percans à sa mort, peut-être parceque ces cris pouvoient leur être utiles. On imprima des relations de cette tragique catastrophe, & on y joignit des descriptions effraiantes des tourmens qu'on supposoit que les Hérétiques faisoient souffrir aux Catholiques en Angleterre, en Allemagne, & dans les Pays-bas, & qu'ils ne manqueroient pas, ajoutoit-on, de faire souffrir en France, sitôt que le roi de Navarre & ses adhérens y seroient les maîtres. Il nous reste encore de ces estampes, accompagnées d'explications également outrées & propres à échauffer les esprits.

De Thou, l. LXXXVII. *Davila, liv. VIII.* *Theatrum Crudelit. &c. Antverpiæ apud Adrianum Huberti. in-4°. 1587.*

Processions blanches.

Le zèle renouvella alors, avec plus d'ardeur que jamais, les dévotions publiques. On voyoit les chemins couverts de troupes d'hommes & de femmes, qui alloient en stations d'églises en églises, revêtus d'aubes trainantes ; d'où est venu le nom de *processions blanches.* Il s'en faisoit la nuit dans les villes & dans

Paris sur-tout; moyen très-commode aux Ligueurs de se rassembler plus promptement & plus surement. On y chantoit des Litanies d'un ton triste & lugubre, comme dans une calamité publique; ce qui persuadoit au peuple que l'Etat & la Religion étoient menacés du plus grand péril & le disposoit à tout sacrifier pour sa défense.

Un exemple de conversion bien frappant, vint encore à l'appui de ces dispositions. Le comte du Bouchage, jeune courtisan, frère du duc de Joyeuse, renonçant tout-à-coup aux espérances brillantes que la faveur lui promettoit, s'enferma chez les Capucins & y prit l'habit. Prières, sollicitations, larmes de son frère & du roi même, rien ne fut capable de lui faire changer de dessein. Sa retraite fut citée comme une preuve du danger où étoit le catholicisme dans la cour qu'il abandonnoit, & les esprits s'en échauffèrent davantage.

Nôces du duc d'Epernon.

Journal de Henri III.

Henri triste avec Joyeuse, se consola avec Epernon, dont la fortune prenoit de la solidité par les soins du roi. Il lui fit épouser une très-riche héritière; & ce que la rigueur des circonstances ne permit point au monarque de pro-

HENRI III. 1587.

diguer en dépenses fastueuses, il le donna en argent & en terres à son favori. Il y eut pourtant à ces nôces un magnifique bal auquel Henri se trouva *avec son grand chapelet à tête de mort.* Heureux, selon les uns, malheureux selon les autres, de s'étourdir sur les maux qu'un soulevement général, & une inondation d'ennemis étrangers préparoient à son royaume.

Les Allemands entrent en France.

Ce ne fut point une vaine cérémonie, que l'ambassade des princes Allemands. Elle produisit son effet. Aussi-tôt après leur retour dans leur pays, plus de trente mille hommes, cavalerie & infanterie, ramassés de toutes les parties de l'Allemagne & de la Suisse, fondirent en France, sachant bien qu'ils venoient au secours de leurs frères réformés; mais ignorant la plupart contre qui ils auroient à combattre. On avoit persuadé au plus grand nombre, que sitôt qu'ils paroitroient, le roi se mettroit à leur tête & tomberoit sur les Ligueurs. Il ne tint qu'à lui de se prévaloir de cette occasion. Le roi de Navarre l'y exhortoit; mais Henri se flatta de détruire les uns par les autres. C'étoit pour ainsi dire le refrein de toutes ses réflexions. On l'entendoit

ſouvent dire : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.* En conſéquence de cette réſolution, voici le plan d'opérations qu'il imagina.

HENRI III. 1587.

Premièrement, oppoſer aux Bourbons, des forces bien ſupérieures aux leurs, dont il donna le commandement à Joyeuſe ſon favori. Il ſe flattoit de diriger ce jeune général, qui avoit ordre de tenir ſimplement les Calviniſtes en échec, afin que le roi en cas de beſoin, fût toujours maître de les appeller à ſon ſecours contre la Ligue. En ſecond lieu, ne fournir à Guiſe que des troupes médiocres, pour choquer ce gros corps d'allemands, dans l'eſpérance qu'il en ſeroit maltraité. Enfin ſe mettre lui-même à la tête de la plus groſſe armée, pour donner la loi à tous les partis, quand ils ſeroient épuiſés l'un par l'autre. Le projet étoit bien conçu; mais Henri ne connoiſſoit ni Joyeuſe, ni Guiſe, ni lui-même.

Le roi ſe forme un plan de défenſe.

On a déja vu que Joyeuſe s'étoit imaginé pouvoir ſe ſubſtituer au duc de Guiſe dans la faveur des Catholiques, & qu'il avoit même prié le pape de le ſeconder dans ce deſſein. Quand il ſe vit à la tête d'une puiſſante armée, ſes anciennes idées ſe réveillérent. Il crut qu'il

Préſomption de Joyeuſe.

HENRI III. 1587.

n'avoit qu'à frapper un coup important contre les Calvinistes, qu'aussi-tôt les Ligueurs abandonneroient le duc de Guise devenu inutile & s'empresseroient autour de lui. Une victoire lui parut propre à produire cet effet, & il résolut d'essayer ses forces, en bataille rangée, contre le roi de Navarre.

Elle le pousse à combattre le roi de Navarre.

Bourbon faisoit la guerre avec avantage dans les provinces méridionales du royaume, lorsque les Allemands entrèrent en France, par la Lorraine, dans le mois de Septembre. Aussi-tôt il interrompit ses succès pour les joindre. Joyeuse de son côté se mit en devoir lui fermer le passage. Les deux armées de se rencontrèrent en Périgord, auprès d'un bourg nommé Coutras, d'où la bataille a pris son nom.

Bataille de Coutras.

De Serres, t. I. p. 789,

C'étoit l'armée de Darius, contre celle d'Alexandre : du côté de Joyeuse, plus de troupes ; mais des courtisans efféminés, des soldats chargés d'or, un chef amolli par les délices d'une cour voluptueuse : du côté de Bourbon, moins de combattans ; mais une noblesse exercée aux fatigues, des hommes de fer ; un jeune héros nourri dans les camps, familiarisé avec les revers comme avec les triomphes, & échauffant tous les

cœurs de l'ardeur guerrière dont il étoit animé. Ce contraste se remarquoit à la première vue des deux armées. Quelqu'un faisant observer à Henri la pompe fastueuse des bataillons ennemis : *Eh bien*, répondit-il avec une gaïté martiale, *nous en aurons tant plus belle visée sur eux, quand nous viendrons à mêler les mains ensemble.* HENRI III. 1587.

Il ne faut rien perdre des circonstances de cette action qui fraya le chemin du trône à notre immortel Henri IV. Quand les armées furent en présence, s'adressant à ceux qui l'environnoient, il déplora dans les termes les plus touchans, le funeste effet des guerres civiles, qui arment amis contre amis, parens contre parens, frères contre frères. Il s'attendrit sur le sort de la France & prit tous les seigneurs à témoin des efforts qu'il avoit faits pour terminer à l'amiable ses différends, dût-il lui couter la vie. » Périssent, » ajouta-t-il d'un ton animé, les auteurs » de cette guerre ; & que le sang, qui » va être répandu, retombe sur leur tête ». Puis se tournant vers le prince de Condé & le comte de Soissons, ses cousins, il leur adressa ces mots : ***Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon***

Bonté & bravoure de Henri IV.

Matthieu, liv. VIII. p. 423.

HENRI III. 1587.

que vous êtes du sang de Bourbon, & vive Dieu ! Je vous ferai voir que je suis votre aîné ; & nous, répondirent ces princes, *que nous sommes de bons cadets.*

Sa piété.

Dans ce moment se présente le sévère Mornay. Il remontre au jeune guerrier qu'emporté par le feu de ses passions, il s'est permis une liaison criminelle, dont les éclats ont affligé une honnête famille ; qu'il va peut-être paroître devant Dieu, & qu'il doit à son armée la réparation de ce scandale public. Henri n'hésite pas. Il reconnoît humblement sa faute devant le ministre Chandieu. Quelques seigneurs peu scrupuleux veulent lui persuader que c'est trop exiger d'un roi. *On ne peut*, leur répond-t-il, *trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes.* Il se met ensuite à genoux. Toute l'armée en fait autant, & le ministre commence la prière. A ce spectacle, Joyeuse s'écrie : *Le roi de Navarre a peur ; ne le prenez pas là*, dit Lavardin son principal lieutenant, *ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir.*

Défaite des Catholiques.

Joyeuse éprouva à ses dépens la vérité de la remarque. Ses nombreux escadrons ne tinrent pas contre le choc

de la cavalerie Calviniste. Après une foible résistance, ce fut moins un combat qu'une déroute. L'infortuné Joyeuse au désespoir de voir ses projets renversés par cette défaite, ne cherche point à se sauver. *Que faut-il faire?* lui demande un de ses lieutenans. *Mourir.* En parlant il s'enfonce dans les bataillons ennemis avec Claude de saint-Sauveur son frère, & ils y sont tués tous les deux.

HENRI III. 1587.

Mort de Joyeuse.

Brantôme.

Après la victoire, Bourbon parcourt le champ de bataille, fait enterrer les morts, ordonne qu'on prenne soin des blessés, reçoit avec affabilité les prisonniers qu'on lui amène en foule, rend à quelques-uns leurs drapeaux en récompense de leur bravoure, & plaint le sort de l'ambitieux Joyeuse, dont il envoie le corps à ses parens. Modeste dans son triomphe, il voit, sans laisser paroître d'émotion, la salle, où il s'étoit retiré pour prendre un léger repas, tapissée des étendards enlevés aux ennemis, & sa table environnée de vaincus, qui, pleins d'une égale admiration, s'empressoient autour de lui.

Modestie de Henri après la victoire.

La nouvelle de cette victoire arriva à l'armée des Allemands, lorsqu'ils étoient dans la plus grande détresse.

L'armée Allemande souffre dans sa marche.

HENRI III. 1587.

Depuis leur entrée en France, Guise avec son petit corps de troupes, n'avoit cessé de les cotoyer, ne manquant aucune occasion de les harceler, de leur couper les vivres & de traverser leur marche de toutes les manières possibles. Cependant cette armée formidable malgré ses pertes avançoit toujours; mais mal conduite, n'ayant point à sa tête de prince d'un nom à contenir le soldat; sans conseil, sans but fixe, livrée, à ce qu'on prétend, aux insinuations perfides d'un traitre, donné à ces étrangers, par les Calvinistes eux-mêmes, comme un guide assuré, & cependant espion secret de la Ligue.

Elle est mal commandée.

Le baron d'Hona, nommé par les princes de l'Empire, général de cette armée, étoit un homme indécis, bon commandant pour un coup de main; mais ignorant le local & les intérêts des parties. On proposa d'abord d'établir le theâtre de la guerre en Lorraine, pays abondant, enrichi depuis long-temps des malheurs de la France, d'où, en cas d'échec, il seroit facile de retourner en Allemagne. C'étoit le moyen d'arracher à la Ligue ses chefs, & de les forcer à la paix, dans la crainte qu'auroient eûe les princes Lorrains de voir

dévaster le patrimoine de leurs ancêtres pour des espérances très-incertaines. Cet avis prudent fut combattu par un raisonnement spécieux. Nous sommes venus, disoient les plus ardens, pour secourir le roi de Navarre; il faut donc le joindre.

En conséquence on marche vers la Loire, sans provisions, sans route déterminée, sans point d'appui, en cas d'accident. Ils rencontrent de petites villes, ils les rançonnent & les pillent. Celles qui font mine de résister, on les laisse de côté, & on passe outre. Ils arrivent enfin, excédés de fatigues, devant la Charité. Leurs prédécesseurs, sous le duc de Deux-Ponts, avoient eu autrefois le bonheur de trouver ce passage ouvert; mais en cette occasion les Catholiques s'en étoient emparés les premiers.

Elle veut joindre le roi de Navarre & se trouve arrêtée.

On est donc forcé de revenir sur ses pas. Le pain manque, les murmures commençent. Le soldat se plaint des marches forcées, des gardes continuelles, de la disette d'équipages & d'habits. De temps en temps ils sont renforcés par quelques troupes de François, qui viennent les joindre à travers les embuscades dressées de tous côtés; mais

Etat déplorable où elle se trouve réduite.

HENRI III. 1587.

le récit des dangers qu'ils ont courus, diminue bien-tôt la joie de les voir. Le découragement devient enfin général, quand on s'apperçoit que les chefs incertains avancent, reculent &, comme s'ils eussent perdu la tête, viennent se placer entre les troupes du duc de Guise & une forte armée commandée par le roi en personne.

Le roi sort de Paris contre les Ligueurs.

Il avoit fallu, non-seulement une rumeur des Parisiens, mais encore une sédition portée aux excès les plus violens pour tirer Henri de son indolence. On disoit qu'il abandonnoit la cause de Dieu, qu'il laissoit le duc de Guise à la merci de cette grande armée, dans le dessein de le faire périr & d'abolir la religion avec lui. Les prédicateurs débitoient en chaire ces calomnies, & il y en eut un assez hardi, pour appeler le roi en plein sermon, tyran, & ses ministres fauteurs d'hérétiques. Henri eut dessein de le punir. Il se retint néanmoins parce qu'il le vit peuple disposé à le défendre ; ensuite il prit le parti de paroître l'avoir oublié, & il sortit de Paris pour se mettre à la tête de son armée ; mais il s'y comporta en homme qui n'auroit voulu qu'être témoin des exploits du chef de la Ligue.

Ce

Ce n'est pas qu'il ne fût plus prudent d'affoiblir l'armée des Allemands par la désertion, que par le trenchant de l'épée, & de la laisser fondre pour ainsi dire, puisqu'elle commençoit à se dissoudre d'elle-même; mais en suivant ce systême, il n'auroit pas fallu souffrir que le duc de Guise s'attirât tout l'honneur de la défaite, par des victoires, qui quoi qu'inutiles, le relevoient infiniment aux yeux des Ligueurs. Ils s'éblouirent même tellement de l'éclat de ses exploits, que ceux de Paris l'exhortèrent sérieusement à se saisir du roi, au milieu de son armée, se faisant fort d'arrêter ses ministres & le Parlement, de se rendre maîtres de la capitale, & de causer ainsi une révolution avantageuse à la bonne cause. Sans rejetter leurs offres, Guise les renvoya à un temps plus commode.

Ils pressent le duc d'arrêter le roi.

En effet le moment n'étoit pas favorable. La France retentissoit du bruit de la victoire remportée à Coutras, & le roi poussé à bout par les factieux, auroit pu appeller à son secours les vainqueurs de Joyeuse, prendre à sa solde les Suisses, recevoir dans ses escadrons les Réîtres de l'armée Allemande, & avec ces troupes tomber sur les Li-

Raisons politiques qui l'en empêchent.

HENR. III. 1587.

gueurs, incapables de résister à ces forces réunies. Les circonstances exigeoient donc des ménagemens, & une politique adroite, pour ne pas débarrasser le roi, mais aussi ne le pas jetter dans un danger qui lui ouvrît les yeux sur ses vrais intérêts.

Le roi de Navarre ne seconde point l'armée Allemande.

Vie de Mornay, p. 111.

Un événement imprévu facilita les projets du duc. Aux bruits de la victoire de Coutras, succéda une incertitude étonnante sur le sort de l'armée victorieuse. On apprit ensuite qu'elle s'étoit débandée toute entière. Les uns disent qu'il fut impossible au roi de Navarre de retenir sous ses étendards un corps de noblesse volontaire, qui ne s'étoit ramassée que pour un coup de main; les autres qu'il ne s'en soucia pas, & que dans le transport d'un premier triomphe, il ne fut pas fâché d'avoir le prétexte de la défection de son armée, pour aller porter aux pieds de Corisande d'Andouin, comtesse de Guiche, les drapeaux enlevés à l'ennemi. De bons historiens le justifient de cette galanterie déplacée, mais ils ne l'excusent point de n'avoir pas du moins tenté avec les troupes assez nombreuses qui lui restoient encore, de s'ouvrir un passage jusqu'aux Allemands.

Quoiqu'il en soit du motif de son éloignement, il fut des plus funestes à l'armée Allemande. Le prince de Conti, frère du prince de Condé que le roi de Navarre avoit envoyé pour le remplacer, ne put relever ces esprits abattus. La crainte, qui devoit inspirer des précautions, les aveugla; on négligeoit les gardes par découragement, & cette négligence donna lieu à des surprises qui produisirent la consternation, comme si elles eussent été des défaites entières. Telles furent les attaques de Vimory & d'Auneau, deux Bourgs occupés par les troupes Allemandes; attaques qu'on peut appeller camisades, plutôt que véritables combats. Guise y montra beaucoup d'intelligence & de valeur; mais elles n'auroient eu aucune suite décisive avec des troupes moins effrayées.

HENRI III. 1587.

Battue & investie, elle pose les armes.

Après ces échecs, les chefs étrangers, comme les soldats, ne parlèrent plus que de traiter. Le duc d'Epernon se rendit médiateur. La lenteur de l'accommodement occasionna de nouvelles pertes, qui rendirent leur condition plus mauvaise; de sorte qu'ils furent trop heureux d'obtenir permission de retourner chez eux par petites bandes,

On lui permet de se retirer.

HENRI III. 1587.

enseignes ployées, avec serment de ne jamais porter les armes contre le roi. On leur donna aussi des sauf-conduits, qui ne furent guères respectés.

Affreux massacre qu'on en fait dans leur retraite.

Les paysans en assommèrent grand nombre dans leur marche. On leur couroit sus, comme à des bêtes féroces. Les traineurs, les malades étoient égorgés sans pitié. Le duc de Guise, qui se plaignoit du traité, comme fait exprès par le duc d'Epernon son ennemi, pour lui ravir la gloire de délivrer la France de ces étrangers, suivit le corps le plus nombreux, jusque sur la frontière, où il en fit un carnage effroyable. De trente mille, à peine en retourna-t-il six à sept mille dans leur pays. Telle fut l'issue de cette invasion; & telle sera toujours la fin de toute expédition lointaine, moins dirigée par la prudence, que par la bravoure.

Le roi rentre triomphant dans Paris.

Pasquier, l. XI, lettre XIV.

Le roi retourna deux jours avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Le peuple s'en mocqua. N'osant peut-être pas, par un reste de respect, s'attaquer directement à sa personne, les railleurs tombèrent sur le duc d'Epernon. Ils l'accablerent

de traits satyriques. Les colporteurs crioient dans les rues de Paris : *Faits-d'armes du duc d'Epernon, contre les Hérétiques.* On ouvroit le livre, & à chaque page, on trouvoit en gros caractères ce seul mot : *Rien.* Henri consola son favori, en lui donnant la dépouille de Joyeuse : *Et en ce faisant*, dit Pasquier, *sans coup férir, il a perdu plus de gentilshommes, qu'il n'avoit fait à la bataille de Coutras.* HENRI III. 1587.

En revenant de la poursuite des Allemands, le duc de Guise se rendit à Nancy, où étoient assemblés les principaux de sa famille & de la Ligue. On y tint un grand conseil. Les avis y furent différens comme les intentions ; mais le résultat fut le même, parce que, pour arriver chacun à leur but particulier, ils avoient tous besoin du même moyen, savoir le trouble de l'Etat. Par-là le duc de Lorraine se flattoit de forcer le roi à fermer les yeux sur les invasions qu'il méditoit, même à se faire offrir une augmentation de domaines. Les cadets & alliés de cette maison, tels que le duc de Nemours, le duc d'Elbœuf, le duc & le chevalier d'Aumale, le duc de Mayenne lui-même, frère du duc de

1588.

Assemblée de Nancy.

De Thou, liv. XC.

Davila, liv. IX.

Mém. de la Ligue t. II. & III.

Math. liv. VIII.

Pasquier, liv. XII.

Mém. de Nevers, t. I.

Mém. de Villeroy, t. I.

HENRI III. 1588.

Guise, espèroient par cette voye, des établissemens considérables. Ils vouloient donc qu'on continuât de susciter des embarras au roi, mais non qu'on le poussât à bout, de peur que, ne voyant plus d'autres ressources, il ne prît quelque résolution vigoureuse, qui ruineroit leurs espérances. Pour le duc de Guise, on ne peut guères douter qu'il n'eût des prétentions bien plus étendues; mais il n'en faisoit confidence à personne, si on excepte peut-être son frère, le cardinal de Guise, dont les actions dirigées au même but que celle du duc, & suivies de la même catastrophe, ont toujours marqué un concert parfait avec son aîné.

La Ligue y dresse une requête insolente au roi.

Poussés par ces motifs divers, sans parler de ceux des Ligueurs, qui n'étoient qu'une fureur aveugle contre un roi trop clément à leur égard, les confédérés de Nancy prirent une résolution uniforme : ce fut de paroître toujours unis, sous le nom du cardinal de Bourbon, premier prince du sang, & de signifier à Henri leurs prétentions, sous la forme de requête. Ils y supplioient le roi de se déclarer d'une manière plus autentique, en faveur de la sainte union, d'éloigner des emplois

publics, & d'auprès de ſa perſonne, les courtiſans ſuſpects de favoriſer l'héréſie, dont on lui fourniroit la liſte, de faire publier le concile de Trente, d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'inquiſition, d'accorder aux chefs de l'union, tant dans l'intérieur, que ſur les frontières du royaume, des villes, dont le roi entretiendroit les garniſons, de leur ſoudoyer un certain nombre de troupes; de payer leurs dettes, de déclarer la guerre à toute outrance aux Hérétiques & de ne faire quartier à aucun priſonnier, à moins qu'il ne promît de vivre dorénavant dans la religion Catholique, & d'employer déſormais ſes biens & ſa vie, pour le ſervice de la ſainte union.

Perplexité du roi.

Pendant qu'on dreſſoit à Nancy cette inſolente requête, le roi commençoit à ouvrir les yeux ſur les deſſeins des Ligueurs, ſans cependant pouvoir encore ſe perſuader les excès que ſes fidéles ſerviteurs vouloient lui faire entendre. Il fut encore long-temps à croire qu'il y avoit de l'outré dans les rapports qu'on lui faiſoit; qu'à la vérité les factieux, dans la chaleur de leurs aſſemblées, étoient bien gens à méditer des projets de révolte; mais que, quand

HENRI III. 1588.

il faudroit en venir à l'exécution, ou ils manqueroient de cœur, ou la moindre précaution visible, de la part du prince, feroit capable de les arrêter.

Quelquefois aussi, il pensoit que ces délations pouvoient bien lui venir de la part des sectaires, qui imaginoient tous ces complots, pour l'aigrir contre les Catholiques, lui faire prendre un parti extrême & le compromettre sans retour avec les Ligueurs. Ce fut par ces soupçons que Henri paya, presque jusqu'à la fin, les avis du fidéle Poulain. Malheureusement cet homme ne jouissoit pas d'une réputation bien intégre du côté des mœurs & de la conduite. On savoit qu'il étoit considérablement obéré, qu'il cherchoit par tous moyens à raccommoder sa fortune; c'en étoit assez pour donner à ses dépositions un air d'intérêt, capable de lui ôter tout crédit. Le roi s'en défioit & se fortifioit dans ses soupçons, par les avis contraires de ses courtisans & de ses ministres, qui, plus ou moins étoient tous trompés & l'induisoient en erreur.

Causée par l'ignorance où on le tient.

La reine mère, par exemple, ne vouloit pas qu'on éclairât trop le roi sur son état, qu'elle ne croioit pas elle-même si dangereux; parce qu'elle espé-

roit

voit l'amener, par le dégoût des embaras, à avoir en elle plus de confiance; & elle l'auroit employée cette confiance à établir solidement en cour le marquis de Pont, né de sa fille la duchesse de Lorraine, afin de lui procurer la couronne si le roi venoit à mourir sans enfans. Le seigneur d'O & les autres courtisans, qui ne cherchoient que le plaisir, cachoient soigneusement au roi sa situation, de peur que leur faveur diminuât, si la connoissance de ses affaires l'obligeoit à s'y appliquer.

Villeroi & les autres ministres détestoient le duc d'Epernon, qui les maltraitoit dans le conseil & qui en toute occasion, les accabloit du poids de son crédit. Il avoit eu la hardiesse de donner à Villeroi un démenti en présence du roi, & de l'appeller fourbe & fripon. Il avoit reproché en face à Pierre d'Espinac archevêque de Lyon, homme important par son siége & son esprit violent, un commerce incestueux avec sa propre sœur. Le roi savoit toutes ces imprudences, que son caractère doux ne lui permettoit pas d'approuver; mais qu'il n'avoit pas non plus la force de punir, dans un homme qu'il aimoit.

Par les partialités dont il est témoin.

HENRI III 1588.

Il lui restoit simplement des ombrages : de sorte que quand le duc d'Epernon venoit l'allarmer sur les complots des factieux, il se persuadoit aisément ce que lui inspiroient perpétuellement les ministres, savoir, que tout cela n'arrivoit que par haine contre le duc ; & cette prévention se gravoit d'autant plus aisément dans son esprit, que les libelles qui paroissoient se déchaînoient avec la plus grande aigreur contre Epernon, d'où Henri concluoit que ce n'étoit donc pas à lui qu'on en vouloit, & qu'en sacrifiant son favori, il calmeroit quand il voudroit, la fureur de la populace. Ainsi ce prince, jouet des passions des autres, trouvoit ses plus intimes confidens réunis en faveur de ses ennemis, sans qu'on puisse cependant prouver qu'aucun eût un dessein formel de le trahir.

Estime générale pour le duc de Guise. *Balsac, vingt-quatrième entretien.*

Mais s'il n'y avoit pas à la cour de mauvaise volonté absolue contre le monarque, il y avoit pour le chef de la Ligue, un penchant secret qui entraînoit tous les cœurs. Un courtisan disoit : *Que les Huguenots étoient de la Ligue, quand ils regardoient le duc de Guise.* Les femmes dont le suffrage met

admiration. On a recueilli de la maréchale de Retz une expression, qui peint le sentiment : *Ils avoient si bonne mine*, dit-elle, *ces princes Lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paroissoient peuple !*

HENRI III. 1588.

Les avantages, qui, même séparés, faisoient aimer chacun de ces princes, le duc de Guise les réunissoit tous en lui seul : air de dignité, belle taille, traits réguliers, port majestueux, regard doux, quoique perçant, manières polies & insinuantes, enfin ce qui rendroit un grand l'idôle de la Nation, n'eût-il que ces qualités extérieures ; mais Guise y joignoit une bravoure à toute épreuve, & le talent rare de faire valoir ses exploits sans forfanterie ; l'esprit du commandement, la discrétion sous l'air de franchise, l'art de se faire croire trop retenu, lors même qu'il agissoit sans ménagement & de faire penser qu'il n'étoit poussé que par le zèle de la religion, quand il n'alloit qu'à ses intérêts : aussi pour me servir des termes d'un écrivain estimé, *La France étoit folle de cet homme là ; car, c'est trop peu dire amoureuse.*

Ses grandes qualités.

Balzac, ibid.

Guise avoit de plus en vraies vertus, de la grandeur d'ame, beaucoup de

HENRI III. 1588.

patience, une prudence jamais déconcertée par les événemens, le coup d'œil de maître dans les affaires, & la facilité de se déterminer, quoique l'étendue de son génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur. L'action alloit chez lui, comme la pensée. Le duc de Mayenne son frère, l'exhortant un jour à peser quelques inconvéniens avant que de prendre un parti : *Ce que je n'aurois pu résoudre en un quart d'heure*, répondit-il, *je ne le résoudrai pas en toute ma vie*.

Médiocrité du roi. Mort du prince de Condé

Voilà l'homme contre lequel lutta le foible Henri III déja trop dépeint, & dont on sait bien qu'il n'y a que des inconséquences à attendre. Sous les yeux des Parisiens, si aigris contre lui, il s'amusa au commencement de l'année à arranger lui-même les obséques du duc de Joyeuse, qui coûtèrent des sommes immenses, & il ne parut pas seulement songer à la mort d'un des princes de son sang, Condé, qui périt empoisonné dans la ville de Saint-Jean d'Angely.

Journal de Henri III.

Ce prince avoit épousé Charlotte de la Trémouille, en revenant d'Angleterre, après sa malheureuse expédition d'Anjou. La réputation de cette jeune prin-

cesse ne fut pas respectée. On fit courir sur sa conduite des bruits deshonorans : HENRI III 1588. de sorte que le prince son époux étant mort d'une manière si tragique, on soupçonna l'épouse d'y avoir contribué, pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Cette opinion s'accrédita tellement que le roi de Navarre lui-même s'en laissa prévenir. Il accourut de Béarn en Xaintonge, pour venger son cousin : & Charlotte n'échappa au premier mouvement de sa colere, que parce-qu'elle étoit enceïnte. Il la laissa sous une garde sûre ; mais après six ans de captivité, le Parlement de Paris déclara la princesse innocente.

Son caractère

Le Prince de Condé étoit recommandable par une haute probité, une activité infatigable, & une intrépidité qui ne fut pas toujours réglée par la prudence. On sait les courses & les hasards de sa vie, qu'obligé de fuir de Noyers avec son père, il le vit périr à Jarnac. Il combattit à Moncontour, & n'échapa qu'avec peine au massacre de la Saint Barthélemi. Condé traversa plus d'une fois la France en fugitif, fut dépouillé sur les frontières, deux fois prisonnier, sans être reconnu, démonté à Coutras d'un coup de lance. Il vint

HENRI III. 1588.

enfin mourir de poison à l'âge de trente-cinq ans, dans le sein de sa famille. Le roi de Navarre, en apprenant sa mort, s'écria : *J'ai perdu mon bras droit.* Ses ennemis même le pleurèrent. Le duc de Guise, admirateur constant de ses vertus, en rival généreux, lui donna des larmes; peut-être, disent quelques historiens, parceque la mort violente d'un homme de ce rang, le forçoit à un triste retour sur lui-même.

Comment Guise est poussé aux derniers éclats.

Guise en effet couroit alors une carrière fertile en pareilles catastrophes. Avoit-il préparé le dernier événement, ou s'y laissa-t-il entraîner? C'est ce qu'on ignora toujours. Tout examiné, je croirois que les excès, dont nous allons parler, furent dans le peuple, le comble d'une faveur aveugle que Guise avoit excitée, sans prévoir où elle pourroit le mener; & qu'il en profita ensuite, pour monter à la place que la fortune sembloit lui marquer.

Fin du Tome Second.





